



RESILIENCE ET RETABLISSEMENT

RAPPORT ANNUEL
2020



FAVORISER L'ENTREPRISE, RENFORCER LA PROSPERITE

Nous finançons des projets qui visent à créer de la concurrence, de l'esprit d'entreprise, des opportunités d'emploi et un potentiel d'exportation. Nous apportons également des ressources supplémentaires aux projets, en encourageant le développement de la finance islamique, en attirant des cofinanciers et en conseillant les gouvernements et les groupes du secteur privé sur la manière d'établir, de développer et de moderniser les entreprises privées et les marchés de capitaux. Nous offrons des services de conseil sur les meilleures pratiques de gestion et le renforcement du rôle de l'économie de marché.

TABLE DES MATIÈRES



MESSAGE DU PRÉSIDENT	5	3	NOS OPÉRATIONS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS – FAITS SAILLANTS DE 2020	24
MESSAGE DU PDG	6			
LA REPONSE DU GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (GBID) À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19	10	4	RÉPONSE DE LA SID À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19	32
			L'impact du COVID-19 sur l'entrepreneuriat et les PME	33
1 À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ (SID)	14		Aperçu des mesures de réponse COVID-19 de la SID	33
Notre mission, Notre vision	15		Fintech : combler le fossé entre « les anciennes » et les « nouvelles » normes	35
Notre présence mondiale	16		Soutien aux émissions de Soukook pendant la pandémie de COVID-19	38
2 LA SID EN CHIFFRES	18		Réexamen de la Stratégie de partenariat avec les pays membres (MCPs) en temps de crise	38
Nos faits marquants en 2020	18		Excellence d'entreprise : établir une nouvelle norme	39
Notre performance en 2020	20			
Faits saillants depuis la création	22			



5	PROFIL PUBLIC DE LA SID	40	ANNEXES	
	Synergies et partenariats : tirer parti de la collaboration	41	Annexe 1 : Acronymes et abréviations	64
	La SID sur la scène du développement mondial : favoriser la coopération et le dialogue sur le plan mondial	43	Annexe 2 : Approbations et décaissements depuis la création	65
	Résultats du sondage sur l'efficacité du développement 2020	45	Annexe 3 : Faits saillants financiers	67
	Récompenses et Reconnaissance à ce jour	46	Annexe 4 : États financiers et rapport du commissaire aux comptes indépendant	68
	La SID en photos	48	Annexe 5 : Le rapport du Conseil de la Charia du Groupe de la Banque islamique de développement	118
6	NOTRE EFFECTIF	52		
7	NOS PRATIQUES, PRODUITS ET PROCÉDÉS	58		
	Nos pratiques	58		
	Nos produits et procédés	61		





LETTRE DU PRÉSIDENT

**DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION AU PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Au nom d'Allah,
Le Tout Clément,
Le Très Miséricordieux,**

S.E. Le Président,

Assemblée générale de la Société islamique
pour le développement du secteur privé

Monsieur le Président,

Assalam-O-Alaikum Warahmatullah Wabarakatuh

Conformément à l'Accord portant création de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) et à son règlement intérieur, j'ai le plaisir, au nom du Conseil d'administration de la société, d'adresser à l'Assemblée générale le 21^{ème} Rapport annuel de la société pour l'exercice 2020.

Ce rapport présente une vue d'ensemble des opérations menées par la SID en 2020, y compris ses interventions auprès des entreprises, son impact en matière de développement et son analyse financière. La SID mettra tous ses efforts en œuvre pour satisfaire les ambitions de ses actionnaires.

Veillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Dr Bandar M. H. Hajjar

Président, Conseil d'administration,
Société islamique pour le développement
du secteur privé



MESSAGE DU PDG

*Au nom d'Allah,
Le Tout Clément,
Le Très Miséricordieux,*

*Je suis très heureux de présenter
le Rapport annuel de la SID
pour l'exercice 2020.*



*La mission de la SID de
soutenir et de développer
le secteur privé en tant que
moteur puissant de croissance
et de stabilité n'a jamais
été aussi pertinente ni aussi
urgente.*

L'année 2020 a été une année mouvementée avec l'émergence de la COVID-19 dont les répercussions ont touché les économies et les moyens de subsistance partout dans le monde, ce qui laissera, malheureusement, des cicatrices profondes et durables. Des données internationales ont montré que les pays ont des niveaux différents en termes de capacité de réponse à la crise, les groupes et communautés marginalisés et mal desservis étant les plus durement touchés par des inégalités persistantes. Alors que l'ampleur de l'impact devient plus évidente dans le temps à venir, la mission de la SID de soutenir et de développer le secteur privé en tant que moteur puissant de croissance et de stabilité n'a jamais été aussi pertinente ni aussi urgente.

Malgré les circonstances mondiales exigeantes, les opérations de SID en 2020 ont réalisé un virage positif menant le total des approbations de 147,5 millions USD en 2019 à 306,6 millions USD en 2020. En outre, la SID a décaissé 136,04 millions USD dont la plus grande part a été allouée aux institutions financières sous la forme de lignes de financement visant les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) en tant que bénéficiaires finaux. Cela témoigne de notre engagement accru à servir le secteur privé, en particulier en ces temps difficiles.

RÉPONSE A LA COVID-19

Dès le début de la pandémie COVID-19, le Groupe de la Banque islamique de développement (GBID) a fait preuve d'une réponse concertée avec une promesse de financement de 2,3 milliards USD à canaliser vers nos pays membres. À cet effet, et dans le cadre des efforts du Groupe de la BID, la SID a alloué 250 millions USD de financement d'urgence pour soutenir les clients existants et nouveaux et leur permettre de faire face à l'impact de la pandémie sur leurs activités. En facilitant la reprise et en renforçant la résilience des MPME, nous visons, du mieux que nous pouvons, à limiter les pertes économiques, à protéger les emplois et à jeter des bases solides pour une croissance économique renouvelée dans nos pays membres.

LA NUMÉRISATION À L'AVANT GARDE

La pandémie a accéléré l'adoption de nombreux comportements technologiques dans le monde des affaires et, à cet égard, la COVID-19 a en effet changé la donne pour la transformation numérique. En quelques mois, nous avons fait un bond de plusieurs années dans l'adoption du numérique dans le monde des affaires. En effet, l'évolution des attentes sociales et le besoin croissant de capacités technologiques plus sophistiquées pour connecter les entreprises et les clients accélèrent le passage du monde à la numérisation, et la tendance devrait se poursuivre au-delà de la pandémie. La transition massive vers la numérisation dans le monde des services financiers s'avère avoir un potentiel considérable pour relever les défis associés à un environnement en constante évolution des affaires et de la fintech.

Dans ce contexte dynamique, nous avons tenu notre promesse de déployer plusieurs initiatives numériques pour transformer l'efficacité de notre façon d'entreprendre les affaires. En 2020, nous avons mis en place une plateforme numérique appelée le Bridge pour répondre aux besoins de nos pays membres. L'objectif de cette plateforme est de faciliter le partage d'informations entre les institutions financières partenaires de la SID, d'améliorer l'analyse de l'intelligence des affaires et du marché, d'ouvrir l'accès aux ressources fintech et aux services cloud, de réduire les coûts de transactions financières et de promouvoir nos services de conseil. En adoptant des technologies de pointe, nous pouvons redéfinir la fourniture de services de financement du développement et inciter les acteurs du marché à faire plus ensemble.

Dans le cadre de notre initiative visant à répertorier et à mettre en évidence les innovations réussies des institutions financières et des start-ups fintech, la SID a créé une nouvelle plateforme en ligne appelée Finnovation. En outre, la SID a également lancé le prix annuel Finnovation qui vise à reconnaître les principales institutions financières qui font progresser l'innovation dans différentes catégories et leur offrir la possibilité de se faire connaître et d'échanger des connaissances dans un espace mondial. Cela permet également à ces entreprises de recevoir un financement de la SID pour intensifier l'innovation.

LA SID ET L'ÉMISSION DES SOUKOUKS

Bien que la collecte de fonds ait été l'un des plus grands défis pour les institutions de développement l'année dernière, la SID a réussi en 2020 de participer à une opération d'émission de Soukook très importante sur la bourse Nasdaq de Dubaï. En effet, cette émission d'une valeur de 600 millions USD est la plus grande émission de Soukook par la SID depuis sa création et représente le double du montant de son émission inaugurale en 2016 de 300 millions USD. Cette importante émission a été souscrite par 37 investisseurs internationaux et régionaux, ce qui témoigne de la confiance des investisseurs à l'égard de notre historique de crédit, nos initiatives de promotion des activités du secteur privé, ainsi que notre nouvelle stratégie que nous avons formulé et mis en œuvre ces deux dernières années. Les capitaux collectés nous aideront à contenir les effets économiques et sociaux de la COVID-19 et à bâtir un secteur privé résilient et compétitif dans nos pays membres.

ENGAGEMENT ENVERS LA DURABILITÉ

La SID continue d'être guidée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui encadre nos ambitions en matière de développement durable à travers les 17 objectifs bien définis de développement durable (ODD). Alors que la pandémie menaçait de faire dérailler les progrès importants qui ont été accomplis dans ce domaine, nous sommes restés fidèles à notre engagement de contribuer au programme de développement durable. Positivement, les résultats de notre dernier sondage annuel sur l'efficacité du développement ont révélé que les clients et partenaires de la SID ont créé plus de 15 000 nouveaux emplois, tandis que plus de 110 000 personnes ont ouvert de nouveaux comptes en finance islamique. En outre, 41 066 MPME ont été soutenues par nos activités de financement. Les projets soutenus par la SID ont également permis de générer des recettes fiscales d'environ 116,5 millions USD dans les pays

membres et ont contribué à hauteur de 33 millions USD au développement communautaire.

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES

Depuis un an et demi, nous sommes concentrés sur le recalibrage de notre approche institutionnelle et commerciale, dans le but ultime de mieux répondre aux besoins du secteur privé de nos pays membres. A partir de 2019, nous nous sommes lancés dans un vaste exercice de restructuration d'entreprise, qui devait prendre de l'ampleur en 2020 avant la pandémie. Le nouveau plan directeur de notre organisation, qui en est maintenant à ses derniers stades d'achèvement après une brève pause à cause de la COVID-19, s'appuie sur la réalisation d'une solide efficacité organisationnelle en investissant dans le capital humain et la gouvernance. A cette fin, je crois que la SID est maintenant mieux placée que jamais pour atteindre ses nouveaux objectifs stratégiques, tout en inculquant une culture d'entreprise de pratiques opérationnelles durables et responsables aux plus hauts niveaux de gouvernance.



Je crois que la SID est maintenant mieux placée que jamais pour atteindre ses nouveaux objectifs stratégiques, tout en inculquant une culture d'entreprise de pratiques opérationnelles durables et responsables aux plus hauts niveaux de gouvernance.



Nous devons regarder au-delà de la pandémie et utiliser cette crise comme une base pour réinventer notre rôle dans la nouvelle réalité qui nous attend.

RENFORCER LES PARTENARIATS ET LES ÉCHANGES SUR LE PLAN MONDIAL

La pandémie COVID-19 a démontré que les partenariats mondiaux et la coopération multilatérale sont la pierre angulaire pour surmonter les défis mondiaux et lutter contre les menaces communes. Sur ce front, la SID est restée active dans les dialogues politiques critiques, notamment le sommet sur la finance en Commun et le sommet des vingt (G20) à Riyad. A cet effet, nous sommes fiers de signer la déclaration conjointe du Sommet sur la finance en commun dans laquelle une coalition de banques publiques de développement a déclaré sa volonté de contribuer à la reprise post-COVID-19 et de s'aligner avec les principes de la finance durable. Depuis que l'Arabie saoudite a assumé sa présidence du G20 en décembre 2019, la SID a participé et contribué à soutenir les groupes de travail et d'engagement du G20 tout au long de l'année.

REGARD VERS LE FUTUR

Alors que nous avançons dans ces temps profondément troublants, nous devons regarder au-delà de la pandémie et utiliser cette crise comme une base pour réinventer notre rôle dans la nouvelle réalité qui nous attend. La pandémie COVID-19 a mis en évidence la fragilité de nombreuses entreprises, marchés et systèmes à travers le monde, et il est de notre devoir de prendre note de ces défaillances structurelles et de proposer des solutions transformatrices pour une reprise inclusive et durable. Avec les bases solides que nous avons construites au cours des 21 dernières années, la SID se réjouit de renforcer la résilience du secteur privé dans nos pays membres avec des progrès encore plus importants vers la création de sociétés plus équitables et durables.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude au Président, S.E. Dr Bandar M.H. Hajjar, pour son soutien indéfectible et pour avoir conduit le Groupe de la BID vers l'excellence, ainsi que les membres du Conseil d'administration pour leurs conseils précieux, grande confiance et visions clairvoyantes pour garantir que les objectifs à court terme et les aspirations à long terme de notre société soient équilibrés. Je suis extrêmement fier et inspiré par les efforts concertés démontrés par toute l'équipe de la SID pour surmonter cette crise et préparer notre organisation à faire face à la situation, tout en priorisant nos clients avec la plus haute urgence. Merci pour vos énormes contributions et votre dévouement constants. Concentrons-nous à travailler ensemble pour surpasser cette période d'incertitude, soutenir nos clients à fond surtout en ces temps difficiles, et déployer tous nos efforts pour satisfaire à nos obligations.

Le moment est venu pour le partenariat, la numérisation et l'impact. Le moment est venu de travailler avec la SID.

Fidèlement,

Ayman Sejiny

Président Directeur général

Société islamique pour le développement
du secteur privé

LA RÉPONSE DU GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BID) À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

La propagation rapide et abrupte de la COVID-19 qui a commencé au début de 2020 a eu un impact dévastateur sur les communautés et les groupes vulnérables, et a poussé le monde vers l'inconnu. Non seulement la pandémie a causé des pertes dramatiques en vies humaines et mis à rude épreuve les systèmes de santé publique, mais les efforts visant à contenir la transmission du virus ont également provoqué des perturbations majeures de l'activité

économique, décimant des emplois et mettant en danger des millions de moyens de subsistance. En conséquence, le monde a été confronté à la pire crise économique mondiale depuis la Grande Dépression. Dans le monde en voie de développement, le taux élevé du chômage, les revenus réduits, l'insécurité alimentaire et l'accès insuffisant aux services sociaux ont entravé le bien-être et menacé les progrès en matière de réduction de la pauvreté.



PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PRÉPARATION ET DE RIPOSTE (PSPR)

Essayer de gérer les implications humaines et commerciales sans précédent à l'échelle mondiale a posé des défis sans précédent aux décideurs. En réponse immédiate à la crise socio-économique, le Groupe de la Banque islamique de développement (BID) a créé le Programme stratégique de préparation et de riposte au coronavirus (PSPR). À ce jour, le Groupe a engagé jusqu'à 2,3 milliards USD de financement à canaliser vers ses pays membres - qui se composent principalement de pays à revenu faible ou moyen- pour soutenir les efforts visant à lutter contre les effets négatifs sur leurs économies. Le package spécial comprend 1,58 milliard USD de la Banque islamique de développement (BID), du Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID), du programme King Abdullah bin Abdelaziz pour les œuvres caritatives (KAAP) et du Fonds

À CE JOUR, LE GROUPE A ENGAGÉ JUSQU'À

2,3 MILLIARDS USD

DE FINANCEMENT À CANALISER VERS SES PAYS MEMBRES

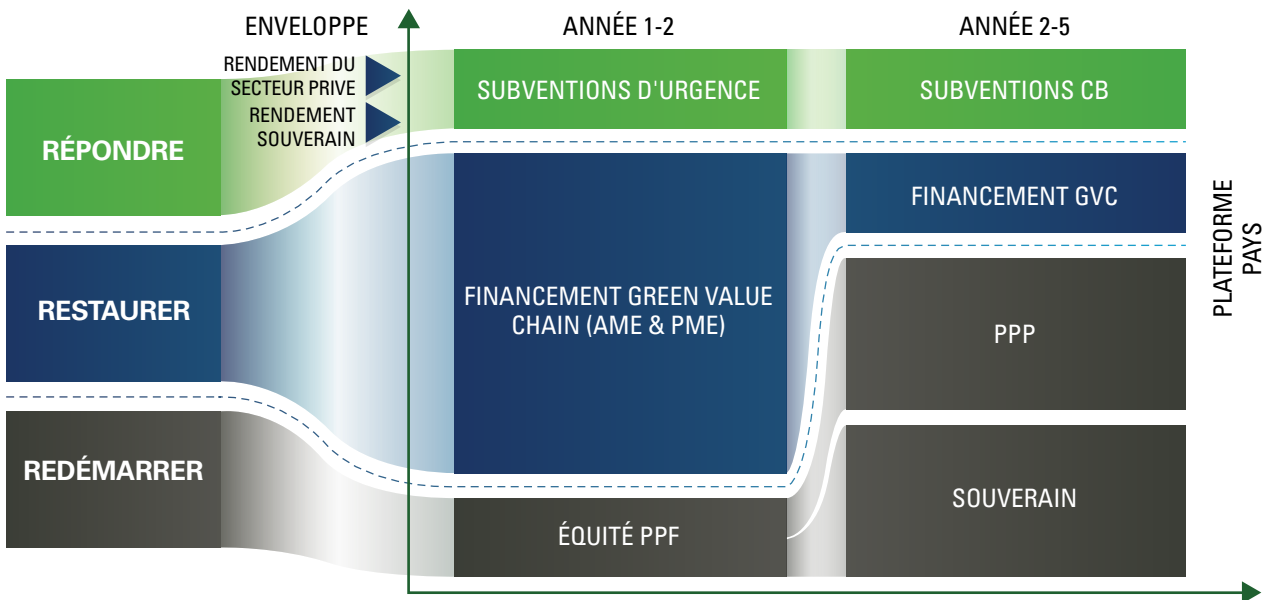
STI (Transform), et 700 millions USD des entités du Groupe de la BID, y compris la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID). Dans l'ensemble, le package comprend le programme répondre, restaurer et redémarrer (3R), en plus d'initiatives d'autonomisation économique et de développement de partenariats.

FIGURE 1 : PLAN DE FINANCEMENT DU PSPR : ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BID



* Programme du Roi Abdullah bin Abdelaziz pour les œuvres caritatives (KAAP) est un programme de développement géré par le Groupe de la BID

FIGURE 2 : PRÉSENTATION DU PROGRAMME RÉPONDRE, RESTAURER ET REDÉMARRER (3R)



LE PROGRAMME RÉPONDRE, RESTAURER ET REDÉMARRER (3R)

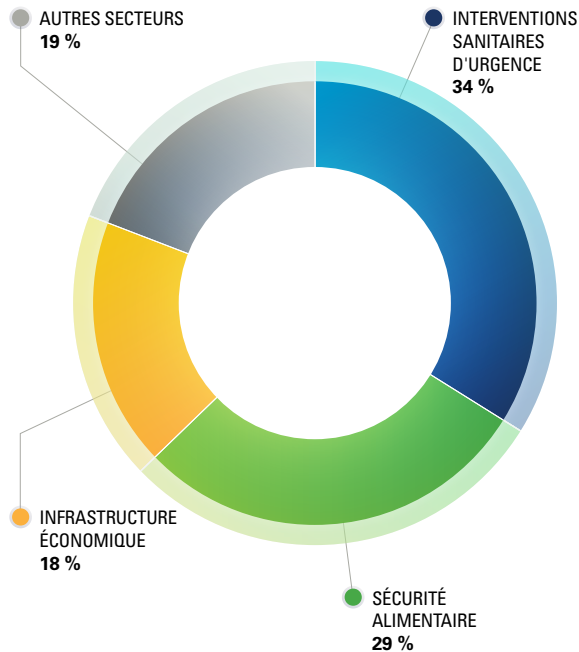
Le programme « Répondre, Restaurer et Redémarrer (3R) » est le programme phare à l'échelle du Groupe de la BID et se compose de trois volets qui visent à rationaliser le soutien aux pays membres à différentes étapes de la capacité de réponse et de la trajectoire de rétablissement.

1. Le volet de **réponse** (R1) fournit des services de soutien immédiat en utilisant les mécanismes de partenariat à flux Inversés de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud pour aider les pays membres à réagir et atténuer les effets néfastes de la pandémie COVID-19. Ce volet vise également à aider à renforcer les systèmes de santé, à soutenir les programmes de sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition pendant la pandémie et à renforcer la capacité de préparation des pays membres.

2. Le volet **restauration** (R2) fournit un soutien à moyen terme par le financement du commerce et des petites et moyennes entreprises pour soutenir les activités dans les chaînes de valeur stratégiques essentielles et assurer la continuité des approvisionnements nécessaires aux secteurs de la santé et de l'alimentation. Cela se fait grâce à l'engagement du secteur privé, avec les lignes de financement comme instrument privilégié.

3. Le volet de **redémarrage** (R3) fournit un soutien à long terme pour bâtir des économies résilientes reposant sur des bases solides et pour catalyser les investissements privés visant à aider à la reprise économique. Il vise à améliorer la résilience des systèmes de santé du pays en construisant des projets d'infrastructure (hôpitaux, centres de santé d'urgence) et en fournissant des équipements appropriés. En outre, ce volet met en œuvre des opérations anticycliques pour aider à relancer les économies des pays membres. L'aspect R3 du PSRP cible un financement de la BID de 10 milliards USD pour débloquer des investissements d'une valeur de 1 trillion USD.

FIGURE 3 : RÉPARTITION SECTORIELLE DES APPROBATIONS PSPR

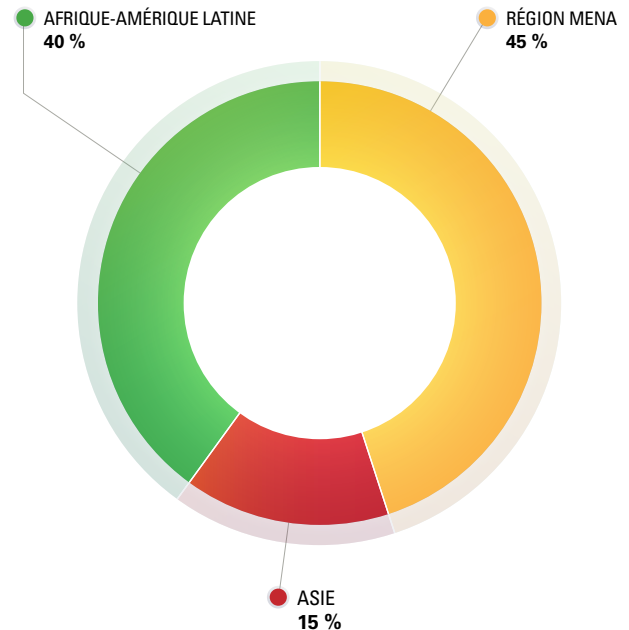


La mise en œuvre du PSPR a été couronnée de succès, le total des approbations par le groupe de la BID atteignant 1,9 milliard USD en octobre 2020, soit 83 % du montant promis. Environ 72 % des projets approuvés relèvent de la catégorie d'urgence sanitaire / Réponse (R1), tandis que les 28 % restants relèvent de la catégorie Restauration (R2).

Les approbations ont ciblé les secteurs les plus touchés par la pandémie : 34 % (soit 640 millions USD) pour les interventions d'urgence sanitaire, 29 % (548 millions USD) pour la sécurité alimentaire, 19 % (371 millions USD) pour soutenir les infrastructures économiques et 18 % (344 millions USD) pour d'autres activités du secteur privé qui sont financées par des entités disposant d'une ligne de financement, de financement du commerce et d'autres instruments. À ce jour, plus de 40 pays ont bénéficié du programme, dont 45 % dans la région MENA, 15 % en Asie et 40 % en Afrique-Amérique latine.

L'engagement proactif des pays membres a été obtenu grâce à la facilité de la plate-forme innovante des pays, avec des décaissements accélérés pour assurer une mise en œuvre rapide et efficace. Environ 18 pays ont été intégrés à la plate-forme de blockchain GCP avec 594 millions USD (31 % des approbations) décaissés. Le PSPR est une réalisation remarquable du Groupe de la BID car il reflète l'engagement envers son mandat fondamental de promotion du développement humain dans ses pays membres.

FIGURE 4 : RÉPARTITION RÉGIONALE DES APPROBATIONS PSPR



➊ Pour plus d'informations sur la réponse du Groupe de la BID à la pandémie de la COVID-19, veuillez visiter <http://www.isdb.org>



Le PSPR est une réalisation remarquable du Groupe de la BID car il reflète l'engagement envers son mandat fondamental de promotion du développement humain dans ses pays membres.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ (SID)

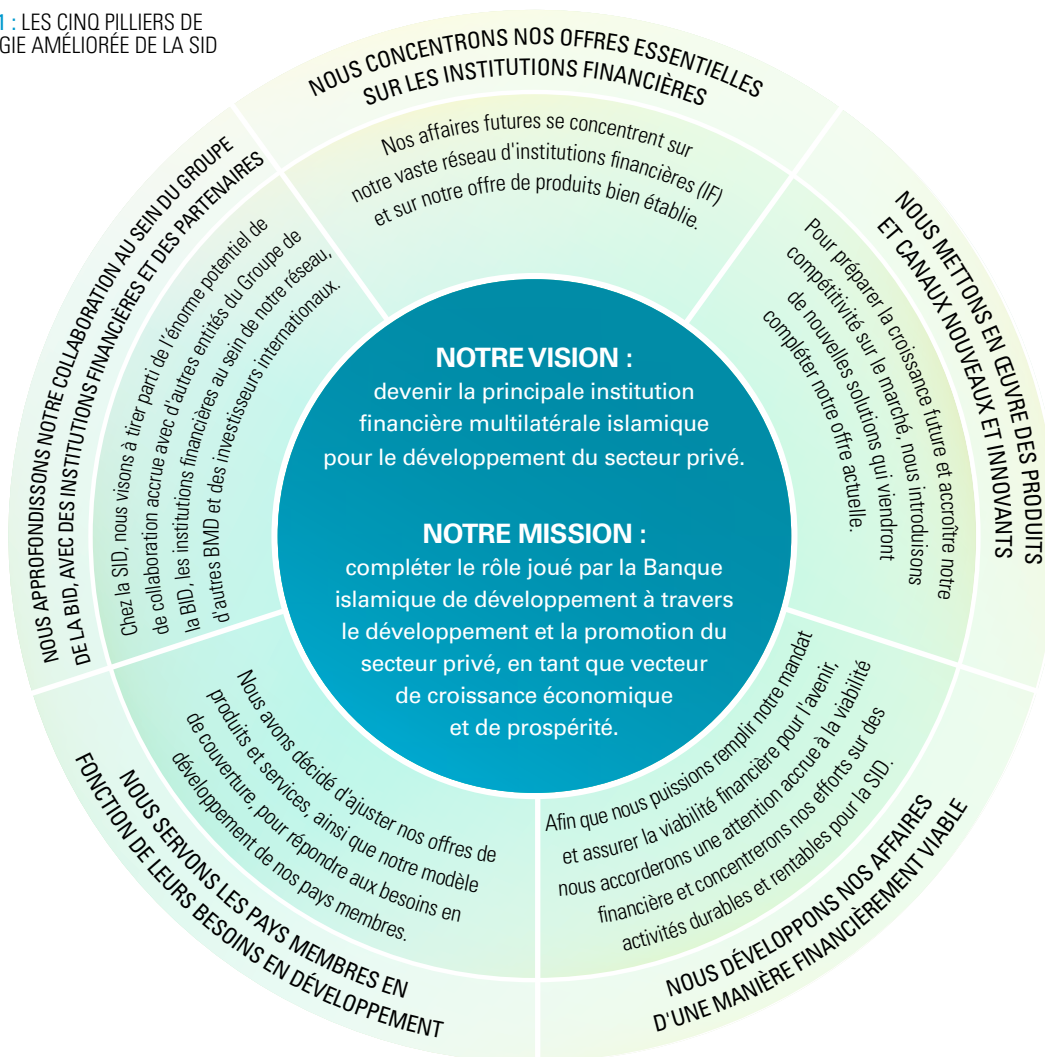


La Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) est une organisation multilatérale affiliée au Groupe de la Banque islamique du développement (Groupe de la BID). Son capital autorisé s'élevé à 4 milliards USD dont 2 milliards sont disponibles pour la souscription. Ses actionnaires regroupent la BID, 55 pays membres et cinq institutions financières publiques. La SID, dont le siège social est basé à Djeddah, a été créée par le Conseil des gouverneurs de la BID lors de sa 24e réunion annuelle qui s'est tenue à Djeddah en novembre 1999 (Rajab 1400).

La SID a pour mission de soutenir le développement économique de ses pays membres en fournissant une aide financière aux projets du secteur privé conformément aux

principes de la charia, visant à créer des emplois et à renforcer leur potentiel d'exportation. En outre, la SID a pour mandat de mobiliser des ressources supplémentaires pour des projets et d'encourager le développement de la finance islamique. La SID attire également des co-financiers pour ses projets et fournit des services du conseil aux gouvernements et aux groupes du secteur privé sur les politiques visant à encourager la création, l'expansion et la modernisation des entreprises privées, le développement des marchés financiers, les meilleures pratiques de gestion et le renforcement du rôle des économie de marché. Les opérations de la SID complètent les activités de la BID dans les pays membres ainsi que celles des institutions financières nationales.

FIGURE 1.1 : LES CINQ PILLIERS DE LA STRATÉGIE AMÉLIORÉE DE LA SID

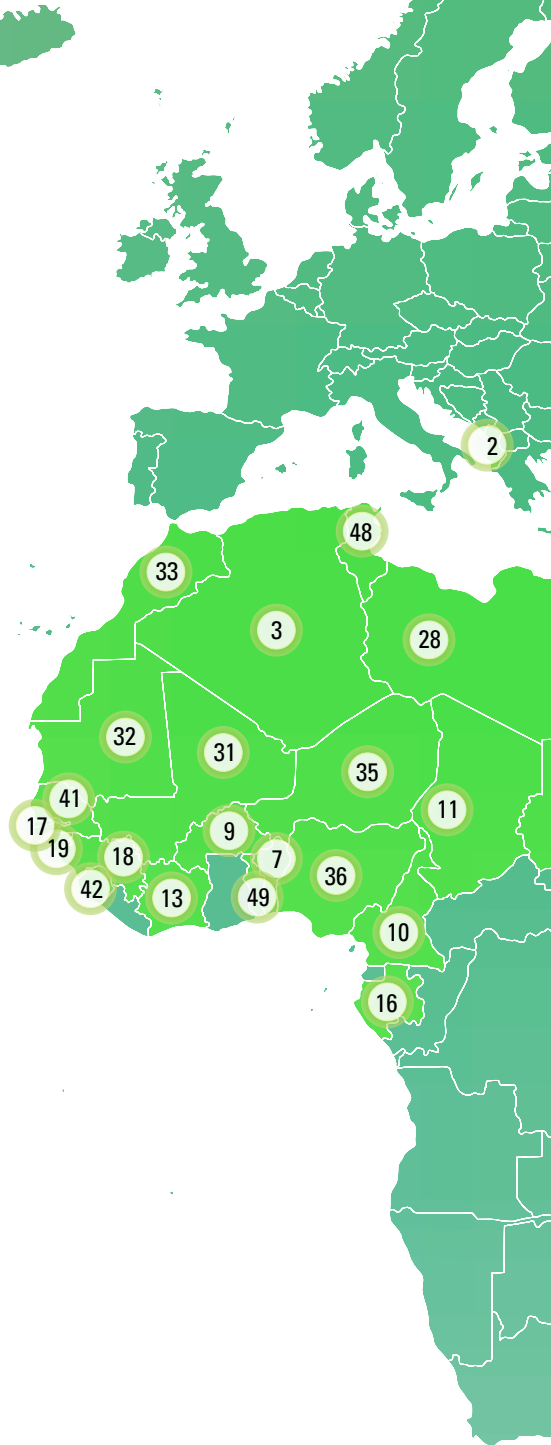


LA PORTÉE DE NOS OPÉRATIONS

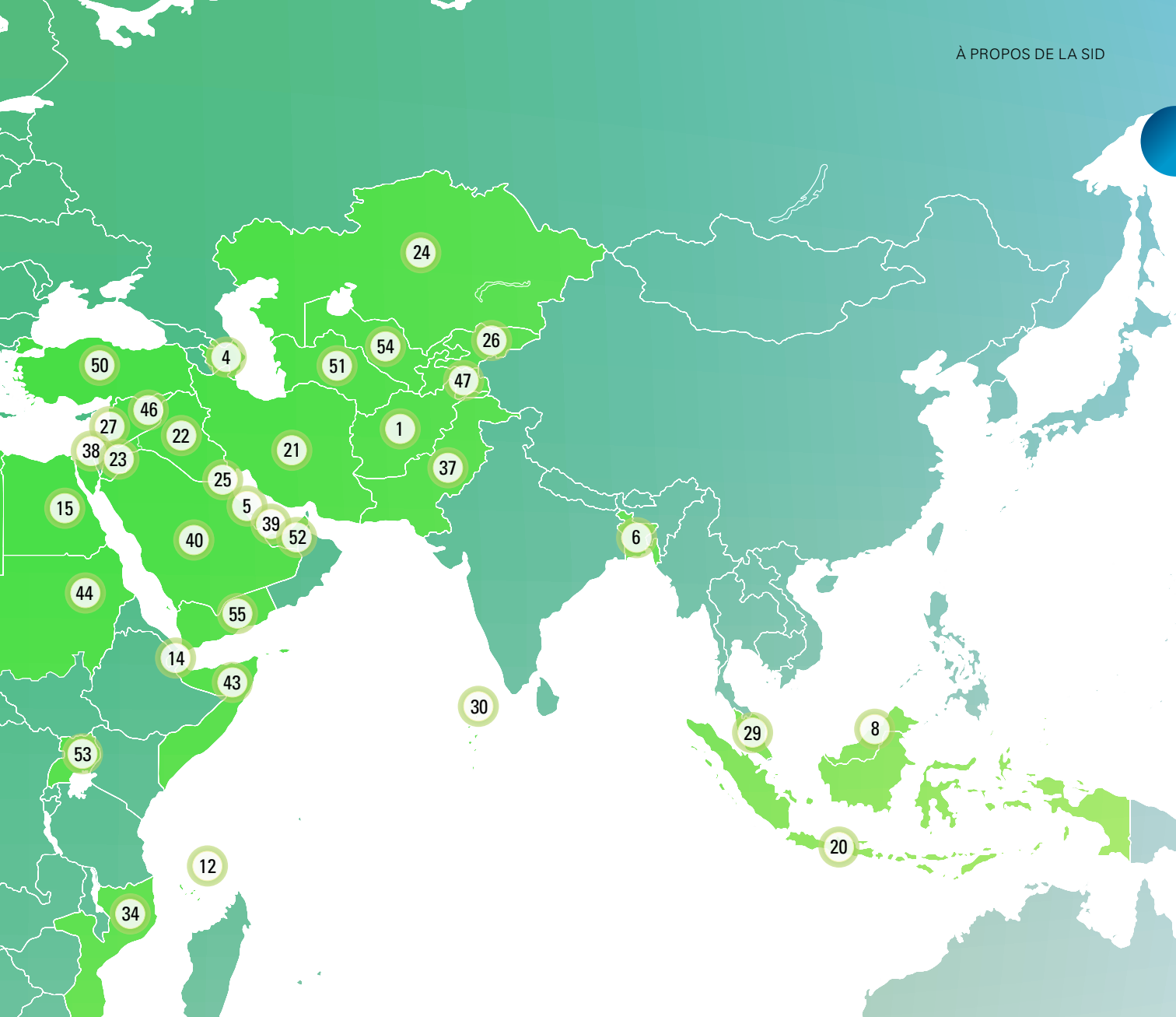
Nous intervenons toujours dans les pays membres en fonction de leur stade de développement. Dans les pays membres moins développés, nous nous concentrons sur la construction des bases de la compétitivité et l'amélioration de l'environnement réglementaire. Cependant, dans les pays plus développés, nous nous concentrons sur l'amélioration des marchés du secteur privé en augmentant la sophistication des affaires



Nous restons déterminés à intensifier et à renforcer notre engagement pour aider les pays à surmonter leurs défis de développement en face à des changements rapides.



Les frontières ou les noms des pays ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Groupe de la BID. Cette carte est donnée à titre indicatif et n'implique l'expression d'aucune opinion de la part du Groupe de la BID, concernant le statut juridique de tout pays ou territoire ou concernant la délimitation des frontières.



- | | | | | |
|----------------|------------------|---------------|--------------------|-------------------------|
| 1 Afghanistan | 12 Comores | 23 Jordanie | 34 Mozambique | 45 Suriname |
| 2 Albanie | 13 Côte d'Ivoire | 24 Kazakhstan | 35 Niger | 46 Syrie |
| 3 Algérie | 14 Djibouti | 25 Koweït | 36 Nigéria | 47 Tadjikistan |
| 4 Azerbaïdjan | 15 Égypte | 26 Kyrgyzstan | 37 Pakistan | 48 République togolaise |
| 5 Bahreïn | 16 Gabon | 27 Liban | 38 Palestine | 49 Tunisie |
| 6 Bangladesh | 17 Gambie | 28 Libye | 39 Qatar | 50 Turquie |
| 7 Bénin | 18 Guinée | 29 Malaisie | 40 Arabie Saoudite | 51 Turkménistan |
| 8 Brunei | 19 Guinée Bissau | 30 Maldives | 41 Sénégal | 52 Émirats Arabes Unis |
| 9 Burkina Faso | 20 Indonésie | 31 Mali | 42 Sierra Leone | 53 Ouganda |
| 10 Cameroun | 21 Iran | 32 Mauritanie | 43 Somalie | 54 Ouzbékistan |
| 11 Tchad | 22 Iraq | 33 Maroc | 44 Soudan | 55 Yémen |



LA SID EN CHIFFRES

2.1 APERÇU DE 2020

306,6 MILLIONS USD

D'APPROBATIONS

87,6 %

INVESTIS DANS LE SECTEUR FINANCIER AVEC
LES MPME COMME BÉNÉFICIAIRES FINAUX

UN TOTAL DE

8

PROJETS APPROUVÉS

1

PROJET MONDIAL

7

PAYS COUVERTS

BANGLADESH,
INDONÉSIE, MALDIVES,
PAKISTAN, SÉNÉGAL,
TURQUIE ET OUZBÉKISTAN

APPROBATIONS PAR PRODUIT

LIGNE DE FINANCEMENT

255 MILLIONS USD

FINANCEMENT À TERME

38
MILLIONS USD

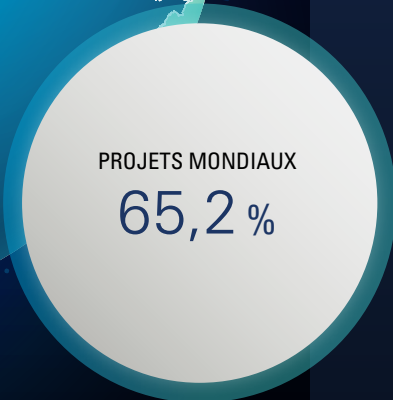
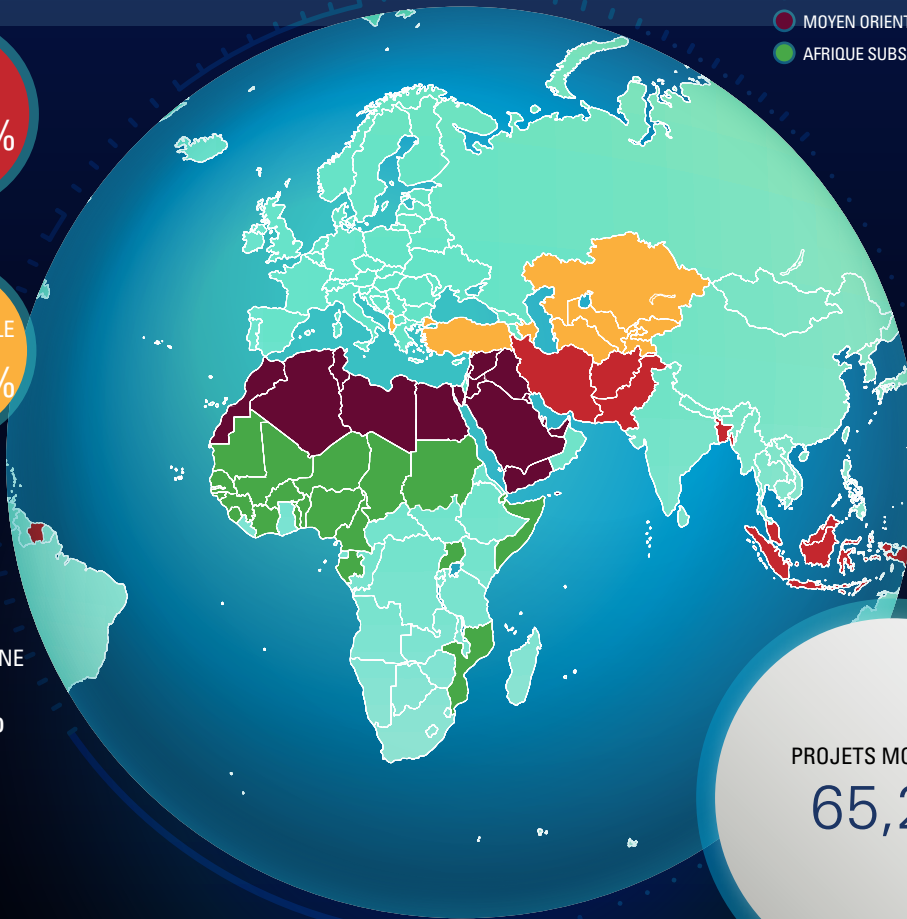
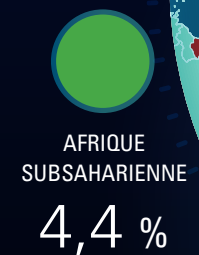
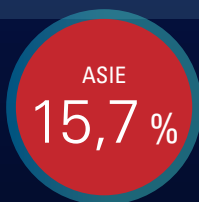
FONDS PROPRES
INSTITUTIONNELS

13,6
MILLIONS USD

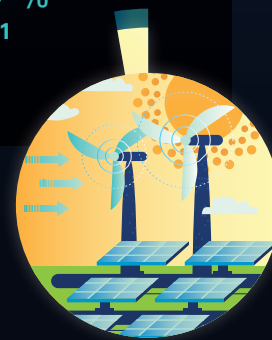
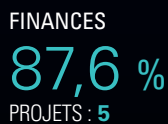


APPROBATIONS PAR RÉGION

- ASIE
- EUROPE ET ASIE CENTRALE
- MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD
- AFRIQUE SUBSAHARIENNE



APPROBATIONS PAR SECTEUR



2.2 BILAN DE 2020

Depuis sa création en 1999, la SID a continué de soutenir une croissance inclusive en facilitant le développement du secteur privé dans ses pays membres.

LE TOTAL DES APPROBATIONS PASSANT DE 147,5 MILLIONS USD L'ANNÉE PRÉCÉDENTE À

306,6 MILLIONS USD

LE MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS COMPREND UN PACKAGE DE MESURES DE STIMULATION DE

250 MILLIONS USD

DANS LE CADRE DE LA COVID-19 CONÇU POUR OFFRIR DU SOUTIEN SOUS FORME D'INSTRUMENTS FINANCIERS À COURT ET À MOYEN TERME

65,2 %

DES APPROBATIONS DE LA SID ONT ÉTÉ ALLOUÉES À DES PROJETS MONDIAUX (MULTI-PAYS)

EN 2020, LES DÉCAISSEMENTS ONT ATTEINT

135,48 MILLIONS USD

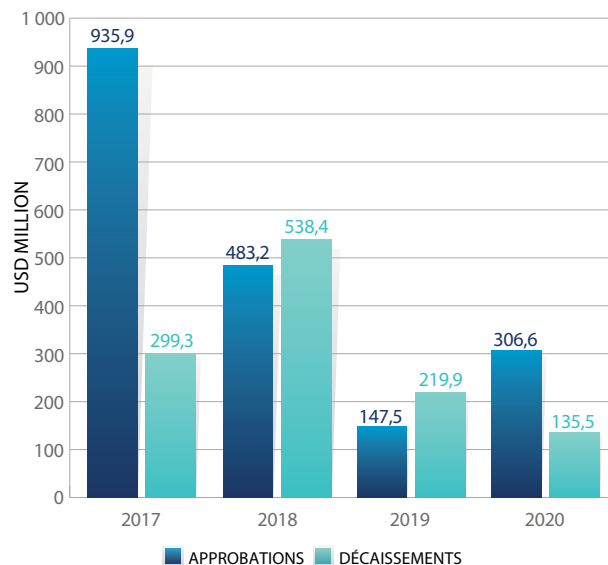
SOIT UN RATIO DÉCAISSEMENTS / APPROBATION DE

44,2 %

LA PLUS GRANDE PART DES DÉCAISSEMENTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE EST ALLOUÉE AUX LIGNES DE FINANCEMENT POUR

84,4 MILLIONS USD

FIGURE 2.2.1 : TENDANCES DES APPROBATIONS ET DÉCAISSEMENTS DE LA SID

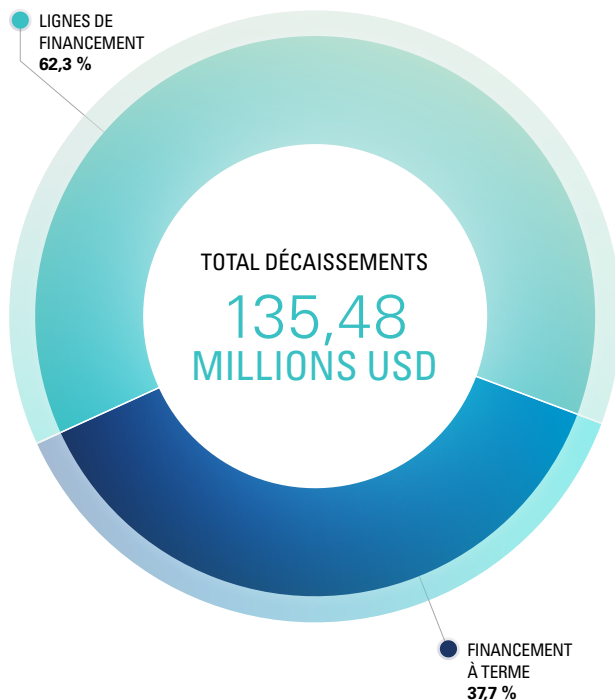


Après un ralentissement en 2019 en raison de la restructuration organisationnelle, l'année 2020 a vu la SID réaliser un virage positif, le total des approbations passant de 147,5 millions USD l'année précédente à 306,6 millions USD, avec plus de la moitié des opérations allouées aux secteurs à fort impact (y compris le secteur financier et le secteur des infrastructures) dans les pays à revenu faible et moyen.

Le montant total des approbations comprend un package de mesures de stimulation de 250 millions USD dans le cadre de la COVID-19 conçu pour offrir du soutien sous forme d'instruments financiers à court et à moyen terme. Les principaux bénéficiaires de ce soutien sont les PME et le secteur privé dans les pays membres, dans le but de fournir de l'assistance, de renforcer la demande et de protéger les moyens de subsistance des populations.

En 2020, les décaissements ont atteint 135,48 millions USD, soit un ratio décaissements / approbation de 44,2 %. La plus grande part des décaissements de l'année écoulée est allouée aux lignes de financement pour 84,4 millions USD, soit 62,3 %, suivies par le financement à terme (37,7 % du total des décaissements).

FIGURE 2.2.2 : DÉCAISSEMENTS PAR PRODUIT 2020



Dans le cadre des efforts visant à créer de nouveaux canaux d'opération dans les pays membres, la SID a approuvé 255 millions USD pour les projets de ligne de financement, tandis que les décaissements aux institutions financières sous forme de ligne de financement ont atteint 84,4 millions USD en 2020. Concernant le secteur réel, un financement de 38 millions USD a été approuvé et 51,08 millions USD ont été décaissés au cours de la même période. Les décaissements dépassent les approbations car ils incluent les décaissements des approbations de l'année précédente et ont été alloués principalement aux secteurs à fort impact tels que l'énergie et l'industrie et les mines.

En termes de répartition régionale, 65,2 % des approbations de la SID ont été allouées à des projets mondiaux (multi-pays), 15,7 % à l'Asie, suivis de 14,7 % à l'Europe et l'Asie centrale et 4,4 % à l'Afrique subsaharienne.

En termes d'efforts de mobilisation des ressources, la SID a signé quatre nouveaux mandats d'émissions du Soukouk en 2020, avec un volume d'émission total prévu d'environ 2,3 milliards USD.

FIGURE 2.2.3 : APPROBATIONS PAR PRODUIT 2020

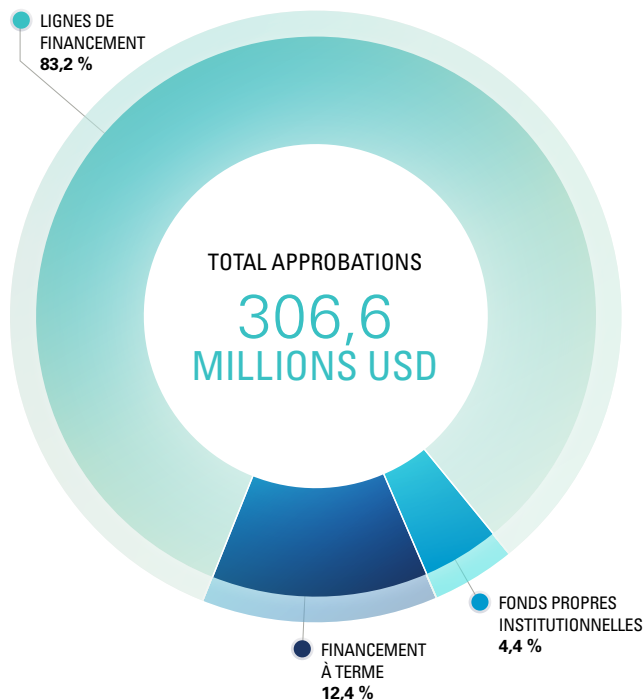
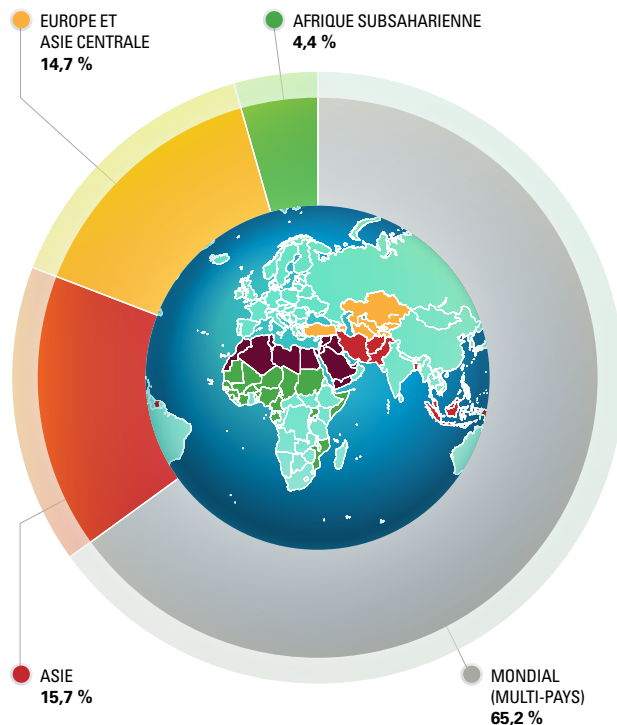


FIGURE 2.2.4 : APPROBATIONS PAR RÉGION 2020



2.3 FAITS SAILLANTS DEPUIS LA CRÉATION

Depuis sa création, la SID a approuvé plus de 6,8 milliards USD et a décaissé plus de 3,5 milliards USD visant le développement du secteur privé dans ses pays membres.



NOS APPROBATIONS COMPRENNENT :

111 PROJETS DE LIGNES DE FINANCEMENT ÉVALUÉS À **2,9 MILLIARDS USD**

224 PROJETS DE FINANCEMENT À TERME ÉVALUÉS À **2,3 MILLIARDS USD**

144 PROJETS DE FONDS PROPRES ÉVALUÉS À **1,0 MILLIARD USD**

15 PROJETS DU FONDS ÉVALUÉS À **532,8 MILLIONS USD**

Depuis sa création, la SID a approuvé près de 500 projets pour une valeur dépassant 6,8 milliards USD. Les approbations de la SID ont couvert plusieurs secteurs, notamment la finance, les infrastructures, l'agriculture, la fabrication et l'énergie, avec des opérations d'investissement présentes dans 50 pays membres.

À ce jour, 77 % des approbations ont été alloués au financement par crédit (financement à terme et lignes de financement), suivis de 15,2 % aux prises de participation au capital (fonds propres institutionnels et fonds propres des entreprises) et les 7,8 % restants au fonds.

La plus grande part des approbations a été alloué au secteur financier (hors fonds) qui est l'intermédiation du financement des PME avec 51,25 % des approbations brutes à ce jour. Le secteur industriel et minier occupe la deuxième place (18,87 %) avec une valeur de 1,3 milliard USD, suivis par les fonds avec 7,79 %, puis l'immobilier, l'énergie, la santé et autres services sociaux, l'information et la communication, l'énergie, le commerce et les transports, avec 21,01 %. Les 74,4 millions USD restants (1,09 %) sont alloués aux secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de l'eau, assainissement et gestion des déchets.

Nos approbations reflètent également notre vaste portée géographique. A la fin de 2020, les opérations d'investissement de la SID couvraient 50 pays membres, en plus d'un certain nombre de projets régionaux et mondiaux couvrant plusieurs économies. La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) représente 29,3 % des approbations brutes, suivie de l'Europe et de l'Asie centrale avec 21,9 %, de l'Afrique subsaharienne avec 17,7 % et de l'Asie avec 14,3 %. La part des projets régionaux / mondiaux couvrant plusieurs pays dans différentes régions représentent 16,8 % des approbations brutes.

La SID a décaissé plus de 3,5 milliards USD depuis sa création. Les décaissements varient selon le produit, avec les lignes de financement et les projets de financement à terme représentant la plus grande part (39,1 % et 36,4 %, respectivement). Les opérations de fonds propres ont représenté 16,5 %, suivies par les fonds avec 8 %.

FIGURE 2.3.1: TOTAL DES APPROBATIONS PAR PRODUIT DEPUIS LA CRÉATION

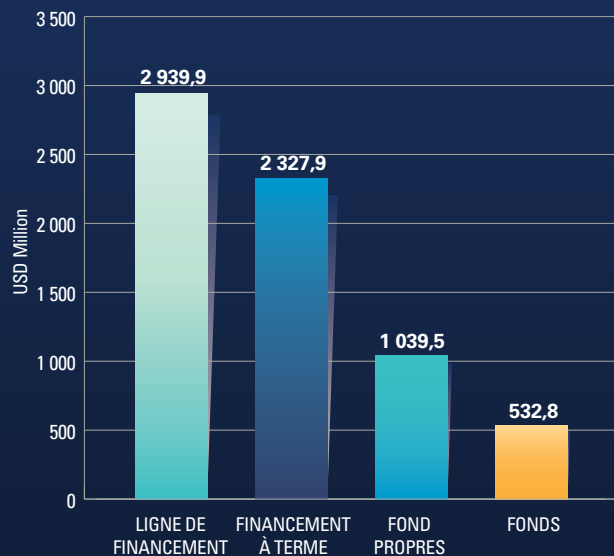


FIGURE 2.3.2: TOTAL DES APPROBATIONS PAR SECTEUR DEPUIS LA CRÉATION

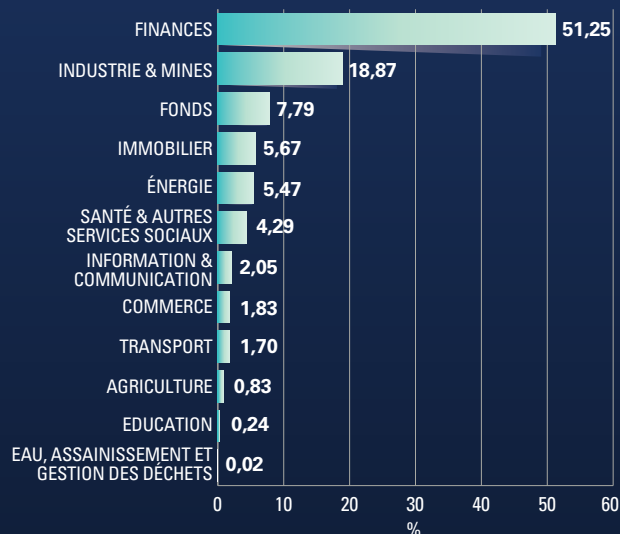


FIGURE 2.3.3 : TOTAL DES APPROBATIONS PAR RÉGION DEPUIS LA CRÉATION

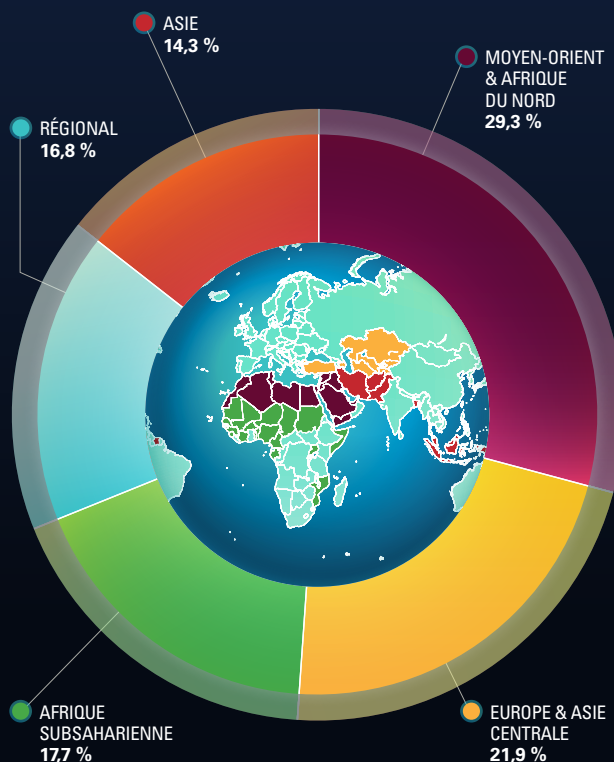
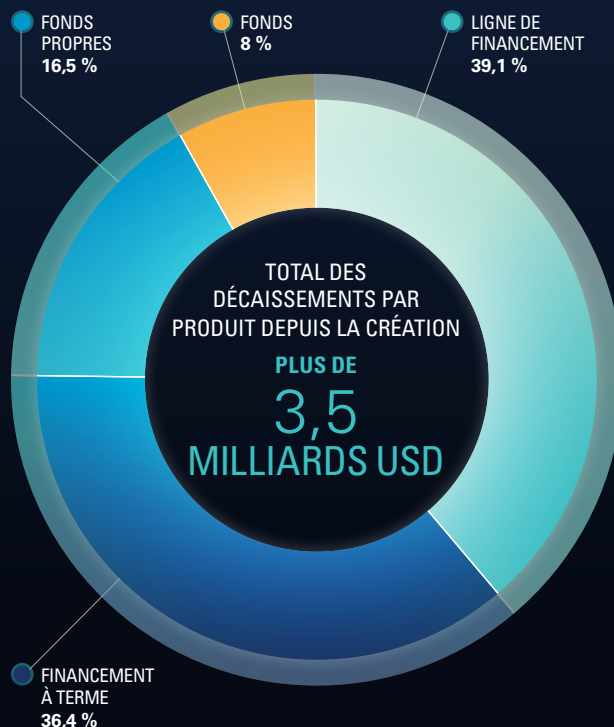


FIGURE 2.3.4 : TOTAL DES DÉCAISSEMENTS PAR PRODUIT DEPUIS LA CRÉATION





NOS OPÉRATIONS, ACTIVITÉS ET PERFORMANCES : FAITS SAILLANTS DE 2020

En 2020, le travail efficace de la SID a aidé les entreprises à innover, à renforcer la résilience du secteur privé et à créer de meilleurs emplois.

LE MODÈLE COMMERCIAL DE PT MMF A ÉTÉ AXÉ SUR LE FINANCEMENT DES MOTOS, QUI EST LE PRINCIPAL MOYEN DE TRANSPORT POUR DE NOMBREUSES PME EN INDONÉSIE



3.1 SOUTENIR LES PME INDONÉSIENNES

PRODUIT : Ligne de financement

CLIENT : PT Mandala Multifinance (PT MMF) Tbk

MONTANT : 50 millions USD

OBJECTIF : Financer des actifs à vendre / louer à des PME indonésiennes

ODD ABORDÉS :



ODD # 8 : Travail décent et croissance économique;



ODD # 9 : Industrie, innovation et infrastructure;



ODD # 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

En 2020, la SID a accordé la quatrième facilité dans le cadre d'une facilité de ligne de financement syndiqué de 50 millions USD à PT Mandala Multifinance Tbk (PT MMF). La SID a accordé une nouvelle facilité d'une valeur de 20 millions USD et les 30 millions USD restants devraient être organisés par financement syndiqué au mieux des capacités. La ligne accordée au PT MMF sera principalement utilisée pour financer des actifs à vendre ou à louer à des PME indonésiennes avec un impact substantiel sur le développement dans les secteurs suivants : agro-industrie, biotechnologies, éducation, services financiers, fabrication, santé, informatique et multimédia et énergie. Le financement des projets se fera conformément aux principes de la charia et conformément aux critères d'éligibilité de la SID.

PT MMF a été créée en 1983 et est cotée à la Bourse indonésienne depuis 2005, avec une capitalisation boursière d'environ 216 millions USD en janvier 2020. Avec plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie automobile, le modèle commercial de PT MMF a été axé sur le financement des motos, qui est le principal moyen de transport pour de nombreuses PME en Indonésie. En 2006, la société a créé l'unité d'affaires conformes à la charia afin d'élargir son offre de produits, étant donné que la majorité de la population indonésienne est musulmane. L'entreprise est actuellement présente dans 24 provinces avec 264 bureaux et plus de 7 000 employés.

PT MMF est un partenaire solide et a mis en œuvre avec succès les trois précédentes facilités de la SID pour un montant total de 28 millions USD en 2008, 2011 et 2013. Tous les clients financés par PT MMF ont réglé leurs acomptes sans aucun défaut et les trois facilités ont eu un impact substantiel sur le développement, comme le confirment divers rapports d'évaluation de l'efficacité du développement de la SID. Par conséquent, l'entreprise est un exemple marquant des réussites de la SID. Depuis l'extension de la première ligne en 2008, PT MMF a traversé plusieurs cycles économiques, mais s'est avéré être un partenaire fiable, avec une croissance constante des affaires alimentée par une équipe de direction compétente et de bonnes pratiques de gestion des risques et de gouvernance.

À la fin de 2019, le total des actifs de la société avait augmenté de 36 % et atteignait 340 millions USD, contre 250 millions USD en 2018. Cela s'explique par une forte croissance du portefeuille de prêts de 34 %, soit 316 millions USD à la fin de 2019. Le total des fonds propres a augmenté de 11 %, passant de 2 milliards IDR (142 millions USD) à la fin 2018 à 2,3 milliards IDR (164 millions USD) à la fin de 2019. Au cours de la même période, la société a enregistré un bénéfice net de 350 milliards IDR (25,1 millions USD), soit une augmentation de 12 % par rapport à 325 milliards IDR (22,5 millions USD) en 2018. PT MMF a réussi à maintenir son ratio coûts / revenus à un niveau modéré au cours des trois dernières années (71 % en 2019), qui a eu un impact indirect sur le rendement des fonds propres moyens (ROAE) (16 %) et le rendement des actifs moyens (ROAA) (8,4 %) à la fin de 2019. De plus, le niveau des prêts non performants a diminué à 1,14 % en 2019 contre 1,27 % l'année précédente.



La société possède un important pipeline composé de PME bien établies et d'un fort impact sur le développement et d'une gestion saine. Ce pipeline sera financé dans le cadre de la facilité de ligne de financement récemment approuvée par la SID. En outre, ce pipeline est équilibré, couvrant des secteurs tels que l'agriculture, la construction et le commerce, représentant les principaux pourvoyeurs d'emplois dans le pays. Outre la promotion de la finance islamique, le solide portefeuille de projets à financer permettrait à la SID de contribuer principalement à l'ODD # 8 : Travail décent et croissance économique; ODD # 9 : Industrie, innovation et infrastructure; et ODD # 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs. La facilité de la ligne de financement accordée à PT MMF est un modèle dans la région asiatique qui peut être reproduit pour d'autres institutions financières non bancaires de la région.

LA SID VISE À OBTENIR UN FORT IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT EN TERMES DE CRÉATION D'EMPLOIS, DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE ISLAMIQUE



3.2 ACCROÎTRE L' ACCÈS AU FINANCEMENT ISLAMIQUE POUR LE SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN

PRODUIT : Ligne de financement

CLIENT : La Banque NSIA en Côte d'Ivoire

MONTANT : 35 millions d'euros

OBJECTIF : Financer les PME en Côte d'Ivoire

ODD ABORDÉS :



ODD # 8 : Travail décent et croissance économique;



ODD # 9 : Industrie, innovation et infrastructure;

En 2020, la SID a approuvé une facilité de ligne de financement de 35 millions d'euros à La Banque NSIA en Côte d'Ivoire dans le cadre de la ligne de financement globale de 100 millions d'euros approuvée pour le pays afin de soutenir les entreprises du secteur privé éligibles dans le pays.

La SID a choisi La Banque NSIA, quatrième plus grande banque de Côte d'Ivoire, en tant qu'institution partenaire de ligne de financement en raison des solides capacités de souscription de la banque, de sa solidité financière et de sa bonne couverture de réseau à travers la Côte d'Ivoire.

La facilité est entièrement dédiée au soutien des entreprises du secteur privé éligibles en Côte d'Ivoire, où l'accès au financement reste l'une des principales contraintes. À travers ce projet, la SID vise à obtenir un fort impact sur le développement en termes de création d'emplois, de réduction de la pauvreté et de développement de la finance islamique.

La facilité accordée à La Banque NSIA est la première opération de ligne de financement de la SID en Côte d'Ivoire et vise à soutenir davantage la principale économie de la région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cette facilité de ligne de financement devrait avoir un impact sur le développement d'au moins deux ODD, à savoir l'ODD # 8 : Travail décent et croissance économique, et l'ODD # 9 : Industrie, innovation et infrastructure.

3.3 LA PLUS GRANDE ÉMISSION DE SOUKOUK DE LA SID DEPUIS SA CRÉATION

LA SID a réussi à marquer son retour sur le marché public des Soukouk après 4 ans d'absence avec l'émission d'un Soukouk de cinq ans de 600 millions USD. Ce Soukouk a été émis en octobre 2020 à un rendement de mid-swap + 140 bps et est la plus grande émission de Soukouk par la SID depuis sa création et double le montant de son émission inaugurale de 300 millions USD en 2016.

Le Soukouk a été souscrit par 37 investisseurs internationaux et régionaux. Cela témoigne de l'attention des investisseurs à l'égard du crédit de la SID et de la stratégie mise à jour que la nouvelle direction s'emploie avec diligence à formuler et à mettre en œuvre au cours des deux dernières années.

La SID a suscité une très forte réaction des investisseurs, le Soukouk étant sursouscrit par un facteur de deux, malgré un sentiment général faible du marché en raison de la pandémie COVID-19 en cours et d'autres vents contraires aux perspectives économiques mondiales.



LA SID A RÉUSSI À MARQUER SON RETOUR SUR LE MARCHÉ PUBLIC DES SOUKOUK APRÈS 4 ANS D'ABSENCE AVEC L'ÉMISSION D'UN SOUKOUK DE CINQ ANS DE

600 MILLIONS USD

LE SOUKOUK A ÉTÉ SOUSCRIT PAR 37 INVESTISSEURS INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX.



Le carnet de commandes était varié, avec des investisseurs de 13 pays du Moyen-Orient, d'Asie et d'Europe. Plus précisément, 75 % de la transaction a été allouée au Moyen-Orient, 21 % à l'Asie et 4 % en Europe. En termes de segments d'investisseurs, les banques ont reçu 57 %, les agences et les banques centrales ont reçu 29 %, les gestionnaires de fonds 13 % et les autres 1 %.

3.4 ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

3.4.1 PROGRAMME DE GESTION DES FONDs

Le principal objectif du programme de gestion de fonds de la SID est de développer les affaires de commandité (GP) de la SID et de lancer de nouveaux produits (ou fonds) «auto-vendus» en mettant l'accent sur les fonds internes alignés sur les compétences de base et les antécédents la SID en matière d'institutions financières. L'objectif principal est d'accroître la viabilité financière grâce à des produits performants et attrayants qui génèrent des rendements optimaux ajustés au risque, augmentent les d'honoraires provenant des services (c'est-à-dire la mobilisation des ressources) et renforcent l'impact sur le développement. A l'heure actuelle, deux fonds gérés en interne existent dans le cadre du programme : le Fonds d'investissement de la SID (UIF) et le Fonds du marché monétaire (MMF) de la SID.

3.4.1.1 FONDs D'INVESTISSEMENT DE LA SID (UIF)

L'objectif principal du Fonds d'investissement (UIF) de la SID est d'obtenir des rendements périodiques compétitifs en investissant dans des investissements viables et socialement responsables (principalement des instruments des entreprises, du commerce et de la trésorerie) conformément aux principes de la charia et à la politique d'investissement du Fonds. Depuis sa création, le Fonds a largement surperformé son indice de référence, générant un rendement cumulé d'environ 141 % pour les investisseurs au cours de ses 30 ans d'existence.

À la fin de 2018, la SID, en sa qualité de gestionnaire de fonds d'investissement, avait conclu que le fonds était parvenu à la clôture au regard de ses objectifs. En raison de sa durée de vie naturelle et du sentiment du marché, il a été décidé qu'une liquidation était dans le meilleur intérêt de actionnaires. En 2019, tous les commanditaires du Fonds ont approuvé à l'unanimité le plan de liquidation et de résiliation (PLR) pour entamer un processus systématique de résiliation et de liquidation des opérations et des investissements du Fonds.

La réalisation la plus notable à ce jour dans le cadre du PLR est le fait que le Fonds (la SID au nom du Fonds) a distribué 77,6 millions USD aux investisseurs (acheminant les désinvestissements cumulés en actions, les recouvrements actifs cumulés des prêts sous-jacents et les excédents de trésorerie), ce qui représente 59 % du total des unités dans le cadre de la période initiale de désinvestissement et de cession d'actifs de deux ans du PRL du Fonds. Malgré les répercussions associées à un climat macroéconomique difficile et à la pandémie de la COVID-19 en 2020, le gestionnaire du Fonds a réussi à obtenir des collectes cumulées depuis le début de l'année de 21,3 millions USD, composés de 16,6 millions USD de recouvrements de créances et de 4,7 millions USD de désinvestissement. Le Fonds a clôturé l'année avec un actif sous gestion d'environ 31,8 millions USD.

3.4.1.2 FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA SID (MMF)

La SID a lancé le Fonds du marché monétaire (MMF) en tant qu'investissement de démarrage de 50 millions USD en septembre 2013, et il s'agit du premier fonds géré en interne. Le Fonds est une solution de liquidité centrale destinée aux investisseurs et aux institutions à la recherche d'instruments liquides à court terme, de préservation du capital à court terme et de croissance du revenu. Le Fonds investit dans des placements bancaires et des instruments et portefeuilles à court terme générateurs de revenus à risque faible à modéré, tels que l'allocation de prime (encore faible) aux Soukous, pour plus de rendements.

Positionné comme un fonds du marché monétaire à rendement modéré, le MMF a surperformé les fonds de trésorerie dans sa catégorie, générant des rendements bien supérieurs à son objectif de rendement au cours de ses premières années d'activité. Ce succès a conduit à une augmentation du capital levé auprès d'investisseurs tiers alors qu'il augmentait ses actifs sous gestion à environ 268 millions USD, ce qui représente un multiplicateur de x 5,8 sur le capital investi au premier trimestre de 2016.



Le Fonds espère améliorer son image de marque, ses politiques d'investissement et ses cadres de gouvernance afin de continuer à attirer les investisseurs pour qu'ils atteignent la taille précédente de ses actifs sous gestion.

Au cours de la même année, MMF a reçu les prix du «Best Shari'ah Compliant Open-Ended High Yield Income Fund (depuis sa création)» et «Most Innovative Asset Management Firm 2016, APAC - MEA Region» par Wealth & Finance International. Depuis sa création, le Fonds a réalisé des décaissements de 2,8 milliards USD sur une base diversifiée, grâce à une stratégie d'allocation d'actifs bien conçue, un cadre de risque, une équipe de gestion de portefeuille expérimentée et une équipe dédiée aux relations avec les investisseurs et capable d'atteindre des institutions ciblées. Malgré la surperformance, le Fonds a malheureusement été impacté par deux pertes au cours de l'exercice 2018.

À l'heure actuelle, le Fonds espère améliorer son image de marque, ses politiques d'investissement et ses cadres de gouvernance afin de continuer à attirer les investisseurs pour qu'ils atteignent la taille précédente de ses actifs sous gestion. Avec un climat macroéconomique difficile et des répercussions pandémiques, la SID a mis en œuvre une stratégie de base axée sur la réduction du risque au sein du Fonds en réduisant considérablement son exposition au risque de crédit, en acceptant des rendements modestes tout en réduisant le profil de risque du Fonds. Cela a été fait pour protéger les investisseurs avant tout contre tout risque de baisse en investissant dans des placements à court terme et des transactions à faible risque avec un rendement attractif. Le Fonds a terminé l'année avec des actifs sous gestion d'environ 89,6 millions USD.

3.4.2 PROGRAMME DE GESTION DE PORTEFEUILLE

Dans le cadre de son programme de gestion de portefeuille, la SID investit et supervise les fonds sur les marchés géographiques d'intérêt en mettant fortement l'accent sur les PME. La SID vise à améliorer l'accès des PME au financement dans les pays membres et propose une gamme de produits d'investissement personnalisés, de capital-risque et d'assistance technique en s'associant avec des gestionnaires de fonds locaux de premier plan. À l'heure actuelle, la SID a des investissements dans trois Fonds gérés en externe : le Fonds tunisien « Theemar » et le Fonds saoudien « Afaq » pour les PME, en plus du Global Sustainable Fund de la SID (GSF). La période d'investissement du Fonds PME est terminée et il est actuellement en phase de sortie des entités sous-jacentes investies.

3.4.2.1 GLOBAL SUSTAINABLE FUND (GSF) DE LA SID

Le Global Sustainable Fund (GSF) de la SID est un fonds activement géré en conformité avec la Charia et axé sur le domaine environnemental, social et de la gouvernance (ESG), en ciblant les fonds propres mondiaux cotés qui utilisent une combinaison de stratégies axées sur l'alpha et le bêta sur les marchés des fonds propres. La SID est fière d'avoir lancé l'un des premiers fonds propres cotés et conformes à la Charia dans le domaine de l'ESG et de la durabilité en pleine croissance, et à ce jour, le Fonds a généré des primes lucratives et des objectifs de mobilisation de ressources 11 fois plus que l'engagement de la SID. Le fonds est géré par Saturna Capital et a surperformé en 2019 les indices de référence dans sa catégorie.

Pour l'année 2020, le fonds GSF de la SID a grimpé de 15,2 % contre 11,6 % pour l'indice islamique de référence MSCI ACWI. Hormis les trois premières semaines de janvier, le Fonds a surperformé l'indice de référence à tout moment au cours de l'année. En termes de gestion des actifs, il a clôturé l'année avec 53,4 millions USD et avec une appréciation cumulée de la valeur liquidative de 38 % depuis sa création.

La surperformance du Fonds est le résultat de la domination de la stratégie de répartition des actifs de la Charia et du Fonds ESG et de la diversification sectorielle dans les secteurs défensifs et gagnants. Les principaux secteurs à l'origine de la surperformance sont l'industrie, les technologies de l'information et la consommation de base. Les principaux freins à la performance ont été les matériaux et les soins de santé. L'absence de tout portefeuille

d'énergie a également contribué de manière significative à la surperformance de GSF par rapport à l'indice de référence.

3.4.2.2 LE FONDS D'INVESTISSEMENT THEEMAR (TUNISIE)

Le Fonds d'investissement Theemar est un fonds fermé conforme à la Charia avec des actifs sous gestion de 25 millions TND (16,1 millions USD au taux historique à la date de lancement) approuvé par le Conseil du marché financier de Tunisie. L'objectif d'investissement du Fonds est de fournir un financement en fonds propres aux PME en Tunisie, avec une allocation ciblée de 80 % dans des entreprises privées et 20 % dans des entreprises cotées en bourse. Le Fonds est géré par United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS), une société de gestion d'actifs créée en novembre 2008, agréée par les autorités tunisiennes des marchés financiers et travaillant sous leur contrôle.



La SID a investi un montant total de 10 millions TND (5,2 millions USD aux taux historiques) et détient 40 % du Fonds. Le Fonds a investi 26,6 millions de TND dans 10 PME depuis sa création, les aidant à croître, à se développer, à améliorer leurs opérations et à atteindre de nouveaux marchés. Le portefeuille couvre divers secteurs, notamment l'informatique, l'alimentation et les boissons, l'automobile, la santé, etc. À ce jour, trois de ces investissements ont été totalement ou partiellement cédés.

LE FONDS A INVESTI

26.6 MILLIONS DE TND

DANS 10 PME DEPUIS SA CRÉATION,
LES AIDANT À CROÎTRE, À SE DÉVELOPPER,
À AMÉLIORER LEURS OPÉRATIONS ET
À ATTEINDRE DE NOUVEAUX MARCHÉS.



En novembre 2020, la durée de vie du Fonds a été prolongée par les actionnaires pour une année supplémentaire. Au cours de la même période, le Fonds est entré dans la phase de désinvestissement et se concentrera sur les sorties futures. Bien que le gestionnaire de fonds ait déjà réalisé trois sorties à ce jour, la plupart des investissements restants ont besoin de temps pour arriver à échéance avant la sortie et certains investissements nécessitent des améliorations opérationnelles, entre autres, afin de réussir les sorties. Au cours de la période de prolongation, le gestionnaire de fonds continuera de travailler en étroite collaboration avec les sociétés investies, en appliquant des approches individuelles afin d'obtenir des sorties réussies et des rendements élevés pour les actionnaires.

3.4.2.3 SAUDI "AFAQ" SME FUND (KSA)

Le Fonds saoudien pour les PME «Afaq» est un fonds fermé conforme à la Charia avec des actifs sous gestion de 400 millions SAR (107 millions USD) approuvé par l'Autorité des marchés des capitaux (CMA) d'Arabie saoudite. Son objectif d'investissement est de fournir un financement mezzanine aux PME pour la croissance et / ou l'expansion en Arabie Saoudite. Le Fonds est géré par Malaz Capital, une société de gestion d'actifs opérant sous la réglementation de la CMA.

La SID a investi 100 millions SAR (26,7 millions USD) en septembre 2013 et détient 25 % du Fonds. Depuis sa création, un total de 191 millions de SAR a été déployé par le Fonds en faveur de 12 PME en Arabie Saoudite sous la forme Mourabaha de marchandises et de fonds propres pour financer la croissance et l'expansion des opérations. Le portefeuille couvre divers secteurs, notamment la fabrication, l'éducation, la santé, etc. La période d'investissement du Fonds s'est terminée en septembre 2018 et le gestionnaire de fonds se concentre actuellement sur les sorties, les recouvrements et les distributions. Depuis la fin de la période d'investissement, le gestionnaire de fonds a réalisé deux sorties d'investissements, la sortie la plus récente ayant un multiplicateur de x 1,6.

Au cours de la période en cours, la valeur liquidative du Fonds a connu une légère appréciation, principalement due à la sortie réussie qui a été compensée par des provisions et des dépréciations d'autres sociétés investies.

4.1 L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ENTREPRENEURIAT ET LES PME

Le choc économique de la pandémie de la COVID-19 a été sans précédent dans sa complexité et sa gravité. Les verrouillages à l'échelle nationale, ainsi que les changements de comportement dus à la peur de la pandémie, ont non seulement provoqué des perturbations dans la production, mais ont également conduit au plus grand effondrement de la demande de production des entreprises depuis la Grande Dépression. Alors que les revenus chutaient, les PME ont eu du mal à s'acquitter de leurs obligations financières envers les créanciers et les fournisseurs et à couvrir leurs coûts d'exploitation. Compte tenu de la nature mondiale de la crise, de sa gravité et de l'incertitude entourant la reprise, de nombreuses entreprises, en particulier les petites entreprises qui manquent de garanties, avaient un besoin critique d'obtenir des financements pour se ressaisir jusqu'à ce que les conditions commerciales se stabilisent.

L'idée que les PME montreront la voie de la reprise économique peut sembler à première vue contre-intuitive, car les PME se sont révélées être les plus vulnérables à l'impact financier de la pandémie. Les PME auront besoin d'un soutien gouvernemental continu sous la forme de plans de relance et d'initiatives de financement. La reprise économique dépendra de la croissance, de l'innovation et de l'adaptabilité à l'évolution du paysage économique et social à long terme, créant en fin de compte un cadre économique plus résilient aux crises futures.

Prenant en compte la base de clients des lignes de financement de la SID, le besoin urgent de restructurer ou de rééchelonner les facilités de financement est devenu évident alors que la première vague de la pandémie et les verrouillages ultérieurs se sont répandus dans les régions des clients. En outre, la plupart des institutions financières locales ont été chargées par leurs gouvernements respectifs d'envisager certaines flexibilités pour atténuer l'impact financier de la pandémie sur leurs clients. Les institutions financières devaient également fournir des liquidités et des financements indispensables aux entreprises concernées, en particulier aux PME.

4.2 APERÇU DU PACKAGE DE RÉPONSES COVID-19 DE LA SID

Au début de l'épidémie de la COVID-19, la SID a pris des mesures rapides et audacieuses en s'engageant avec les pays membres pour s'assurer que les besoins critiques du secteur privé étaient effectivement satisfaits à la suite de la réponse d'urgence annoncée par le Groupe de la BID, qui déploiera collectivement près de 2,3 milliards USD.

Pour minimiser l'impact de la pandémie sur le secteur privé et pour sauver les entreprises et préserver les emplois et les moyens de subsistance, la SID a affecté 250 millions USD de financement d'urgence principalement sous forme d'instruments de financement à court et moyen terme. Le financement vise à aider les clients existants et nouveaux qui peuvent démontrer que leurs affaires ont été vraiment touchés par la pandémie, en particulier ceux des secteurs de l'agroalimentaire, de l'énergie et d'autres secteurs économiques vulnérables. La SID a alloué 200 millions USD des 250 millions USD aux lignes de financement pour les institutions financières et les acteurs du secteur privé touchés par la pandémie COVID-19. La relation bien établie de la SID avec un grand nombre d'institutions financières en tant que partenaires fiables pour acheminer les lignes de financement vers les PME permet à la SID d'atteindre ses clients cibles rapidement. Parallèlement, les 50 millions USD restants ont été alloués à des investissements en fonds propres dans des institutions financières islamiques (IFI) et des industries sélectives largement liées à la santé et à l'alimentation.

4.2.1 PACKAGE DE FINANCEMENT D'URGENCE

L'engagement de la SID avec 250 millions USD vise les activités suivantes :

- **Lignes de financement (y compris les transactions avec des facilités adossées / garanties par le gouvernement).** À cet égard, la SID a choisi une liste des institutions financières qui bénéficieront de facilités similaires dans le but de soutenir les entreprises du secteur privé touchées par la pandémie de la COVID-19. Les contreparties sélectionnées sont une combinaison de banques privées et publiques et d'IFI régionales dotées de solides finances et du profil de risque souhaité. La SID a proposé un produit spécial sous forme d'une ligne de financement standardisée (Wakala et Mourabaha), destinée à soutenir les entreprises du secteur privé touchées par la pandémie. En outre, la SID travaille en étroite collaboration avec

plus de 100 institutions financières locales et régionales pour fournir le soutien nécessaire afin qu'elles puissent continuer à financer les PME dans les secteurs touchés dans leurs marchés.

- **Financement à terme et financement des infrastructures pour les secteurs de la santé, de l'énergie et de l'agro-industrie.** Les équipes de la SID travailleront avec diligence pour identifier certains projets réalisables dans le domaine des soins de santé et des services publics à financer dans les pays membres les plus touchés.
- **Investissement en fonds propres et collaboration avec et à travers des sociétés investies de la SID et d'autres institutions financières de son réseau.** De nombreuses sociétés investies de la SID sont confrontées à des problèmes liés au recouvrement en temps opportun du financement des clients et éventuellement à un financement non performant prévu (FNP). À cet égard, l'équipe d'équité de la SID a travaillé sur un plan d'urgence pour soutenir les entreprises investies en injectant des capitaux supplémentaires et en accordant des lignes de financement.
- **Connecter les services de santé des pays membres développés avec les pays membres nécessitant des services médicaux.** Dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou d'un le cadre de liens inversés, la SID travaille également en étroite collaboration avec certains clients et homologues jouissant de dotations en soins de santé avancées à transférer ou à accorder de l'assistance sanitaire aux zones géographiques nécessiteuses.

4.2.2 NOUVEAUX PRODUITS ET PLATES-FORMES

La SID est en cours de lancer de nouveaux produits et mécanismes de financement pour répondre aux exigences et besoins spécifiques de ses pays membres. Ces initiatives comprennent, sans s'y limiter, des lignes de financement garanties par le gouvernement et des outils de financement à terme partagés.

4.2.3 PRÉSENTATION DES PROCESSUS ACCÉLÉRÉS

Dans le but de devenir plus efficace dans notre réponse à la crise et compte tenu de la nature pressante et urgente de la demande du package de la COVID-19, la SID a adopté une approche accélérée pour les processus d'approbation et de décaissement. Cela vise à répondre aux besoins des pays membres de manière urgente. En tant que partenaire, la priorité des allocations est donnée aux clients existants ayant de bons antécédents de remboursement, aux institutions financières publiques (IF) et aux institutions nationales et régionales de financement du développement (IFD).

Afin de déployer le package de la COVID-19 de manière efficace et opportune, la SID a entrepris les actions suivantes, à savoir :

- Collecte des demandes des clients IF pour les facilités de ligne de financement dans le cadre du package de la COVID-19;
- Adoption d'une procédure de cadre de processus accéléré pour le traitement des transactions dans le cadre du package et l'interaction au sein de l'écosystème de la SID (c.-à-d. Risques, juridique, charia, questions de conformité);
- Identification des opportunités potentielles d'investissements en fonds propres dans les secteurs financiers et impactés de la Santé et de l'Alimentation conformément à la stratégie des unités du respectives de la SID.

À la fin de 2020 et dans le cadre du package de la COVID-19, la SID avait collecté un total de 25 demandes de financement formelles d'un montant de 394 millions USD auprès de banques commerciales, de banques publiques et d'IFD régionales.

En outre, la SID a approuvé quatre transactions d'un montant total de 48 millions USD comme suit :



Turquie : Ligne de financement pour deux banques publiques pour un montant total de 20 millions USD : 10 millions USD pour Ziraat Bank et 10 millions USD pour Vakif Bank.



Burkina Faso : une facilité de ligne de financement de 15 millions d'euros (équivalent à 18 millions USD) pour Coris Bank International a été approuvée et décaissée.



Nigéria : une facilité de ligne de financement de 10 millions USD a été approuvée pour Jaiz Bank.

4.3 FINTECH : COMBLER L'ÉCART ENTRE « L'ANCIENNE » ET LA « NOUVELLE » NORME

La Fintech est supposée être un mouvement moderne, mais l'utilisation de technologies de pointe pour aider les institutions financières n'est en aucun cas un phénomène récent. L'industrie des services financiers a introduit les cartes de crédit dans les années 50, les services bancaires sur Internet dans les années 90 et la technologie de paiement sans contact depuis le début du millénaire.

Une des raisons pour lesquelles les progrès de la fintech d'aujourd'hui sont adoptés si rapidement par la conscience du public est peut-être due au fait qu'ils sont impulsés par les secteurs des services non financiers. A une époque où les produits de détail peuvent être commandés et livrés très rapidement, il n'est pas surprenant que les gens souhaitent que leurs transactions financières se déroulent également en temps réel et que les décisions soient prises en quelques instants plutôt qu'en quelques semaines, voire en quelques jours. Les consommateurs attendent également de la transparence et qu'on réponde à leurs questions financières complexes avec des termes clairs et pertinents qui ont du sens dans leur vie quotidienne et qui correspondent à leurs objectifs financiers globaux.

Les institutions financières (IF), en particulier les banques, ont dû adapter leur approche stratégique pour faire face à la pression croissante des clients et des parties prenantes organisationnelles, parallèlement à la prolifération des options technologiques et à la concurrence des startups fintech matures. Selon l'approche stratégique adoptée, les institutions financières s'en sont tirées différemment. Les IF qui considéraient la fintech comme une amélioration de leurs opérations globales en récolteraient les plus grandes récompenses. La stabilité, la variété des produits, la connaissance du client et la solidité financière des banques traditionnelles, associées à l'enrichissement des données, à l'expérience d'utilisateur et aux plates-formes modernes de fintech, ont permis aux IF de se transformer numériquement et d'élargir leur portée globale et leur clientèle.

Avec l'apparition du COVID-19, les IF établies ont été contraintes d'accélérer leurs efforts de numérisation pour répondre aux nouvelles demandes. Le COVID-19 a accéléré la façon dont les gens interagissent avec les services financiers, et les restrictions de quarantaine ont encore accru l'utilisation des services à distance : des achats en ligne à la livraison, en



LE RÉSEAU D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ISLAMIQUES (IFI) DE LA SID S'EMPLOIE AVEC DILIGENCE À SUIVRE LE RYTHME DES PROGRÈS TECHNOLOGIQUES

passant par les divertissements, les services de streaming et les paiements mobiles. La numérisation des banques a également joué un rôle essentiel dans la réduction des risques de coronavirus associés à l'échange d'espèces, en gardant les canaux financiers ouverts pour les MPME et en soutenant l'inclusion financière dans les marchés en développement pendant la pandémie et au-delà. Les gens se sont habitués aux avantages du monde numérique et ils y resteront probablement attachés au-delà du COVID-19. En tant que tel, pour que les IF restent pertinentes, leur objectif principal restera la numérisation de leurs systèmes.

Cela dit, le réseau d'institutions financières islamiques (IFI) de la SID s'emploie avec diligence à suivre le rythme des progrès technologiques. Nos IFI partenaires ont encore intensifié leurs efforts de numérisation en 2020. La plupart d'entre elles ont maintenant en place une plate-forme des services bancaires numériques qui comprennent les services bancaires en ligne, les services bancaires mobiles, les relevés électroniques, les paiements de factures en ligne, l'ouverture à distance de comptes bancaires et les points de vente sans contact. Elles ont également établi leur présence sur les réseaux sociaux, leur permettant d'être toujours plus proches et plus transparents avec leurs clients.

Par exemple, en réponse aux exigences de leurs entreprises clientes, Al Baraka Bank Pakistan a mis en place un service permettant le transfert de fonds via une image scannée d'un chèque. D'autres IFI, comme Amana Bank Sri Lanka, ont adopté une approche QR-code pour faciliter les paiements mobiles de biens et de services dans les points de vente, soulignant les avantages de la sécurité renforcée de la solution. La banque islamique des Maldives a investi dans une application appelée FaisaToken qui ajoute une couche de sécurité supplémentaire en plus de leurs portails Internet et de banque mobile, permettant le traitement de transactions de plus grande valeur.

LA PLATE-FORME « THE BRIDGE » : CONNECTER UN RÉSEAU MONDIAL D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Conformément à notre mandat de développement, nous avons développé une plate-forme numérique dédiée appelée «Bridge», qui vise à être une plate-forme d'échange et d'exécution de la prochaine génération au profit de notre réseau mondial de plus de 100 institutions financières.

Essentiellement, l'objectif de la plate-forme Bridge est de faciliter le partage d'informations entre les institutions financières membres, d'améliorer l'analyse du marché et de l'intelligence d'affaires, d'ouvrir l'accès aux ressources fintech et aux services cloud, de réduire les coûts de transaction financière pour les institutions financières membres et de promouvoir les services de conseil offerts par la SID.

La plateforme Bridge est actuellement en phase de test. Une fois mise en service, elle offrira les avantages mutuels suivants entre les banques islamiques membres de la plate-forme, les entreprises du takaful, les sociétés de crédit-bail et les institutions de microfinance :

- Collaboration et facilitation de la vente croisée et de l'approvisionnement collective, du financement à terme, du conseil, des transactions Soukouk, des lignes de financement, de la gestion d'actifs, des partenariats public-privé (PPP), des actions, des opérations de trésorerie et d'instruments du marché financier, et d'autres transactions d'intérêt mutuel



- Fourniture de services de conseil, tels que les meilleures pratiques en matière de financement des PME
- Fourniture d'une formation en ligne sur la finance islamique, le takaful, la bonne gestion financière, la gestion de la trésorerie et l'impact des données économiques sur les marchés financiers
- Activité hypothécaire avec services fintech (sécurité adossée à des hypothèques)
- Produits de gestion d'actifs à vendre via la plate-forme après les approbations réglementaires
- Opérations de trésorerie au service de plus de 100 institutions financières
- Partage d'informations en relation avec les projets du secteur privé et les opportunités commerciales dans les pays membres de l'OCI qui promettent d'être d'un intérêt et d'un bénéfice mutuels.

LA PLATE-FORME «BRIDGE» : CONNECTER UN RÉSEAU MONDIAL D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES

L'objectif de la plate-forme Bridge est de permettre à la SID, en tant que membre du groupe de la BID, de jouer un rôle plus compétitif et plus réactif face aux besoins de ses pays membres. Grâce à la technologie reliant les institutions financières, la plate-forme atteindra les objectifs suivants

SENSIBILISATION : La plate-forme Bridge servira de canal de communication intégré pour tous les pays membres de la SID et augmentera par conséquent la visibilité du groupe de la BID.

LIENS : La plateforme Bridge aidera à créer des partenariats dans les pays membres. En outre, la plate-forme aidera les institutions financières (IF) de nos pays membres à accéder aux derniers produits technologiques et innovants auxquels d'autres institutions financières ont accès.

COMPÉTENCE : En partageant des données sur la plate-forme, les institutions financières auront accès à des informations et à une expertise pour améliorer leur compréhension des problèmes et des difficultés, et la capacité d'explorer les solutions et opportunités commerciales possibles.

FINANCEMENT : Permettre aux institutions financières de communiquer et d'explorer les opportunités sur la plate-forme Bridge les aidera à étendre le financement à d'autres pays membres.

LIVRAISON : La numérisation des communications, le partage d'informations, le crowdsourcing et les transactions assureront une mise en œuvre rapide des projets dans nos pays membres.

RENFORCEMENT : La plateforme encouragera les institutions financières à adopter des solutions et des politiques qui garantissent un développement durable dans nos pays membres.

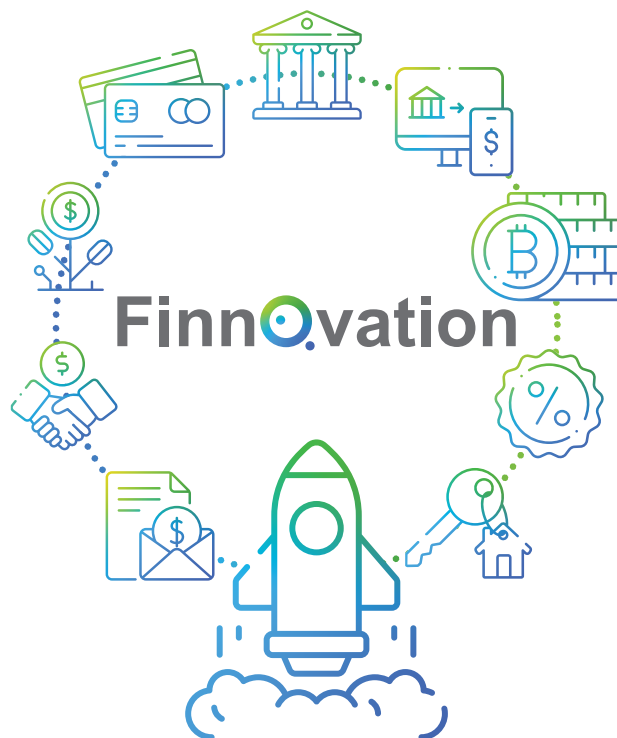
LA SID LANCE LE PRIX « ICD FINNOVATION AWARDS 2020 »

Nous pensons qu'une partie de la solution pour surmonter les défis du COVID-19 passe par le développement et la conception de solutions innovantes pour les entreprises et les économies à adopter dans les institutions financières bancaires et non bancaires. Selon divers rapports de durabilité, les institutions financières innovantes sont plus résilientes que les autres. Ainsi, la durabilité est un facteur clé. La SID s'est engagée à encourager ces innovations pour stimuler l'efficacité et renforcer la résilience dans l'ère post-COVID-19. Dans cette optique, la SID a lancé l'année dernière le prix «ICD Finnovation Award 2020», pour reconnaître, présenter et encourager les institutions financières qui offrent une solution exceptionnelle au secteur financier.

Le prix est hébergé sur le site Internet «Finnovation» (www.InnovativeFIs.net), une plate-forme en ligne que la SID utilise pour répertorier et mettre en évidence les innovations réussies lancées par les institutions financières et les startups en fintech au niveau mondial.

Le Prix ICD Finnovation 2020 a invité toutes les institutions financières des pays membres de la SID à soumettre une ou plusieurs innovations éprouvées appartenant à l'une des catégories suivantes :

- Produits et services financiers.
- Stratégies de marketing qui ont aidé à atteindre de nouveaux bénéficiaires.
- Innovations qui ont amélioré le déploiement des principes financiers islamiques.
- Technologies financières (fintech) qui ont attiré plus de bénéficiaires.
- Politiques et procédures internes qui ont amélioré « l'inclusion financière ».
- Processus opérationnel interne qui a rendu les opérations plus efficaces et amélioré le résultat net.



LA SID A LANCÉ LE PRIX

« ICD FINNOVATION AWARD 2020 »

POUR RECONNAÎTRE, PRÉSENTER ET ENCOURAGER LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES QUI OFFRENT UNE SOLUTION EXCEPTIONNELLE AU SECTEUR FINANCIER



Le prix vise à honorer les institutions financières innovantes pour des innovations exceptionnelles qui contribuent à des services financiers plus abordables et accessibles, en plus d'avoir un impact positif sur la durabilité. En peu de temps, nous avons reçu 15 projets innovants d'IF opérant dans diverses zones géographiques telles que l'Asie centrale et le Moyen-Orient.

La SID aspire à continuer d'organiser le Prix « Finnovation Award 2020 », chaque année dans l'espoir d'attirer des institutions financières plus innovantes en apportant des contributions positives au secteur financier dans les pays membres de la SID et en encourageant d'autres institutions financières à suivre le rythme des tendances émergentes et en évolution du secteur financier.

4.4 AIDE À L'ÉMISSION DE SOUKOUK PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Les marchés des capitaux d'emprunt, et en particulier les marchés de capitaux d'emprunt islamiques, se sont arrêtés pendant les deux premiers trimestres de 2020. Les marchés ont commencé à se redresser au second semestre et les émetteurs ont commencé à profiter des taux bas disponibles dans le marché.

En 2020, la SID a signé quatre nouveaux mandats d'émissions de Soukouk - trois avec des pays membres et un mandat d'entreprise. Comme nos pays membres ont été parmi les plus durement touchés pendant la pandémie, la SID a conseillé ces pays membres sur le meilleur moment pour émettre leurs Soukouk. La portée géographique des mandats signés en 2020 a été diversifiée, allant de l'Afrique subsaharienne à l'Asie centrale et du Sud.

Pour la première fois de son histoire, la SID a été inclus dans les tableaux de classement des Soukouk de Bloomberg pour 2020. Alors que les banques du Secrétariat général du Conseil de coopération pour les États arabes du Golfe (CCG) ont décidé de profiter des taux bas sur les marchés, la SID a joué le rôle de Joint Lead Manager pour huit banques, levant environ 7 milliards USD pour ces banques avec d'autres arrangeurs. Dans le cadre de sa stratégie, la SID continuera à jouer un tel rôle sur le marché car elle est considérée comme un investisseur de référence pour de telles émissions.

4.5 RÉEXAMEN DE LA STRATÉGIE DE PARTENARIAT AVEC LES PAYS MEMBRES (MCPS) EN TEMPS DE CRISE

La Stratégie de partenariat avec les pays membres (MCPS), lancée en 2010, est l'outil de dialogue et d'interaction de la BID dans les pays membres visant à soutenir les gouvernements et le secteur privé, ainsi qu'à promouvoir l'intégration régionale de manière plus coordonnée et planifiée. Essentiellement, il s'agit d'un document de stratégie qui oriente les opérations du Groupe de la BID dans ses pays membres sur le moyen terme (trois à cinq ans), précisant clairement l'avantage comparatif et les créneaux du Groupe de la BID (BID, SID, SIFC, SIACE et IIRF) ainsi que les instruments de financement et le rôle que chacun

joue. Il s'agit également d'un processus visant à renforcer le dialogue avec les principales parties prenantes dans les pays membres et d'autres partenaires de développement. En étroite collaboration avec la BID, la SID évalue les opportunités de croissance tirée par le secteur privé dans un pays membre donné et, sur la base de ses conclusions, présente ses recommandations sur la stratégie de développement du secteur privé pour aller de l'avant.

Pour refléter l'évolution de l'environnement mondial, la BID s'est lancée dans un nouveau modèle et une approche unique pour le MCPS. Le nouveau MCPS 2.0 est centré sur les chaînes de valeur mondiales (CVM), promouvant le développement grâce à une meilleure intégration dans les CVM et en même temps renforçant les chaînes de valeur nationales. L'approche de la chaîne de valeur de la BID est tournée vers l'avenir, identifiant les chaînes de valeur potentielles qui se concentrent sur la compétitivité d'un pays sur la base des industries et des produits.

En 2020, la SID s'est lancée dans le nouveau MCPS 2.0 en contribuant à des stratégies de partenariat pour quatre pays membres : l'Indonésie, le Nigéria, la Guinée et la Turquie. La SID a également fait d'importants progrès dans la finalisation de sa stratégie d'investissement dans le cadre de l'exercice MCPS des Maldives l'année dernière.



EN 2020, LA SID S'EST LANCÉE DANS LE NOUVEAU MCPS 2.0 EN CONTRIBUANT À DES STRATÉGIES DE PARTENARIAT POUR QUATRE PAYS MEMBRES :

L'INDONÉSIE, LE NIGÉRIA, LA GUINÉE ET LA TURQUIE.

LE NOUVEAU MCPS 2.0 EST CENTRÉ SUR LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES (CVM)





LA SID A INTRODUIT LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE AU TOUT DÉBUT DE LA PANDÉMIE, EN UTILISANT

ADOBE SIGN,

QUI EST MAINTENANT CONSIDÉRÉ COMME L'ALTERNATIVE LEADER DU SECTEUR À LA SIGNATURE PHYSIQUE TRADITIONNELLE. IL S'AGIT DU MOYEN LE PLUS RAPIDE ET LE PLUS SÛR DE SIGNER, D'ENVOYER ET DE STOCKER DES DOCUMENTS DANS LE CLOUD.

4.6 EXCELLENCE D'ENTREPRISE : ÉTABLIR UNE NOUVELLE NORME

4.6.1 DU POINT DE VUE DES RH

La SID a su gérer efficacement ses ressources humaines et sa culture de travail pendant la pandémie en effectuant toutes les opérations connexes à distance sans aucune complexité et en s'adaptant rapidement aux nouvelles normes et exigences de travail :

- La présence physique a été immédiatement suspendue et le personnel a été invité à travailler à distance avec la santé et la sécurité comme priorité absolue.
- Les membres du personnel ont eu la possibilité de retourner dans leur pays d'origine et de continuer à travailler à partir de leurs emplacements respectifs, ce qui leur a permis de réaliser leurs objectifs de travail et leurs tâches dans leur propre environnement sûr.
- La SID a constamment offert des séances de bien-être en ligne gratuites pour le personnel pendant la période de verrouillage.
- Un représentant du point focal a été désigné pour traiter toutes les questions liées au personnel en temps opportun et pour assurer la coordination avec la gestion de la continuité des activités (BCM) du Groupe de la BID.

- Un certain nombre d'initiatives divertissantes ont été organisées (par exemple, le concours de photos « Home Office ») pour aider à soulager la pression au travail et à maintenir les liens sociaux au sein de la communauté de la SID.

4.6.2 D'UN POINT DE VUE INFORMATIQUE

Les signatures électroniques ont permis à la SID de maintenir son efficacité, sa flexibilité et sa continuité tout au long de la chaîne de valeur pendant le COVID-19.

La SID a introduit la signature électronique au tout début de la pandémie, en utilisant Adobe Sign, qui est maintenant considéré comme l'alternative leader du secteur à la signature physique traditionnelle. Il s'agit du moyen le plus rapide et le plus sûr de signer, d'envoyer et de stocker des documents dans le cloud. Qu'il s'agisse d'un accord, d'un contrat ou de l'approbation d'un projet d'investissement, la solution est la signature électronique la plus utilisée dans le monde des affaires.

Après le déploiement réussi de la solution de signature électronique par l'équipe de la SID, divers processus opérationnels de la Société sont maintenant entièrement numérisés et automatisés. Les exemples incluent la documentation au jour le jour, les demandes de paiement de décaissement des lignes de financement et de financement à terme, et les demandes de paiement de trésorerie.

PROFIL PUBLIC DE LA SID



5.1 SYNERGIES ET PARTENARIATS DE LA SID : TIRER PARTI DE LA COLLABORATION

La SID élargit son soutien à son mandat en établissant des partenariats avec des acteurs du secteur privé qui se sont engagés à produire un impact sur le développement.

La pandémie de COVID-19 a provoqué une crise sanitaire et économique mondiale sans précédent dans les 55 pays membres de la SID. Bien que de nombreuses entreprises du secteur privé se soient montrées résilientes, un accès continu au financement est nécessaire pour les aider à se maintenir, à protéger les emplois et à se redresser. Tout au long de la pandémie, la SID s'est activement engagée avec d'autres institutions de financement du développement (IFD) et des partenaires mondiaux pour faire face simultanément à la crise du COVID-19 et atteindre des objectifs de développement durable (ODD) partagés en renforçant la coopération, en partageant les meilleures pratiques et en renforçant les capacités pour faciliter l'accès au financement.

En 2020, la profondeur de la crise a souligné l'importance du partenariat et de la coopération multilatérale renforcée, incarnant l'ODD n° 17 (Partenariats pour les objectifs) qui appelle « à renforcer les moyens de mise en œuvre et à revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable ». A la SID, nous pensons que les partenariats et la coopération multilatérale sont essentiels pour anticiper et répondre de manière adéquate aux défis actuels et futurs du développement mondial.

Tout au long de la pandémie COVID-19, nous avons partagé des informations et coordonné nos efforts pour rationaliser nos processus d'approbation de crédit afin de faciliter le déploiement des financements auprès de nos clients du secteur privé. Cette forme renforcée de partenariat et de coopération multilatérale se poursuivra alors que nous relevons les défis de servir les clients existants et nouveaux dans l'environnement actuel.

5.1.1 SYNERGIES ET EFFORTS DE COLLABORATION DE LA SID EN 2020

En 2020, la SID a tiré profit de son réseau établi de partenariats qui comprend des banques multilatérales de développement, des institutions de financement du développement, des fonds souverains, des institutions financières, des banques centrales et des conseillers techniques. Le développement du secteur privé à travers la fourniture de solutions de financement et la contribution aux ODD sont des priorités clés pour la SID. Tout au long de 2020, la SID a identifié plusieurs partenaires ayant des mandats et des objectifs similaires et a établi des partenariats stratégiques et des formes de collaboration qui nous aideront à réaliser des synergies durables.

- Partenariats renforcés au sein du Groupe de la BID.** La SID a travaillé en étroite collaboration avec des entités sœurs du groupe de la BID, à savoir la SIFC et la SIACE, afin de favoriser des partenariats et une coopération intra-groupe plus étendus. Cet objectif a été atteint grâce à des réunions régulières du Comité de coordination technique (CCT) et à de fréquentes réunions des PDG des entités. En conséquence, 2020 a été témoin d'une augmentation du volume des activités de cofinancement entre les entités sœurs.
- Partenariats et protocoles d'accord nouvellement établis.** La SID a initié et signé de multiples accords avec de nouveaux partenaires en 2020, notamment un accord de services de conseil technique avec la Halal Development Corporation en Malaisie et un accord avec la Société Générale Côte d'Ivoire sur le partage de projets en phase d'étude et le cofinancement en Afrique.
- Examen approfondi du protocole d'accord de partenariat et des plans d'action avec les BMD / IFD partenaires.** En coordination avec la BID, la SID a procédé à un examen approfondi des protocoles d'accord de partenariat suivants: i) Protocole d'accord entre la Banque africaine de développement et le Groupe de la BID; ii) Accord-cadre de coopération et de cofinancement entre la Banque asiatique de développement et le Groupe de la BID; iii) Protocole d'accord entre la Banque interaméricaine de développement et le Groupe de la BID, et iv) Protocole d'accord de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et le Groupe de la BID.

- **Consultations stratégiques avec les IFD et les BMD sur l'impact opérationnel de la pandémie COVID-19 et les opportunités de coopération renforcée.** La SID a organisé une série de consultations stratégiques tout au long de 2020 avec la participation des équipes de direction des IFD et des BMD, y compris le Groupe CDC au Royaume-Uni, l'IFC du Groupe de la Banque mondiale, Proparco de l'Agence française de développement, IDB Invest de l'Inter-American Groupe de la Banque de développement et le Fonds OPEP pour le développement international.
- **Forum sur le financement des PME (SMEFF).** La SID a rejoint le réseau mondial des membres du SME Finance Forum en 2020. Le SMEFF rassemble un réseau mondial qui comprend plus de 200 banques, institutions financières non bancaires, fintech et banques de développement du monde entier pour soutenir les PME par l'échange de connaissances et le changement de politiques et des partenariats percutants. La SID est également membre du marché virtuel de financement des PME récemment lancé, qui promeut le partenariat avec les principales fintechs, les institutions financières et les investisseurs.
- **Participation à la réunion des partenaires du Forum sur l'investissement en Afrique (AIF).** La SID était un membre actif de la plate-forme AIF tout au long de 2020 et s'est activement engagée avec les sponsors de projets pour des accords de cofinancement créés par la plate-forme de développement de transactions AIF.
- **Activité de cofinancement avec la Banque africaine de développement (BAD).** Dans le cadre du partenariat de la SID avec la BAD, nous avons obtenu en 2020 une approbation de 25 millions USD pour un cofinancement parallèle en faveur d'une banque au Nigéria.
- **Signataire officiel de la Déclaration de la Coalition pour une reprise durable et inclusive du secteur privé.** La SID fait désormais partie d'une coalition en partenariat avec la Banque africaine de développement, la Banque ouest-africaine de développement, FinDev Canada, la société de financement de développement des Etats Unis et l'Association des institutions financières européennes de développement au nom de toutes ses institutions membres: Société Belge d'investissement pour les pays en développement, ou BIO (Belgique), BMI (Belgique), CDC (Royaume-Uni), Cofides (Espagne), DEG (Allemagne), Finfund (Finlande), FMO (Pays-Bas), Fonds d'investissement pour les pays en développement ou IFU (Danemark), Norfund (Norvège), Banque autrichienne de développement ou OeEB (Autriche), Proparco (France), Fonds suisse d'investissement pour les marchés émergents ou SIFEM (Suisse), Simest / CDP (Italie), Sofid (Portugal), et Swedfund (Suède).
- **Coopération accrue avec le Groupe de coordination arabe (ACG).** Les institutions de l'ACG ont convenu d'accorder 10 milliards USD pour une initiative coordonnée visant à lutter contre et à atténuer l'impact négatif de la pandémie COVID-19 dans les pays en développement. La SID s'est activement impliquée dans le partage de son pipeline de projets avec les membres de l'ACG, ce qui correspond à un déficit de financement total de 1,5 milliard USD.
- **Organisation par le SID d'une retraite conjointe entre le Groupe BID et la BAsD sur les opérations du secteur privé.** Dans le cadre de l'accord-cadre de coopération et de cofinancement (FCCA) avec la Banque asiatique de développement (BAsD) pour 2018-2022, la SID a organisé et accueilli la retraite annuelle virtuelle conjointe sur les opérations du secteur privé. Les deux parties ont fourni une mise à jour et un aperçu des opérations du secteur privé en mettant l'accent sur les infrastructures, le financement des entreprises et les institutions financières. Les discussions ont porté sur le renforcement de la collaboration et l'augmentation des activités de cofinancement.
- **La SID agit en tant que leader du pilier de l'investissement dans le cadre du Programme des ponts commerciaux arabo-africains (AATB).** Le programme AATB est un programme régional de promotion du commerce qui vise à relever certains des défis rencontrés dans la promotion du commerce entre les deux régions. Le programme AATB devrait accroître les investissements et le commerce entre les régions arabe et africaine et couvrir diverses dimensions, notamment le financement des infrastructures, les services consultatifs et l'assistance technique.

5.2 LA SID AU STADE DU DÉVELOPPEMENT MONDIAL : FAVORISER LA COOPÉRATION ET LE DIALOGUE MONDIAUX

L'approche constante de la SID à encourager la coopération et le dialogue mondiaux demeure nécessaire pour relever les défis mondiaux, établir de nouvelles normes et améliorer les perspectives d'une croissance inclusive et durable.

Alors que la pandémie COVID-19 se poursuit, il est évident que la réalisation des objectifs économiques, sociaux et environnementaux définis par les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU sera gravement affectée. En s'engageant activement dans des dialogues mondiaux pour discuter des problèmes de développement international avec un large éventail de parties prenantes, la SID cherche à jouer un rôle clé dans la promotion de solutions concrètes aux défis auxquels le monde est confronté. La SID estime que la mobilisation de la coopération internationale et de l'action collective conduira à une mise en œuvre plus saine d'un programme de développement unifié.



LE SOMMET FINANCE EN COMMUN

Sous le haut patronage de M. Emmanuel Macron, Président de la République française, et avec la participation du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, le Sommet Finance en commun est une initiative de la Fédération mondiale des institutions de financement du développement (WFDFI) et du Club International de financement du développement (IDFC). La SID est membre de ce dernier et le PDG de la SID, M. Ayman Sejjny, siège au sein du groupe de pilotage de l'IDFC en tant que vice-président. Tenu du 9 au 12 novembre 2020, le Sommet a réuni les 450 banques publiques de développement du monde ainsi que d'autres parties prenantes clés telles que les chefs d'État, les gouvernements, les superviseurs et les représentants du secteur privé, de la société civile, des groupes de réflexion et des universités. Les participants ont discuté de leur rôle crucial dans la conciliation des réponses à court terme à la pandémie COVID-19 et à la crise socio-économique mondiale qui en résulte avec des mesures de relèvement durable qui auront un impact à long terme sur la planète et les sociétés.

Le premier produit livrable du sommet Finance in Common est une déclaration conjointe de toutes les banques publiques de développement manifestant leur volonté de contribuer à la reprise post-COVID-19 et de s'aligner avec les principes de la finance durable. En tant que fier signataire de cette importante déclaration, la SID s'engage à faire en sorte que le type de soutien que nous fournissons à nos clients actuels et futurs se traduise par des gains de croissance et de bien-être durables à long terme. La SID s'engage également à consacrer ses efforts et ses ressources à contribuer davantage à l'Accord de Paris et aux ODD.



SOMMET DU G20 À RIYAD

La présidence de l'Arabie saoudite du G20 en 2020, qui était axée sur le thème « Réaliser les opportunités du 21ème siècle pour tous », a joué un rôle essentiel dans la formulation de voies de transformation pour reconstruire et remodeler le monde en se concentrant sur les principes des ODD établis en 2015. Lors d'un sommet virtuel organisé par l'Arabie saoudite les 21 et 22 novembre, les dirigeants du G20 ont adopté une déclaration et exprimé leur ferme engagement en faveur d'une action mondiale coordonnée, de la solidarité et de la coopération multilatérale, et ont promis de continuer à travailler ensemble pour surmonter la pandémie de COVID-19, restaurer la croissance et les emplois, et bâtir un avenir plus inclusif, durable et résilient.

Depuis que l'Arabie saoudite a assumé la présidence du G20 le 1er décembre 2019, la SID s'est engagée de manière



DEPUIS QUE L'ARABIE SAOUDITE A ASSUMÉ LA PRÉSIDENTIE DU G20 LE 1ER DÉCEMBRE 2019, LA SID A PARTICIPÉ À PLUS DE

20 RÉUNIONS

DES DIFFÉRENTS GROUPES DE TRAVAIL TELS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CADRE DU G20



proactive dans diverses réunions et groupes de travail du G20, sous la direction du S.E Dr. Bandar Hajar, Président du groupe de la BID. La SID a participé à plus de 20 réunions des différents groupes de travail tels que le groupe de travail sur le cadre du G20, le groupe de travail sur le développement, le groupe de travail sur le tourisme, le groupe de travail sur les infrastructures et le groupe de travail sur la durabilité de l'énergie. La SID a également contribué aux groupes d'engagement du G20, notamment Think 20 (T20) et Urban 20 (U20), en participant au développement de nouvelles directives de gouvernance mondiale pour l'utilisation responsable des données et des technologies numériques dans les environnements urbains, dans le but ultime d'influencer l'état de gouvernance et réglementations mondiales des villes intelligentes.



CLUB INTERNATIONAL DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT (IDFC)

(IDFC) dont les membres travaillent ensemble pour mettre en œuvre les ODD et les agendas de l'Accord de Paris sur le climat, ainsi que pour unir leurs forces en tant que plateforme pour promouvoir et tirer parti des investissements dans le développement durable sur le plan mondial. Le PDG de la SID, M. Ayman Sejjny, est vice-président du club. Le président du club est M. Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement. L'IDFC compte 26 membres et représente plus de 4 000 milliards USD d'actifs combinés. La SID est activement impliquée dans le club et préside deux groupes de travail spécialisés dans le financement mixte et sur la taxonomie des ODD.

En outre, nous avons activement contribué à d'autres groupes et axes de travail sur le financement vert, l'égalité des sexes, les réfugiés et l'alignement avec les ODD, la préparation de projets, les modèles commerciaux, la gouvernance, etc. Grâce au grand leadership du secrétariat de l'IDFC, hébergé par l'AfD, la SID a également participé activement à la préparation et à la réalisation de divers livrables importants du Sommet Finance en commun.

5.3 RÉSULTATS DU SONDAGE SUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT 2020

La réalisation de l'efficacité du développement est fondamentale pour la mission de la SID en tant qu'institution de financement du développement. La SID mène un sondage annuel pour recueillir des preuves sur la contribution des clients / partenaires de la SID à la réalisation des ODD ainsi que sur leurs impacts spécifiques sur le développement.



NOMBRE DE CLIENTS AYANT EU ACCÈS À LA FINANCE ISLAMIQUE :

400 124



NOMBRE DE PERSONNES OUVRANT DE NOUVEAUX COMPTES DE LA FINANCE ISLAMIQUE :

110 878



LES MPME SOUTENUES PAR LE FINANCEMENT DE LA SID :

41 066



NOMBRE DE NOUVEAUX EMPLOIS CRÉÉS :

15 132



NOMBRE D'EMPLOIS SOUTENUS :

76 783

i Pour plus d'informations sur le rapport annuel sur l'efficacité du développement de la SID, veuillez visiter <https://icd-ps.org/fr/development-effectiveness>



407 47 MILLIONS USD
DE VALEUR GÉNÉRÉE PAR L'EXPORTATION



116 49 MILLIONS USD
DE TAXES COLLECTÉES POUR LES RECETTES PUBLIQUES



32 98 MILLIONS USD
DE VALEUR DÉPENSÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

REMARQUE : le sondage annuel sur l'efficacité du développement de la sid comprenait des questions spécifiques concernant la contribution des projets soutenus par la sid aux odd. de plus amples informations sont disponibles dans le rapport annuel sur l'efficacité du développement 2020.

5.4 RÉCOMPENSES ET RECONNAISSANCE À CE JOUR

« Cross-Border Deal of the Year » et « Pakistan Deal of the Year » 2019 pour la facilité de financement à deux devises pour le projet éolien de 50 MW de NASDA Green Energy
Islamic Finance News (IFN) 2020

« Contribution exceptionnelle à l'innovation financière responsable ESG Global 2019 »
Capital Finance International (CFI) 2019

« Le meilleur programme de développement du capital humain 2017 »
Prix mondiaux de la finance islamique (GIFA)

« Opération souveraine de l'année 2016 »
Islamic Finance News (IFN) 2017

« Institution la plus remarquable pour sa contribution à la finance islamique »
Kuala Lumpur Islamic Finance Forum (KLIFF) 2015

« Opération Africaine de l'Année » pour son rôle dans l'émission du premier Soukook souverain de 100 milliards de FCFA de la République du Sénégal »
Islamic Finance News (IFN) 2015

« Opération transfrontalière de l'année » pour son rôle dans l'opération Mourabaha de produits historiques de 100 millions USD avec la Banque Tokyo-Mitsubishi UFJ »
Islamic Finance News (IFN) 2015

« Prix d'excellence pour la contribution exceptionnelle au développement de la finance islamique dans le secteur privé »
The London Sukuk Summit 2015

« Prix de l'économie islamique – Catégorie Monnaie et Finance »

Dubai Chamber of Commerce and Industry and Thomson Reuters 2015

« Prix de la meilleure initiative de financement »
African Banker Magazine 2015

« Meilleure banque de développement »
CPI Financial 2015

« Prix d'excellence pour le développement du secteur privé islamique – MENA 2014 »
International Finance Magazine 2014

« Meilleur fournisseur de crédit-bail islamique » et « Meilleur conseiller en finance islamique »
CMO Organization 2014

« Prix de l'excellence commerciale de la banque islamique »
Acquisition International Magazine 2014

« Banque islamique de l'année »
ACQ Global Awards 2014

« Meilleur développeur du secteur privé – Moyen-Orient »
IAIR Awards on Global Economy and Sustainability 2014

« Meilleure banque de développement »
CPI Financial 2014

« Meilleure initiative financière islamique »
Tatweej Academy for Excellence Awards 2013

« Prix de l'excellence institutionnelle 2012 »
The World Islamic Banking Conference (WIBC) 2012

IEN
Awards
DEALS OF THE YEAR
2019

Pakistan
Deal of the Year

Dual-currency financing
facility for NASDA Green
Energy's 50 MW wind
power project



IEN
Awards
DEALS OF THE YEAR
2019

Cross Border
Deal of the Year

Dual-currency financing
facility for NASDA Green
Energy's 50 MW wind
power project



5.5 LA SID EN IMAGES

L'année 2020 a vu le lancement du tout premier concours de photographie mobile de la SID, ouvert aux photographes des 55 pays membres.

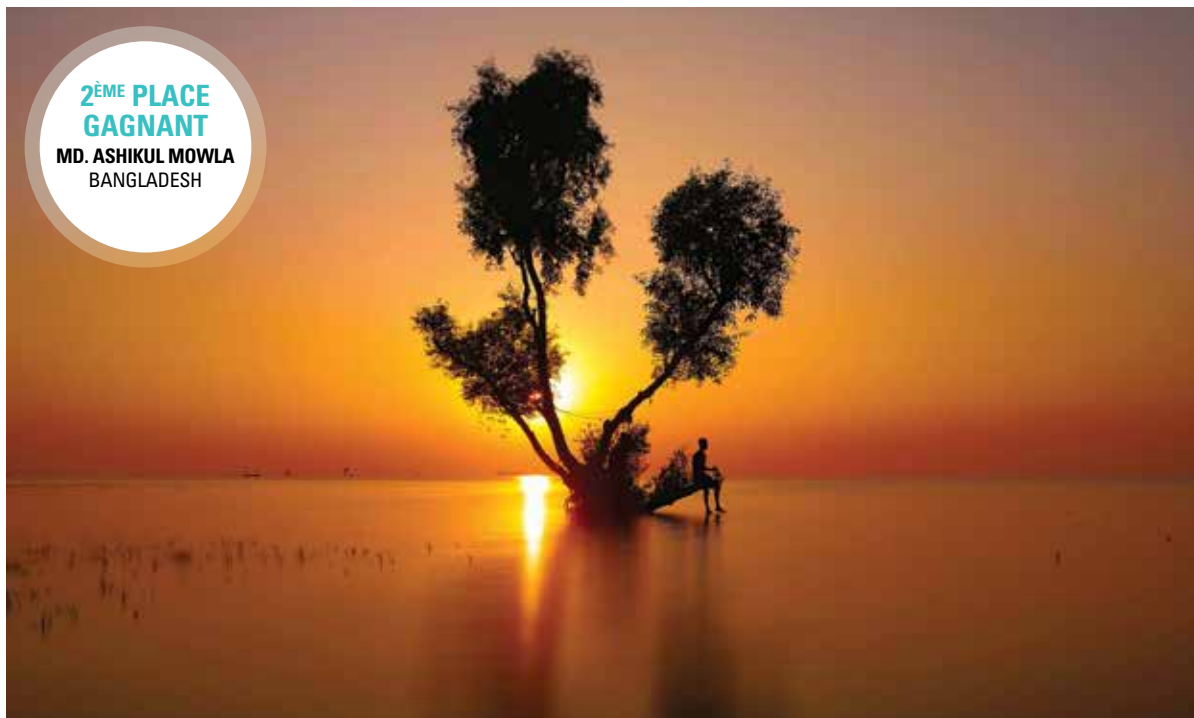
Des centaines d'images ont été reçues de différents pays membres à travers le monde. Le premier tour de sélection a été effectué par des photographes professionnels et l'équipe de la SID, où 25 photos se sont qualifiées à la deuxième étape. Les 3 meilleures images ont ensuite été sélectionnées par un panel de membres de la direction et de professionnels et soumises à un vote public sur les réseaux sociaux de la SID.

Le vote numérique a duré une semaine et a reçu plus de 3500 votes, ce qui a conduit à la sélection des 3 premiers places.



**2^{ÈME} PLACE
GAGNANT**

**MD. ASHIKUL MOWLA
BANGLADESH**



**3^{ÈME} PLACE
GAGNANT**

**MOHAMMAD
HEDAYET SARKER
BANGLADESH**





UMAR ALI PAKISTAN



THOMAS DANIEL CHINEDU

NIGÉRIA

LES CITOYENS RÉSIDENTS DANS LES PAYS MEMBRES DE LA SID ONT ÉTÉ INVITÉS À PRÉSENTER LA CULTURE, LE PATRIMOINE, LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR PAYS. VOICI UNE PETITE SÉLECTION D'ENTRÉES



MD ARIFUR RAHMAN

BANGLADESH



NAFISH SHAHARIYAR

BANGLADESH



MOHAMMOD RAKAYET UL KARIM RAKIM

BANGLADESH



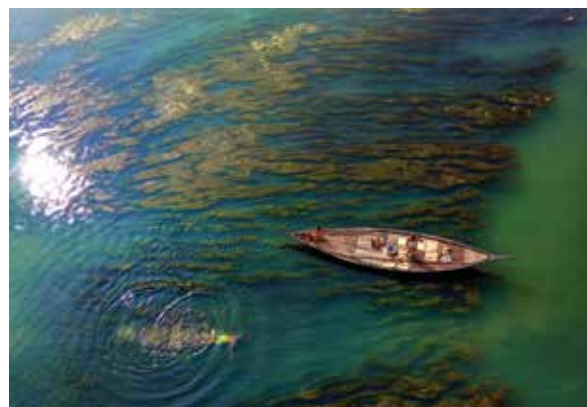
JIBON KUMER MALAKER

BANGLADESH



MUHAMMAD ALI WAQAR KHAN

PAKISTAN



NAFISH SHAHARIYAR AKASH

BANGLADESH



MOHAMED AMRIBET

MAROC



A.K. JAMAN AHMED

BANGLADESH



6.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est la plus haute autorité de la SID, représentant ses pays membres et institutions. Elle a pour principales fonctions d'élaborer les politiques qui régissent le travail de la SID et d'assurer la supervision générale de la société. L'Assemblée générale peut déléguer au Conseil d'administration le pouvoir d'exercer tous ses pouvoirs, à l'exception de ceux réservés à l'Assemblée générale en vertu de l'Accord portant création de la SID.

6.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA est principalement responsable de l'adoption des politiques, de la stratégie opérationnelle, du budget et de la conduite générale des activités de la SID dans la limite des pouvoirs qui lui sont confiés par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration est composé de dix membres et est présidé par le Président du Groupe de la BID. Parmi les autres membres figurent les représentants de la BID, des groupes Afrique, Asie et Asie-arabe, des institutions financières publiques, et un membre permanent de l'Arabie saoudite (qui représente le plus grand actionnaire après la BID).

CONSEIL D'ADMINISTRATION JUSQU'À LA FIN 2020



Dr Bandar M. H. Hajjar
(président du Conseil)



Dr Rami M. S. Ahmad



Mme Zeina Zeid Toukan



M. Nabil S. Al-Abdul Jalil



M. Justin Damo Baro



M. Ulan Aiylichiev



M. Hamad Bin Suleiman Al Bazai



Dr Fahad M. Al-Turki

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE

10 MEMBRES

(INCLUANT LE PRÉSIDENT) ET EST PRÉSIDÉ
PAR LE PRÉSIDENT DU GROUPE DE LA BID

Conformément à l'Accord portant création de la SID, le Conseil d'administration se réunit lorsque l'activité de la Société l'exige et une majorité des membres du Conseil d'administration doit constituer un quorum pour chaque séance, à condition que cette majorité représente au moins deux tiers du total des voix des membres. Une réunion extraordinaire peut également être invoquée à tout moment par le Président ou à la demande de trois membres du Conseil.

Les membres du Conseil d'administration nommés par la banque doivent recevoir les voix de la banque divisée en parts égales entre eux, et chaque membre du CA dispose, pour le vote, du nombre de voix qui ont été comptées pour son élection, et auquel les membres électeurs de la SID ont eu droit.



M. Ali Jannati



M. Fredrick Twesiime Tabura

Le CA est autorisé conformément au règlement intérieur de la société à exercer tous les pouvoirs de la société, à l'exception des pouvoirs réservés à l'Assemblée générale, et à fixer des conditions et des procédures en vertu desquelles le Président du Conseil d'administration peut soumettre différents types de problèmes selon une procédure accélérée.

6.3 COMITÉ EXÉCUTIF

Le Conseil d'administration nomme un Comité exécutif (CE) parmi ses membres qui agira en tant qu'organe de décision accélérée. Il a le pouvoir d'approuver toutes les opérations de financement et d'investissement, ainsi que tous les autres pouvoirs qui lui sont confiés par le Conseil d'administration. Le Comité exécutif est composé de six membres au maximum, parmi lesquels deux sièges sont respectivement attribués de façon permanente au Président du Conseil d'administration et au représentant de l'Arabie saoudite. Les membres du CE changent chaque année, permettant à tous les membres du Conseil d'œuvrer au sein du comité.

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL À LA FIN 2020

- 1 Dr Bandar M. H. Hajjar (Président du Conseil d'administration de la SID)
- 2 Dr Fahad M. Al-Turki
- 3 M. Hamad Bin Suleiman Al Bazai
- 4 M. Nabil S. Al-Abdul Jalil
- 5 M. Ulan Aiylichiev

6.4 COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil d'administration nomme un comité d'audit parmi ses membres, qui est chargé de superviser les aspects du contrôle interne et financier de la SID, ainsi que sa conformité à son mandat, et de livrer ses conclusions au CA.

COMITÉ D'AUDIT À LA FIN 2020

- 1 Dr Fahad M. Al-Turki (président)
- 2 M. Fredrick Twesiime Tabura
- 3 M. Nabil S. Al-Abdul Jalil
- 4 Dr Abubaker Ali Omer Bagabir (membre et expert indépendant)

6.5 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, sous la supervision générale du Président du Conseil d'administration, gère l'activité quotidienne de la SID. Il est également responsable de la nomination des agents et du personnel de la société. Dans la limite autorisée par le CA, le directeur général approuve les financements et les investissements de la SID. Le Conseil d'administration a nommé M. Ayman Amin M. Sejjny au poste de directeur général de la SID le 23 décembre 2018 pour un mandat de trois ans.

6.6 COMITÉ DE CHARIA DE LA BID

En 2018, le Comité de charia de la SID a été intégré à celui de la BID, formant le Conseil de charia du Groupe de la BID. Il est chargé de conseiller le Groupe de la BID sur la conformité à la charia de ses produits et transactions. Le comité est composé des éminents universitaires suivants :

CONSEIL DE CHARIA DU GROUPE DE LA BID À LA FIN 2020

- 1 Cheik Abdulla Bin Sulaiman Al Manea
- 2 Cheik Muhammad Taqi Usmani
- 3 Dr Mohamed Raougui
- 4 Dr Mohammad Alshafe'e

NOTE : En 2020, le Conseil de charia du Groupe de BID a perdu trois de ses membres éminents (Dr. Hussein Hamed Sayed Hassan, Dr. Abdulsattar Abughuddah et Shaikh Mohammad Ali Taskhiri). Nous prions le Tout-Puissant Allah de leur accorder sa sainte miséricorde et les accueillir dans son vaste paradis

DIRECTION DE LA SID JUSQU'À LA FIN 2020



M. Ayman Amin Sejiny



M. Ikbal Daredia



M. Aamir Khan



M. Abdullah Khatib

6.7 LA DIRECTION DE LA SID

- 1 M. Ayman Amin Sejiny, PDG
- 2 M. Ikbal Daredia, conseiller du PDG, directeur par intérim du département d'investissement et du financement directs et directeur par intérim du département de la trésorerie
- 3 M. Aamir Khan, directeur du département des fonds propres des marchés mondiaux
- 4 M. Abdullah Khatib, directeur du département de la gestion des actifs
- 5 M. Osman Buyukmutlu, directeur du département de la stratégie, des politiques et de la recherche et directeur par intérim du département du soutien institutionnel
- 6 Dr Mohammed Alyami, directeur du département de l'efficacité du développement
- 7 M. Buba Barrow, directeur par intérim du département des finances et de la comptabilité
- 8 M. Tahir Naseem, conseiller juridique du PDG et directeur par intérim du département juridique
- 9 Mr. Karim Jan, directeur par intérim du département d'audit interne
- 10 M. Taufique Hasan, directeur par intérim du département de la gestion des risques



M. Osman Buyukmutlu



Dr Mohammed Alyami



M. Buba Barrow



M. Tahir Naseem



M. Karim Jan



M. Taufique Hasan

6.8 CHANGEMENTS DES CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle de la SID, les changements suivants ont eu lieu au sein des cadres supérieurs et intermédiaires de la SID au cours de 2020 :

M. Buba Barrow a été nommé directeur par intérim du Département des finances et de la comptabilité à compter du 05/05/2020 et chef de division, Planification et rapports financiers, Direction des finances et de la comptabilité, à compter du 06/09/2020.

M. Karim Jan a été nommé directeur par intérim du Département d'audit interne à compter du 30/04/2020.

M. Taufique Hasan a été nommé Directeur par intérim du Département de la gestion des risques à compter du 01/12/2020.

M. Mohammed Asheque Moyeed a été nommé chef de la division Infrastructure et Financement des sociétés au sein du département des Marchés mondiaux et revenue fixe à compter du 20/08/2020.

M. Ulan Abylgaziev a été nommé chef de la division du Financement et garanties des IF au sein du Département des marchés mondiaux et revenu fixe à compter du 20/08/2020.

M. Nabeel Ali a été nommé chef de la division des Actifs, passifs et investissements alternatifs au sein du département Trésorerie à compter du 06/09/2020.

M. Adeel Ahmed a été nommé chef de la division, gestion des fonds et du portefeuille au sein du département de la gestion des actifs à compter du 20/08/2020.

M. Saani Ibrahim a été nommé chef de la division de revenu fixe et affaires juridiques institutionnelles au sein du département juridique à compter du 06/09/2020.

M. Muhammad Aref Tarakji a été nommé chef de division, des investissements bancaires des institutions islamiques au sein du département des fonds propres des marchés mondiaux à compter du 20/08/2020.

M. Asif Mahmud a été nommé chef de la division de la Gestion corrective des actifs au sein du département des fonds propres des marchés mondiaux à compter du 20/08/2020.

Dr Elvin Afandi a été nommé chef de la Division des politiques économiques et de la recherche au sein du Département de la stratégie, des politiques et de la recherche à compter du 20/08/2020.

M. Ahmed Al Akwa'a a été nommé chef de la division des opérations au sein du Département du soutien institutionnel à compter du 19/07/2020.

M. Nabil El-Alami a été nommé chef de la division des RP & Communications à compter du 20/08/2020.

M. Basem Tantush a été nommé chef de la division de la Gestion des relations et partenariats à compter du 20/07/2020.

Mme Manal Allagany a été nommée chef de la division des ressources humaines au sein du département du soutien institutionnel à compter du 06/09/2020.

M. Tafsir Ahmed a été nommé chef d'unité des financements syndiqués au sein du département des fonds propres des marchés mondiaux à compter du 20/08/2020.

M. Muhammad Zeeshan a été nommé chef d'unité du soutien et développement des affaires au sein du département de la trésorerie à compter du 20/08/2020.

M. Ariff Shafzan Hasan a été nommé chef d'unité du financement au sein du département du Trésorerie à compter du 20/08/2020.

M. Louai Mohammed Ali Khojali a été nommé chef d'unité du soutien à la gestion des actifs au sein du département de la gestion des actifs à compter du 06/09/2020.

M. Salah Berjaoui a été nommé chef d'unité de gestion du portefeuille de crédit au sein de la Division des opérations à compter du 20/08/2020.

M. Ahmed Belhadj Jrad a été nommé chef de l'unité des décaissements et des cotisations au sein de la Division des opérations à compter du 20/08/2020.

M. Hamza Boukili a été nommé chef de l'unité des Partenariats au sein de la Division de la gestion des relations et des partenariats à compter du 20/08/2020.

M. Boubakari Ake a été nommé chef de l'unité d'Afrique subsaharienne au sein de la Division de la gestion des relations et des partenariats à compter du 20/08/2020.

M. Samir Taghiyev a été nommé chef d'unité Europe et CEI au sein de la Division de la gestion des relations et des partenariats à compter du 20/08/2020.

M. Ahmed Abdul Khalid a été nommé chef de l'unité d'Asie au sein de la Division de la gestion des relations et des partenariats à compter du 20/08/2020.

M. Hamza Alsaktawi a été nommé chef de l'unité d'innovation et gestion des connaissances au sein du Département de l'efficacité du développement à compter du 20/08/2020.

M. Akhtar Ali a été nommé chef de l'unité, Politique financière et suivi au sein du Département des Finances et Comptabilité à compter du 06/09/2020.

LA SID ENTREPREND UN EXERCICE DE RESTRUCTURATION : UNE TRANSITION EN DOUCEUR PENDANT LA RÉORGANISATION

À la lumière de la nouvelle stratégie et du nouveau plan d'affaires approuvés par le Conseil d'administration, la SID a développé une nouvelle structure organisationnelle avec le concours d'un consultant externe indépendant et l'a annoncée au personnel de la société avec le cadre d'évaluation et de cartographie en 2020. La nouvelle structure de la SID lui permettra de mettre plus davantage l'accent sur les domaines d'activité stratégiques existants et nouveaux, ainsi que d'accroître davantage l'efficacité et de renforcer la collaboration organisationnelle.

Comme la SID a mis en œuvre la nouvelle structure organisationnelle pendant la pandémie de COVID-19, nous avons utilisé efficacement les moyens technologiques disponibles pour procéder à l'évaluation du personnel sélectionnés pour les postes disponibles.

RÉSULTATS CIBLÉS

- Aligner la structure organisationnelle avec la nouvelle stratégie d'entreprise pour permettre la réalisation des objectifs stratégiques de la SID.
- Clarifier les rôles, les responsabilités, la reddition des comptes et les rapports hiérarchiques des fonctions et du personnel.
- Développer un cadre de compétences mis à jour englobant toutes les fonctions de la SID afin de permettre l'acquisition et la sélection efficaces des talents, la gestion des performances et la formation et le développement du personnel.
- Retenir les talents essentiels au sein de l'organisation en leur offrant de nombreuses opportunités d'avancement de carrière et de s'inscrire dans la nouvelle structure organisationnelle.
- Assurer le bon placement du personnel en fonction de leurs compétences, qualifications et expérience.

NOS PRATIQUES, PRODUITS ET PROCÉDÉS

7.1 NOS PRATIQUES

La SID a mis en place des mécanismes institutionnels et de gouvernance pour assurer la plus grande conformité, régularité, transparence, intégrité et légalité dans toutes ses activités, transactions et opérations. Notre plus grande priorité réside dans le respect des normes de responsabilité et de transparence les plus élevées afin de garantir la confiance du public tout en garantissant une efficacité maximale du développement.

7.1.1 GESTION DES RISQUES ET CONFORMITÉ

En s'appuyant sur les procédures du groupe de la BID en matière de la lutte contre le blanchiment d'argent, de la lutte contre le financement du terrorisme et de la politique de connaissance de la clientèle (KYC), la SID s'engage fermement à garantir que toutes ses activités sont régies par ses règles, procédures et directives strictes. Toutes les activités sont menées sur la base d'un examen rigoureux, d'une diligence raisonnable, d'un suivi et d'une supervision à l'aide de systèmes de filtrage et de criblage automatisés qui couvrent tous les principaux programmes de sanctions internationales, les embargos, les personnes politiquement exposées (PPE) et les listes d'application légale et réglementaire. Cette politique a été approuvée par le Conseil des directeurs exécutifs de la BID en 2019 et par le Conseil d'administration de la SID en 2020. En outre, la SID prend en considération la dernière version des recommandations impartiales et apolitiques d'entités internationales spécialisées telles que le Groupe d'action financière (GAFI) relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme, la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et la Résolution n° 1373 des Nations Unies sur la sécurité, en tant que mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



En tant que membre du groupe de la BID, la SID a également une politique d'intégrité, une politique de divulgation d'informations et de conflits d'intérêts et une politique de dénonciation traitant de la lutte contre la corruption, la lutte contre la fraude et les conflits d'intérêts.

Toutes les questions liées à la conformité sont confiées et traitées par une unité de conformité dédiée au sein de la SID, qui relève fonctionnellement au Comité des risques et de la conformité du Conseil d'administration et est responsable de : l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, manuels et procédures liés à la conformité, la supervision et le suivi de toutes les activités liées à la prévention, la détection et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'organisation d'activités de formation et de sensibilisation liées à la conformité, et la fourniture d'un soutien et de conseils à la haute direction de la SID. Cela garantit que les risques de blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont correctement identifiés, atténués et exclus.

7.1.2 AUDIT INTERNE

La fonction d'audit interne est la troisième ligne de défense du cadre de gestion des risques de la SID. En rendant compte fonctionnellement au comité d'audit, elle fournit à la direction et au conseil une assurance, des informations et des conseils indépendants et objectifs à l'égard de l'efficacité globale des principaux processus et systèmes de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne. La fonction utilise une approche fondée sur les risques pour élaborer son plan d'audit annuel, qui est aligné avec les priorités et les objectifs stratégiques de la SID et s'attaque donc aux risques les plus urgents auxquels la société doit faire face. Chaque fois que des observations sont faites, le mécanisme d'audit interne évalue la pertinence des plans d'action de gestion mis en œuvre pour résoudre les problèmes et effectuer des suivis rigoureux.

En 2020, la fonction a entrepris la mise à jour de ses propres politiques et procédures afin de mieux servir la Société et a présidé le groupe de travail sur les politiques et procédures afin d'améliorer davantage les politiques et procédures de la SID. Il s'est également associé à Protiviti pour exécuter un audit des fonds de gestion d'actifs couvrant de nombreuses années et s'est associé à un prestataire externe pour effectuer la première phase d'un audit informatique en trois phases qui aidera considérablement la SID à améliorer son environnement et ses systèmes informatiques.



Notre plus grande priorité réside dans le respect des normes de responsabilité et de transparence les plus élevées afin de garantir la confiance du public tout en garantissant une efficacité maximale du développement.

7.1.3 LES AFFAIRES JURIDIQUES

La fonction des affaires juridiques a pour mandat d'aider, de soutenir et de compléter la mission de la SID en fournissant des services juridiques précis, efficaces, efficaces et opportuns qui protègent au mieux nos intérêts. La fonction des affaires juridiques est également responsable de la gestion de tous les risques juridiques émanant des opérations de la SID et fournit du soutien aux niveaux organisationnel et commercial, y compris tous les projets, transactions et arrangements institutionnels impliquant la SID.

En 2020, la fonction des affaires juridiques a lancé plusieurs initiatives relatives aux changements de politique, notamment : un nouveau modèle et processus de protocole d'accord, un nouveau modèle et processus d'accord de non-divulgence (NDA), un nouveau système de dépôt de procuration et un nouveau système de traitement des factures qui est désormais dirigé par les unités du business, plutôt que par la fonction des affaires juridiques.

7.1.4 EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Les banques multilatérales de développement (BMD) et autres institutions financières souhaitent de plus en plus intégrer une politique de développement dans leur cadre de risque et leurs activités économiques. En tant que tel, et pour faire face à ces pressions, une décision cruciale a été prise le 21 septembre 2020 lors de la 101^{ème} réunion du Conseil d'administration de la SID. Entre autres décisions, le Conseil a approuvé la dernière politique d'efficacité du développement, qui a été récemment mise à jour pour refléter l'évolution de la dynamique et le soutien croissant de ce domaine au sein de la SID. Au cours de la même réunion, le Conseil a également approuvé le plan d'activités triennal de la SID (2021-2023), qui s'articule autour de deux objectifs primordiaux :

1. Créer un impact évolutif dans les 55 pays membres de la SID en mettant l'accent sur l'inclusion sociale
2. Rétablir la viabilité financière de la SID

Ces deux documents importants témoignent de la symbiose continue entre le Conseil d'administration et la Direction exécutive pour garantir que la SID est à l'avant-garde du programme de développement en ce qui concerne son mandat et sa mission. En renforçant la politique d'efficacité du développement avec une stratégie claire et en dynamisant l'équipe chargée de l'efficacité du développement de la SID avec des ressources adéquates pour répondre au niveau d'intérêt accru sur le plan international, le Conseil s'est assuré que l'efficacité du développement reste au cœur de la SID.

Compte tenu des impacts immédiats et probables à long terme du COVID-19, il sera difficile de maintenir l'accent nécessaire sur les priorités de développement à long terme tout en luttant contre la pandémie et en entreprenant des efforts de rétablissement. Par conséquent, les institutions qui accordent la priorité à une stratégie de développement bien définie soutenue par une structure de gouvernance de confiance s'en tireront probablement mieux à moyen et à long terme. Il y a une reconnaissance collective qu'un changement de paradigme dans les modèles de développement est nécessaire pour avancer vers la durabilité. Les institutions financières, et en particulier les BMD, jouent un rôle central en contribuant à ce changement de paradigme, en augmentant et en aidant à réorienter le financement vers les politiques, les investissements et les actifs nécessaires visant la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU à l'horizon 2030.



Il y a une reconnaissance collective qu'un changement de paradigme dans les modèles de développement est nécessaire pour avancer vers la durabilité.

La SID vise à améliorer son impact sur le développement via deux piliers principaux :

1. Maximisation de la contribution de la SID à l'amélioration des facteurs et des conditions qui **permettent aux pays membres d'atteindre leurs objectifs de développement**; et
2. Amélioration continue des opérations internes de la SID, qui peut être réalisée **en augmentant la sensibilisation et les connaissances du personnel**.

Dans l'ensemble, il existe quatre dimensions des résultats de développement au sein de la SID, et celles-ci sont largement basées sur les normes de bonnes pratiques du Groupe de coopération d'évaluation (GCE) pour l'évaluation des opérations du secteur privé. La SID a inclus la quatrième catégorie pour mesurer les résultats des projets en termes de son mandat et de ses objectifs principaux en termes de développement du secteur privé.

FIGURE 7.1.4.1 : EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT À 4 DIMENSIONS



L'équipe de l'efficacité du développement complète les principaux objectifs ci-dessus en s'assurant :

- Responsabilité :** fournir un soutien technique aux unités du business sur tous les aspects liés à l'intégration, à la mesure et à la communication des résultats de développement de la SID.
- Apprentissage :** tirer les leçons des projets en utilisant les processus de suivi et d'évaluation pour améliorer l'efficacité du développement des interventions de la SID.
- Innovation :** faciliter l'innovation et les pratiques fondées sur la connaissance au profit de la durabilité et de la croissance des PME conformément à l'orientation stratégique de la SID et aux ODD mondiaux.
- Partenariats de développement :** collaboration avec les partenaires de développement et les chercheurs sur l'harmonisation de la mesure des résultats, l'analyse comparative et l'apprentissage pour adopter les meilleures pratiques du suivi et d'évaluation.
- Mobilisation des ressources :** expansion des plates-formes et des véhicules financiers pour mobiliser des ressources auprès des investisseurs institutionnels, qui ont l'échelle nécessaire pour matérialiser «des milliards à des billions».

7.2 NOS PRODUITS ET PROCÉDÉS

Les offres diversifiées der la SID sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des pays membres dans différents secteurs industriels.

7.2.1 TROIS PRODUITS

La SID jouit d'une position privilégiée puisqu'elle offre trois ensembles de produits et services conformes à la charia à ses clients du secteur privé des pays membres. Ces produits se complètent et sont interdépendants :

FIGURE 7.1.4.1 : PRODUITS DE LA SID



LA SID JOUIT D'UNE POSITION PRIVILÉGIÉE PUISQU'ELLE OFFRE TROIS ENSEMBLES DE PRODUITS ET SERVICES CONFORMES À LA CHARIA À SES CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ DES PAYS MEMBRES. CES PRODUITS SONT

PRODUITS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT, SERVICES DE CONSEIL ET GESTION D'ACTIFS



A. PRODUITS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La SID s'appuie sur un portefeuille de produits différents pour servir le secteur privé des pays membres. Elle offre à la fois un financement à terme et une contribution en fonds propres pour les nouveaux projets (Greenfield) du secteur privé ou les projets en cours de développement ou de modernisation. La SID développe aussi le financement à court terme pour couvrir le fonds de roulement ou fournir des matières premières pour une durée maximale de 24 mois. Par ailleurs, elle développe des lignes de financement en faveur des banques commerciales et des institutions locales de financement du développement dans les pays membres afin de financer indirectement leurs petites et moyennes entreprises (PME). Parallèlement, elle structure, organise et gère la syndication et la titrisation.

Les produits de financement et d'investissement de la SID incluent :

Moucharaka (co-entreprise)

Dans le contexte des affaires et du commerce, le terme moucharaka fait référence à un partenariat ou à une coentreprise à but lucratif. Ce produit financier est considéré par certains comme la forme la plus pure du financement islamique, tous les investisseurs participent au capital d'une coentreprise et acceptent de partager les bénéfices selon un ratio préalablement convenu. Les pertes sont limitées pour les investisseurs dans la proportion de leurs apports en capitaux respectifs.

Moudaraba (partage des bénéfices)

Il s'agit d'une forme de partenariat pour laquelle une partie apporte les fonds tandis que l'autre fournit l'expertise et la gestion. Le premier (fournisseur de capital) est connu sous le nom de « rab-al-maal », alors que le second est appelé « moudarib » (entrepreneur). Les bénéfices générés par l'activité sont partagés entre les parties selon un ratio préalablement convenu. En cas de perte, le « rab-al-maal » perdra son capital et le « moudarib » perdra le temps passé et les efforts déployés pour gérer l'activité.

Mourabaha (marge sur le coût de revient)

This concept refers to the sale of goods at a price which includes a profit margin agreed by both parties. The purchase and selling price, other costs, and the profit margin must be clearly stated at the time of the sale agreement.

Wakala (mandat)

Il s'agit d'un contrat pour lequel une personne (le client) demande à une autre partie d'agir en son nom (en qualité de mandataire) pour exécuter une tâche spécifique. Le mandataire sera rétribué pour ses services. Ce contrat est généralement couplé avec un autre produit financier compatible avec la charia.

Bai Salam

Le Bai Salam fait référence à un contrat dans lequel un acompte est versé pour des marchandises à livrer à une date ultérieure. Dans le cadre de cet accord, le vendeur est obligé de fournir certaines marchandises spécifiques à l'acheteur à une date ultérieure, en échange d'un acompte immédiat versé en totalité au moment de la signature du contrat. Il est impératif que la qualité des marchandises destinées à l'achat soit intégralement spécifiée, ne laissant aucune ambiguïté qui pourrait entraîner un litige potentiel entre les parties. Ce type de financement est le plus souvent utilisé lorsqu'un agriculteur a besoin de fonds pour cultiver et récolter sa production.

Istisna

L'Istisna est un financement destiné à la fabrication. Il s'agit d'un contrat dans lequel une partie accepte de fabriquer/ construire un actif sur l'ordre et selon les charges du payeur (acheteur). Dans ce contrat, les paiements sont réalisés par étapes afin de faciliter l'avancement progressif des travaux de fabrication/construction.

Ijara

Ce type de contrat fait référence à une location, un loyer ou une rémunération. En général, Ijara est utilisé lors de la vente de la jouissance (usufruit) ou d'un service pour un loyer ou une rémunération convenu. À travers ce concept, la SID met des actifs à la disposition d'un client pour une période et un loyer convenus. Par exemple, des équipements tels qu'une usine de fabrication, des équipements d'automatisation ou un véhicule à moteur peuvent être loués à un client et, pendant la période de location, la SID conserve la propriété de l'actif.

Bai' muajjal (vente à tempérament)

Il s'agit d'un contrat de vente dans le cadre duquel la SID vend un bien ou un produit avec une marge bénéficiaire à l'acheteur, à la condition que le paiement du prix de vente soit réalisé à une date ultérieure sous forme de forfait ou de mensualités. Le contrat doit expressément mentionner que le coût du bien/produit et la marge bénéficiaire ont été convenus d'un commun accord. Le Bai' muajjal est également appelé vente à paiement différé.

B. SERVICES DE CONSEIL

La SID propose un ensemble de services de conseil aux gouvernements et aux entités des secteurs public et privé de ses pays membres. Ces services incluent l'évaluation de l'environnement des affaires des pays membres, assortie de toutes les actions de réforme obligatoires. Elle propose également des services de conseil pour le financement de projets, la restructuration/réhabilitation d'entreprises, la privatisation, la titrisation, la finance islamique et le développement des marchés de capitaux islamiques, notamment les soukook.

C. GESTION D'ACTIFS

La SID sponsorise, gère (en qualité d'entrepreneur) et investit dans des fonds de capital-investissement et d'autres instruments d'investissement à but spécifique qui servent à investir dans des projets ou à les financer conformément à sa mission.

7.2.2 CYCLES D'UN PROJET

Le graphique suivant présente le cycle simplifié en sept étapes de conversion d'une transaction commerciale en projet d'investissement de la SID.

FIGURE 7.2.2.1 : LE CYCLE D'UNE TRANSACTION COMMERCIALE EN PROJET D'INVESTISSEMENT DE LA SID



ANNEXES



ANNEXE E 1 : GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

PPCAA	Programme des ponts commerciaux arabo-africains	SIFC	Société internationale islamique de financement du commerce
GCA	Groupe de coordination arabe	RAS	Royaume d'Arabie saoudite
AUM	Actifs sous gestion	LOF	Ligne de financement
APIF	Fonds d'investissement des biens Awqaf	MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
BOAD	Banque ouest-africaine de développement	IMFD	Institution multilatérale de financement du développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique	BMD	Banque multilatérale de développement
BIO	Société Belge d'investissement pour les pays en développement	MPME	Micro, petite et moyenne entreprise
BOAD	Banque ouest-africaine de développement	IFNB	Institution financière non bancaire
BRAVE	Aide à la résilience des entreprises porteuses de valeur ajoutée	NPL	Prêt non productif
TCAC	Taux de croissance annuel composé	OFID	Fonds pour le développement international de l'OPEC
CED	Cadre pour la mesure de l'efficacité du développement	OCI	Organisation de coopération islamique
PED	Politique pour la mesure de l'efficacité du développement	ODD	Objectifs de développement durable
IFD	Institution financière de développement	PME	Petite et moyenne entreprise
EAIF	Fonds de développement des infrastructures de l'Afrique émergente	FCC	Fonds commun de créances
CCG	Conseil de coopération du Golfe	SRI	Investissement éthique
IDFC	Club International de financement du développement	AT	Assistance technique
FSID	Fonds de solidarité islamique pour le développement	WFDI	Fédération mondiale des institutions de financement du développement
SID	Société islamique pour le développement du secteur privé		
IFI	Institution financière internationale		
CEI	Centrale électrique indépendante		
BID	Banque islamique de développement		
SIACE	la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation		

ANNEXE E 2 : TABLEAU DES APPROBATIONS ET DES DÉCAISSEMENTS DEPUIS LA CRÉATION DE LA SID

Pays	Approbations (million USD)	Décaissements (million USD)
Albanie	4.35	4.10
Algérie	33.00	-
Azerbaïdjan	143.82	102.86
Bahreïn	83.81	18.24
Bangladesh	348.43	259.84
Benin	13.15	-
Brunei	3.66	-
Burkina Faso	43.94	41.02
Cameroun	45.04	17.05
Tchad	28.15	5.50
Côte d'Ivoire	157.00	41.43
Djibouti	4.00	4.00
Egypte	261.52	204.79
Gabon	46.71	-
Gambie	27.35	6.15
Guinée	2.84	2.99
Indonésie	190.80	60.77
Iran	164.86	36.31
Iraq	25.00	-
Jordan	109.10	55.31
Kazakhstan	242.80	34.03
Kuwait	14.13	14.13
Kirghizistan	49.90	22.09
Liban	7.00	-
Libye	76.00	10.00
Malaisie	109.66	100.55
Maldives	43.40	31.44
Mali	80.79	55.63
Mauritanie	78.99	57.70
Maroc	20.36	20.38
Mozambique	40.00	20.09
Niger	21.44	13.23
Nigéria	342.60	143.21
Pakistan	282.93	100.79
Palestine	7.00	4.00
Qatar	46.15	-
Arabie Saoudite	595.98	360.11
Sénégal	180.79	97.54
Sierra Leone	6.00	12.00
Soudan	79.61	52.80
Suriname	2.00	-
Syrie	152.50	56.30
Tadjikistan	54.50	42.42
Tunisie	54.71	51.64
Turquie	575.87	299.63
Turkménistan	12.50	10.00
Emirats Arabes Unis	93.90	50.90
Ouganda	65.00	-
Ouzbékistan	413.93	310.90
Yémen	177.31	99.73
Régional/Mondial	1,175.77	618.53
Total	6,840.05	3,550.16

ANNEXE 3 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2020 USD	2019 USD	2018 USD
Déclaration de revenus :			
Revenu Total	32,124	(52,287)	(281,666)
Total des dépenses d'exploitation	47,351	53,560	43,921
Revenu net (perte)	(15,227)	(105,847)	(325,587)
Bilan :			
Actifs liquides	2,189,003	1,180,841	1,531,382
Actifs opérationnels nets	1,029,400	1,258,498	1,450,485
Autres actifs	49,426	89,756	88,961
Total d'actifs	3,267,829	2,529,095	3,070,828
Emprunts et dettes à long terme	2,163,644	1,481,973	2,019,553
Fonds propres	995,450	966,890	1,003,990
Ratios :			
Rendement sur actifs	-0.53%	-3.78%	-10.73%
Rendement sur fonds propres	-1.55%	-10.74%	-31.51%
Dettes / fonds propres	217.4%	153.3%	201.2%
Fonds propres / Actifs	30.5%	38.2%	32.7%
Liquidité / Total d'actifs	67.0%	46.7%	49.9%

ANNEXE 4 : ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT

EXCELLENCES

MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉ GÉNÉRALE

Société islamique pour le
développement du secteur privé
Djeddah Royaume d'Arabie saoudite



EY

Pour Ernst & Young

Ahmed I. Reda

Expert-comptable agréé

Licence n° 356

15 Juillet 2021

5 Dhul-Hijjah 1442H

Djeddah



Rapport sur l'audit des états financiers

OPINION

Nous avons audité les états financiers de la société islamique pour le développement du secteur privé (la « société ») qui comprennent le bilan au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat, l'état de variation des fonds propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la date indiquée, ainsi que les notes annexes à ces états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie et les variations des fonds propres pour l'exercice prenant fin à cette date conformément aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques élaborées par l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques (« OCAIFI »).

A notre avis, la société s'est également conformée aux règles et principes de la charia, tels que déterminés par le Comité de la Charia du Groupe de la Banque islamique de développement (« GBID »).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques publiées par l'OCAIFI. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code de déontologie de l'OCAIFI pour les comptables et commissaires aux comptes des institutions financières islamiques (Code de l'OCAIFI) ainsi qu'aux exigences éthiques qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers en vigueur dans la juridiction locale, et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences et au Code de l'OCAIFI. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

En cas d'incohérence ou de divergence entre la version anglaise du document et le texte traduit, la version anglaise prévaudra.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Note	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Actif			
Espèces et quasi-espèces	5	305,058,959	98,851,312
Placements en marchandises et Wakala	6	526,847,463	283,203,398
Placements soukook	7	1,357,096,279	798,786,484
Financement mourabaha	8	108,768,496	220,882,735
Vente à tempérament	9	359,287,367	455,467,911
Ijarah muntahia bittamleek	10	218,135,558	235,757,882
Actifs de contrats istisna'a		21,074,004	21,485,460
Investissements en fonds propres	11	322,134,545	349,124,109
Autres actifs	12	49,253,246	65,321,866
Immobilisations corporelles		173,417	214,509
Actif, total		3,267,829,334	2,529,095,666
Passif et fonds propres			
Passif			
Soukook émis	13	1,000,000,000	300,000,000
Financement mourabaha	14	1,163,644,349	1,181,972,921
Charges à payer et autres dettes	15	53,079,798	47,557,563
Passif au titre des prestations définies	16	54,454,005	31,425,453
Contribution à verser au Fonds de solidarité de la SID	17	1,201,580	1,249,356
Passif, total		2,272,379,732	1,562,205,293
Fonds propres			
Capital-actions	18	1,525,448,350	1,394,376,616
Report à nouveau		(486,180,675)	(402,893,778)
Pertes actuarielles		(43,818,073)	(24,592,465)
Fonds propres, total		995,449,602	966,890,373
Passif et fonds propres, total		3,267,829,334	2,529,095,666

COMPTE DES RESULTATS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Note	2020 USD	2019 USD
Revenu			
Actifs de Trésorerie			
Placements en marchandises et Wakala		7,400,081	15,733,670
Placements Soukouk		66,406,422	49,087,935
		73,806,503	64,821,605
Perte de valeur des investissements en fonds propres, net	11.4	(18,308,653)	(107,188,397)
Actifs de financement			
Financement mourabaha		3,431,101	11,614,705
Vente à tempérament		19,854,640	26,225,042
Ijarah muntahia bittamleek	21	11,483,784	13,727,177
Actifs de contrats istisna'a		1,103,004	1,169,074
		35,872,529	52,735,998
Provision pour perte de valeur des actifs de financement	22	(27,864,196)	(14,885,698)
Charges financières		(38,049,897)	(57,676,414)
Gain sur la juste valeur des dérivés islamiques, net des pertes de change	23	860,327	4,988,477
Autres produits			
Frais d'administration		3,695,705	2,789,699
Frais de gestion		1,400,200	365,395
Honoraires de conseil		711,500	1,762,330
		5,807,405	4,917,424
Perte d'exploitation, total		32,124,018	(52,287,005)
Charges de personnel		(38,706,703)	(40,911,833)
Autres charges administratives		(8,529,293)	(12,530,921)
Amortissement		(114,600)	(117,324)
Charges d'exploitation, total		(47,350,596)	(53,560,078)
Perte nette		(15,226,578)	(105,847,083)
Produits de placements non conformes à la charia	17	88,905	319,405
Transfert vers le Fonds de solidarité de la SID	17	(88,905)	(319,405)
Perte, total		(15,226,578)	(105,847,083)

ETAT DE VARIATION DES FONDS PROPRES

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Capital-action	Report à nouveau	Perte nette	Pertes actuarielles	Total
Solde au 31 décembre 2019	1,310,932,808	(297,046,695)	-	(9,895,775)	1,003,990,338
Contribution au cours de l'exercice	83,443,808	-	-	-	83,443,808
Perte nette de l'exercice	-	-	(105,847,083)	-	(105,847,083)
Mise en réserve	-	(105,847,083)	105,847,083	-	-
Perte actuarielle de l'exercice tiré des régimes de retraite (note 16.3)	-	-	-	(14,696,690)	(14,696,690)
Solde au 31 décembre 2019 (déclaré précédemment)	1,394,376,616	(402,893,778)	-	(24,592,465)	966,890,373
Ajustement à l'adoption du FAS 30 le 1 ^{er} janvier 2020 (note 3)	-	(68,060,319)	-	-	(68,060,319)
Solde retraité au 31 décembre 2019	1,394,376,616	(470,954,097)	-	(24,592,465)	898,830,054
Contribution au cours de l'exercice	131,071,734	-	-	-	131,071,734
Perte nette de l'exercice	-	-	(15,226,578)	-	(15,226,578)
Mise en réserve	-	(15,226,578)	15,226,578	-	-
Perte actuarielle de l'exercice tiré des régimes de retraite (note 16.3)	-	-	-	(19,225,608)	(19,225,608)
Solde au 31 décembre 2020	1,525,448,350	(486,180,675)	-	(43,818,073)	995,449,602

ETAT DES FLUX DE LA TRESORERIE

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Note	2020 USD	2019 USD
Opérations d'exploitation			
Perte nette de l'exercice		(15,226,578)	(105,847,083)
Ajustements pour :			
Perte sur la juste valeur des investissements en fonds propres, net	11	20,068,429	100,809,662
Charges financières		38,049,897	57,676,414
Amortissement		20,742,873	19,117,091
Provision pour perte de valeur des actifs financiers	22	27,864,196	14,885,698
Provision pour les engagements de retraite		6,898,307	5,952,077
Radiations du bilan	22	40,271,845	102,432,933
(Gain)/perte non réalisé(e) sur la juste valeur des placements en soukook		(25,195,278)	(26,168,216)
Gain tiré des dérivés islamiques, net des pertes de change	23	(860,327)	(4,988,477)
		112,613,364	163,870,099
Variation des actifs et des passifs d'exploitation			
Placements en marchandises via des institutions financières		(253,529,963)	(170,944,431)
Placements soukook, net de la perte sur la juste valeur		(535,035,262)	(19,370,567)
Financement mourabaha, net de perte de valeur		84,451,804	52,387,740
Vente à tempérament, net de perte de valeur		81,305,778	37,868,091
Ijarah muntahia bittamleek, net de perte de valeur		(40,907,116)	(75,531,706)
Actifs de contrats istisna'a		257,648	1,396,635
Investissements en fonds propres, net		6,921,135	12,351,153
Autres actifs, net de perte de valeur		(20,927,332)	(68,963,525)
Charges à payer et autres dettes		5,522,236	13,343,847
Contribution à verser au Fonds de solidarité de la SID		(47,776)	256,181
Trésorerie affectée aux opérations		(559,375,484)	(53,336,483)
Paiement des charges financières		(43,991,160)	(55,104,383)
Paiement des engagements de retraite		(3,095,363)	(3,873,837)
Trésorerie nette affectée aux opérations d'exploitation		(606,462,007)	(112,314,703)
Opérations de placement			
Achats d'immobilisations corporelles		(73,508)	(124,999)
Opérations de financement			
Remboursement de soukook émis		700,000,000	(680,000,000)
Produits du financement mourabaha de marchandises		248,498,606	484,000,000
Remboursement du financement mourabaha de marchandises		(266,827,178)	(339,000,000)
Dotations au capital-actions		131,071,734	83,443,808
Trésorerie nette (affectée aux)/issue des opérations de financement		812,743,162	(451,556,192)
(Baisse)/hausse nette des espèces et des quasi-espèces		206,207,647	(563,995,894)
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice		98,851,312	662,847,206
Espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice	5	305,058,959	98,851,312

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

1 OPÉRATIONS

La société islamique pour le développement du secteur privé (la « société ») est une institution internationale spécialisée. Elle a été créée en vertu d'un accord signé et ratifié par les membres. La société a commencé ses activités après la réunion inaugurale de son Assemblée générale tenue le 6 rabiä II 1421 (8^e juillet 2000).

Aux termes de l'accord portant création de la société, la mission de la société est de promouvoir, dans le respect des principes de la charia, le développement économique des pays membres, en encourageant la création, la croissance et la modernisation d'entreprises privées produisant des biens et des services, de manière à appuyer les efforts de développement déployés par la Banque islamique de développement (« BID »).

Institution financière multilatérale, la société n'est soumise à aucune autorité de régulation externe. Elle mène ses activités conformément à son accord constitutif et à ses règles et règlements internes.

La société exerce ses activités depuis son siège sis à Djeddah, en Arabie saoudite.

2 BASES DE PRÉPARATION

Les états financiers sont élaborés conformément aux normes comptables de l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (OCAIFI) et aux règles et principes de la charia, édictés par le Comité de charia du Groupe de la BID. En ce qui concerne les aspects non couverts par les normes de l'OCAIFI, la société applique les normes internationales d'information financière (IFRS) du Conseil des normes comptables internationales (IASB) et leurs interprétations, publiées le Comité d'interprétation des normes d'information financière internationales (IFRIC) de l'IASB.

La préparation des états financiers implique l'utilisation de certaines estimations et hypothèses comptables déterminantes qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs. Elle requiert également que la direction fasse preuve de jugement dans le cadre de l'application des politiques comptables de la société. Les aspects auxquels il convient d'accorder plus d'attention ou qui présentent une plus grande complexité, ou dont les hypothèses et les estimations revêtent une importance particulière pour les états financiers, sont détaillés à la Note 4.

Au cours de l'exercice clos au 20 Dhoul-hijja 1434 (25 octobre 2013), la société a adopté de manière anticipée les amendements à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » relatifs aux « Entités d'investissement » ainsi que les modifications subséquentes apportées à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et à la norme IAS 27 « États financiers individuels » (les « Amendements »), entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015. De ce fait, elle a cessé de publier des états financiers consolidés et suivi les dispositions transitoires énoncées dans les Amendements aux normes IFRS 10 et 12 pour autant qu'elles se rapportent à l'adoption des Amendements relatifs aux entités d'investissement.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

ENTITÉ D'INVESTISSEMENT

Une entité d'investissement est une entité qui (a) obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de lui ou leur fournir des services de gestion d'investissement ; (b) s'engage auprès du ou des investisseurs à investir les fonds conformément à son objet et dans le seul but d'obtenir en retour un gain en capital, des revenus d'investissement ou les deux ; et (c) mesure et évalue la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

La société répond à cette définition et présente les caractéristiques typiques d'une « entité d'investissement » selon la description qui en est donnée dans les Amendements. Aux termes des Amendements, une entité d'investissement est tenue de comptabiliser à la juste valeur dans le compte de résultat ses investissements dans des filiales et des entreprises associées.

3 RESUME DES PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

IMPACTS DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES EN RAISON DE L'ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

La société a appliqué pour la première fois la norme de comptabilité financière « instruments financiers » FAS 30 en vigueur pour les périodes annuelles à compter du 1^{er} janvier 2020. Jusqu'en 2019, la société a appliqué la norme FAS 30 qui remplace la FAS 11 « Provisions et réserves », pour dépréciation d'actifs financiers.

L'adoption du FAS 30 a fondamentalement changé la comptabilisation de la dépréciation et des pertes de crédit de la société en remplaçant l'approche spécifique et de perte de portefeuille de FAS 11 par une approche prospective des pertes de crédit attendues (ECL). La FAS 30 exige que la société enregistre une provision pour ECL pour tous les actifs financiers. La provision est basée sur les ECL associées à la probabilité de défaut au cours des douze prochains mois, à moins qu'il y ait eu une augmentation significative du risque de crédit depuis l'origination lorsqu'une ECL à vie s'applique.

Conformément aux dispositions transitoires de la FAS 30, la société a choisi de ne pas retraiter les chiffres comparatifs. Par conséquent, les informations comparatives relatives à la dépréciation des instruments financiers en 2019 sont présentées sous FAS 11 et ne sont pas comparables aux informations présentées pour 2020. Tout ajustement de la valeur comptable des actifs et passifs financiers à la date de transition a été comptabilisé dans les réserves de fonds propres d'ouverture de la période en cours sans retraiter les chiffres de l'année précédente.

Les écarts résultant de l'adoption de la FAS 30 ont été comptabilisés directement dans les réserves de fonds propres au 1^{er} janvier 2020. Le tableau ci-dessous réconcilie les provisions pour dépréciation de clôture des actifs financiers au 31 décembre 2019 selon la FAS 11 et les provisions pour dépréciation d'ouverture déterminées conformément avec la FAS 30 au 1^{er} janvier 2020.

L'introduction de la FAS 30 a augmenté la provision pour dépréciation totale détenue par la société d'environ 68,0 millions de 84,2 millions USD au 31 décembre 2019 à 152,2 millions USD au 1^{er} janvier 2020. La détermination de la provision pour dépréciation selon la FAS 30 prend en compte les expositions de contrepartie décaissées et non décaissées.

	Provision pour la perte de valeur à la suite de l'adoption de FAS 11 au 31 Décembre 2019	Ajustement des pertes du crédit à la suite de l'adoption de FAS 30	Perte du Crédit à la suite de l'adoption de FAS 30 après ajustement au 1 Janvier 2020
Espèces et quasi-espèces	-	6,029	6,029
Placements en marchandises via des institutions financières	-	9,866,378	9,866,378
Placements soukook	10,000,000	(3,691,299)	6,308,701
Financement mourabaha	15,542,789	14,253,239	29,796,028
Vente à tempérament	3,477,475	10,770,121	14,247,596
Ijarah muntahia bittamleek	55,154,309	34,942,151	90,096,460
Actifs de contrats istisna'a	-	267,922	267,922
Autres actifs	-	1,645,778	1,645,778
Total	84,174,573	68,060,319	152,234,892

Ci-après un résumé des principales politiques comptables de la société :

CONVENTION COMPTABLE

Les états financiers sont établis selon la méthode du coût historique, sauf pour l'évaluation de la juste valeur de certains de ses actifs en accord avec les politiques comptables adoptées.

TRANSACTIONS EN DEVICES

Les transactions en devises sont enregistrées en dollars des États-Unis (« USD ») au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les écarts de conversion sont portés au compte de résultat.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique et libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de comptabilisation initiale. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en appliquant les taux de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Le gain ou la perte découlant de la conversion des éléments non monétaires évalués à la juste valeur est traité(e) conformément à la constatation du gain ou de la perte découlant de la variation de la juste valeur.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Aux fins de l'état de flux de trésorerie, les espèces et quasi-espèces comprennent les soldes bancaires et les placements en marchandises via des institutions financières dont l'échéance est de trois mois au plus à la date d'acquisition.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

PLACEMENTS EN MARCHANDISES ET WAKALA

Les placements en marchandises sont effectués par le biais d'institutions financières et utilisés pour l'achat et la cession de produit avec un bénéfice fixe. L'achat et la vente de produits sont limités par les termes de l'accord entre la société et d'autres institutions financières islamiques ou conventionnelles. Les placements en marchandises sont initialement comptabilisés au coût réel, y compris les charges d'acquisition liées au placement et évalués par la suite au coût amorti minoré de toute dépréciation.

Le placement Wakala est un accord par lequel une partie (le «Muwakkil» / «Principal») nomme un agent d'investissement (le «Wakeel» / «Agent») pour investir les fonds de Muwakkil (le «Capital Wakala») sur la base d'un contrat Wakala (la «Wakala») en échange de frais spécifiés. Les frais de Wakala peuvent être une somme forfaitaire ou un pourcentage fixe du capital de Wakala. Le Wakeel décide des investissements à effectuer à partir du capital Wakala, sous réserve des termes de l'accord Wakala.

MOURABAHA

Les créances au titre du financement du Mourabaha sont des accords par lesquels la société cède à un client un produit ou un bien, qu'elle avait acheté et acquis sur la foi d'une promesse d'achat par le client.

FINANCEMENT DE LA VENTE À TEMPÉRAMENT

La vente à tempérament est un contrat de vente qui s'assortit de l'échelonnement des remboursements sur une période préalablement convenue. Le prix de vente comprend le coût majoré d'une marge bénéficiaire convenue.

IJARAH MUNTAHIA BITTAMLEEK

Il s'agit de biens achetés par la société, à titre individuel ou en participation avec d'autres entités, puis loués aux bénéficiaires pour utilisation, conformément à un accord d'Ijarah Muntahia Bittamleek. Selon les termes dudit accord, la propriété des biens loués est transférée aux bénéficiaires à l'expiration de la période de crédit-bail et après règlement de l'intégralité du montant prévu par l'accord.

ACTIFS LIÉS À L'ISTISNA'A

L'Istisna'a est un accord conclu entre la société et un client, en vertu duquel la société cède audit client un bien qui est fabriqué ou acquis par l'acheteur pour le compte de la société, selon des spécifications et à un prix convenus d'avance. Après la réalisation du projet, l'actif istisna'a est transféré dans les créances istisna'a.

PLACEMENTS

Les placements de la société sont classés par catégories comme suit :

i) Filiales

Une entité est classée comme filiale de la société si cette dernière peut exercer un contrôle sur ladite entité. Le contrôle concerne le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, dans l'objectif de tirer un bénéfice de ses opérations. Il est supposé exister lorsque la société détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, au moins 50% des droits de vote dans l'entité, à moins qu'il ne soit possible d'apporter une démonstration claire du contraire. Par ailleurs, le contrôle peut également exister en vertu d'un accord avec les autres actionnaires de l'entité ou avec l'entité elle-même, indépendamment du niveau de participation de la société au capital de l'entité concernée.

L'adoption des Amendements de l'IFRS 10 a permis à la SID d'être dispensée de la consolidation de ses filiales. La société mesure et évalue la performance de l'essentiel de ses filiales sur la base de la juste valeur parce que cette méthode permet d'obtenir des informations plus pertinentes. Aux termes des Amendements, les investissements dans des filiales sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les gains ou pertes résultant de l'évaluation des filiales à la juste valeur, sont comptabilisés directement sur le compte de résultat.

ii) Entreprises associées

Est classée comme entreprise associée de la société toute entreprise sur laquelle la société peut exercer une influence significative. L'influence significative est présumée lorsque la société détient, directement ou à travers ses filiales, au moins 20 pour cent des droits de vote dans l'entité, sauf s'il est possible de démontrer le contraire. L'influence significative peut également exister par le biais d'un accord avec les autres actionnaires de l'entité ou avec l'entité elle-même, indépendamment du niveau de la participation de la société au capital de l'entité concernée.

L'adoption des Amendements entraîne la nécessité de se conformer aux exigences selon lesquelles les investissements dans des entreprises associées doivent être évalués à la juste valeur sur le compte de résultat. Ces investissements sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les éventuels gains ou pertes non réalisés résultant de l'évaluation à la juste valeur des entreprises associées, sont comptabilisés directement sur le compte de résultat.

iii) Autres investissements

Les entités où la société n'exerce pas de contrôle ou d'influence significative sont classées sous la catégorie : autres investissements.

iv) Placements Soukook

Les soukook sont des certificats de valeur égale représentant une part indivise dans la propriété d'actifs corporels, d'usufruits, de services ou (dans la propriété) d'actifs d'un projet particulier, évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

v) Évaluation initiale

Tous les investissements sont initialement enregistrés dans le bilan à la juste valeur. Tous les coûts de transaction sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

vi) Évaluations ultérieures

Après la comptabilisation initiale, tous les investissements sont évalués à la juste valeur et tout gain ou perte découlant d'une modification à juste valeur est inclus dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel il est survenu.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

PERTE DE VALEUR DES ACTIFS DE FINANCEMENT

La société applique l'approche de la perte de crédit aux instruments de financement, aux engagements de financement et aux placements de trésorerie. Pour évaluer l'ampleur du risque de crédit, les actifs financiers sont répartis en trois (3) catégories:

- i. Étape 1 - Pas d'augmentation significative du risque de crédit;
- ii. Étape 2 - Augmentation significative du risque de crédit (SICR); et
- iii. Étape 3 - Actifs financiers dépréciés .

L'allocation aux différentes étapes est basée sur le degré de détérioration de la qualité de crédit de l'actif financier. A chaque date de clôture, la société évalue s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit pour les expositions depuis la comptabilisation initiale en comparant le risque de défaut survenant sur la durée de vie attendue restante à partir de la date de clôture et de la date de comptabilisation initiale. La société effectue cet exercice en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui sont pertinentes et disponibles sans coûts ni efforts excessifs à cette fin.

Tous les actifs financiers sont affectés à l'étape 1 lors de la comptabilisation initiale. Toutefois, si une augmentation significative du risque de crédit est identifiée à la date de clôture par rapport à la comptabilisation initiale, l'actif est transféré à l'étape 2. S'il existe une indication objective de dépréciation, l'actif est déprécié et affecté à l'étape 3 comme décrit dans la note 29 des états financiers.

La société applique la mesure de la perte de crédit attendue (ECL) sur 12 mois aux instruments de l'étape 1. Les ECL sur 12 mois représentent les ECL qui résultent d'éventuels événements de défaut dans les 12 mois suivant la date de reporting.

La société comptabilise un montant de provision basé sur ECL à vie (c.-à-d. Les ECL qui résultent de tous les événements de défaut possibles sur la durée de vie prévue de l'instrument financier) pour les instruments de l'étape 2.

Pour les instruments classés à l'étape 3, la provision pour pertes est quantifiée comme la différence entre la valeur comptable de l'instrument et la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux de profit effectif (TPE) initial de l'instrument, le cas échéant.

La provision pour les pertes de crédit est présentée dans l'état de la situation financière comme suit:

- les actifs financiers évalués à la juste valeur, en déduction de la valeur brute comptable des actifs,
- les engagements de financement et les contrats de garantie financière: généralement, en tant que provision incluse dans les autres passifs, et;
- lorsqu'un contrat financier comprend à la fois une composante prélevée et non prélevée et que la société a identifié ECL sur les engagements de financement / composante hors bilan séparément de celle sur la composante prélevée, la provision pour pertes de crédit sur la composante non prélevée est présentée comme une provision dans les autres passifs.

DÉRIVÉS FINANCIERS ISLAMIQUES

Les dérivés financiers islamiques représentent les contrats à terme en devises et les swaps de taux d'intérêt en devises. Ils sont axés sur les modèles du marché financier islamique international (IIFM) et de l'association *International Swaps Derivatives Association, Inc.* (ISDA). Ils sont utilisés par la société à titre de stratégie de couverture uniquement, afin d'atténuer le risque de fluctuation des devises et du coût du financement des placements auprès d'institutions financières, des placements soukook, des actifs de financement et des soukook émis. Ils sont initialement constatés à la juste valeur à la date de signature du contrat, puis réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de clôture. Les gains ou les pertes qui en résultent sont constatés au compte de résultat. Les dérivés financiers islamiques présentant une juste valeur positive sont enregistrés au bilan au titre des « Autres actifs » et ceux présentant une valeur négative le sont au titre des « Charges à payer et autres dettes ».

ACTIFS FIDUCIAIRES

Les actifs détenus en fiducie ou à titre fiduciaire ne sont pas traités comme des actifs de la société et ne sont donc pas inclus dans les états financiers.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût net d'amortissement accumulé et de toute dépréciation dans la valeur. Le coût moins la valeur résiduelle estimée des immobilisations corporelles fait l'objet d'amortissement par la méthode linéaire sur la période de leur vie utile estimée, selon la formule suivante :

- Meubles et accessoires 15%
- Équipement informatique 33%
- Automobiles 25%
- Autres équipements 20%

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour perte de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe et lorsque les valeurs comptables sont plus élevées que le montant recouvrable estimé, les actifs sont ramenés à leur montant recouvrable, soit la plus élevée de leur juste valeur minorée des coûts de vente et de leur valeur d'utilité.

Les éventuels coûts de maintenance et réparation sont imputés au compte de résultat. Les améliorations qui accroissent la valeur ou augmentent de manière considérable la durée de vie des actifs y relatifs sont capitalisées.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

PASSIFS FINANCIERS

Tous les passifs Soukook, le financement mourabaha et d'autres passifs émis sont initialement reconnus au coût, net de frais de transaction, car étant la juste valeur de la contrepartie reçue. Par la suite, tous les passifs financiers à rendement sont évalués au coût amorti en tenant compte de tout escompte ou prime. Les primes sont amorties et les escomptes sont comptabilisés selon la rentabilité effective jusqu'à l'échéance et sont passés au « coût de financement » dans le compte de résultat.

SORTIE DU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Actifs financiers :

Un actif financier (ou, lorsque applicable, une partie de l'actif financier ou une partie d'un groupe d'actifs financiers similaires) est sorti du bilan lorsque :

- Les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'actif a expiré ;
- La société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie provenant d'un actif et (a) a transféré la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif, ou (b) n'a ni transféré, ni conservé la quasi-totalité de tous les risques et avantages des actifs, mais a plutôt transféré le contrôle de l'actif ; ou
- la société a conservé le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'actif, mais a pris l'engagement de les payer intégralement à un tiers, sans retard important, en vertu d'un contrat de transfert.

Lorsque la société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie provenant d'un actif ou a conclu un contrat de transfert., et n'a ni transféré, ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif, ni transféré le contrôle de l'actif, ce dernier est comptabilisé tant que la société continue de participer à l'actif.

Passifs financiers :

Un passif financier est radié du bilan lorsque l'obligation spécifiée dans le contrat n'est pas acquittée, a été annulée ou a expiré.

COMPENSATION

Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés, avec compensation des montants nets, que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants enregistrés et que la société a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément. Les revenus et les dépenses ne sont présentés que sur une base nette, lorsque cela est autorisé dans le cadre des procédures comptables et d'établissement de rapport applicables, ou pour les gains et pertes découlant d'un groupe de transactions similaires.

EMISSION DE SOUKOOK

Les actifs de Soukook ont été comptabilisés dans les états financiers de la SID, car la SID est l'agent de service, tout en notant que la SID a vendu ces actifs à un prix aux détenteurs de Soukook par l'intermédiaire du SPV en vertu d'un contrat de vente valide transférant la propriété de ces actifs aux détenteurs de Soukook.

PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, et les coûts de règlement de l'obligation sont probables et peuvent être évalués de manière fiable.

PASSIF AU TITRE DU RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL

La société dispose de deux régimes définis d'avantages postérieurs à l'emploi, partagés avec le fonds de retraite de toutes les entités du groupe de la BID, qui comprennent le régime de retraite du personnel et le régime médical post-emploi, qui nécessitent tous les deux des contributions à verser dans les fonds gérés séparément.

Un régime de prestations défini est un régime de retraite qui définit un montant de prestations de retraite qu'un employé recevra à la retraite, et qui dépend généralement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de service et le pourcentage du dernier salaire brut. Les actuaires indépendants calculent l'obligation au titre des prestations définies sur une base annuelle en adoptant la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle du régime de prestations défini et les coûts de service connexes. Les hypothèses actuarielles sous-jacentes sont utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations prévues. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies jusqu'à la détermination de la date de la retraite par l'escompte des flux de trésorerie futures estimés (liées au service accumulé à la date de clôture) en utilisant les rendements disponibles sur les obligations de sociétés de haute qualité. Pour les années intercalaires, l'obligation au titre des prestations définies est estimée à l'aide de techniques de suivi actuarielles qui permettent une accumulation de prestations supplémentaire, des flux de trésorerie réels et des variations dans les hypothèses actuarielles sous-jacentes. Les pertes ou les gains actuariels, le cas échéant, sont comptabilisés immédiatement dans les réserves au titre des fonds propres des membres au cours de l'exercice concerné. Le passif du régime de retraite est constaté au titre des autres passifs dans le bilan. Le passif représente la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies de la société, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime de retraite. Les contributions de la société au régime de prestations définies sont déterminées par le Comité de pensions, avec les conseils des actuaires de la BID, et les cotisations sont transférées aux gestionnaires indépendants du régime de retraite pour l'obligation médicale et la charge de retraite.

L'obligation médicale et la charge de retraite ainsi que les frais relatifs pour l'exercice concerné sont déterminées à l'aide d'évaluations actuarielles. L'évaluation actuarielle consiste à faire des hypothèses sur les taux d'escompte, les hausses de salaire futures, etc. En raison de la nature à long terme de telles obligations, ces estimations sont assez incertaines.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

COMPTABILISATION DES PRODUITS

i) Placements en marchandises via les institutions financières

Le revenu issu du placement en marchandises par le biais d'institutions financières est comptabilisé en fonction du temps écoulé entre le décaissement effectif des crédits et la date d'échéance.

ii) Placements non conformes à la Charia

Les produits tirés des espèces et quasi-espèces, aux placements en marchandises par le biais d'institutions financières et à d'autres investissements, considéré par la direction comme étant incompatible avec la Charia, n'est pas inscrit dans le compte de résultat de la société mais comptabilisé comme passif à utiliser à des fins caritatives.

iii) Financement du Mourabaha et de la vente à tempérament

Les produits tirés des Mourabaha et ventes à tempérament sont constatés prorata temporis sur la période entre la date de décaissement effectif des fonds et la date de remboursement prévue des tranches.

iv) Istisna'a

La société comptabilise les produits tirés des actifs de contrats istisna'a comme des produits constatés d'avance. Au titre de cette méthode, les produits constatés d'avance sont ventilés proportionnellement sur la période de financement future

v) Ijarah Muntahia Bittamleek

Les produits tirés des contrats d'Ijarah Muntahia Bittamleek sont répartis de manière proportionnelle entre les périodes financières couvertes par le contrat Ijarah.

vi) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir un dividende est établi.

vii) Frais de gestion

Les frais de gestion sont constatés sur la base des engagements, une fois les services exécutés.

viii) Frais d'administration et honoraires de conseil

Les produits tirés des frais d'administration et des honoraires de conseil sont constatés sur la base de la prestation des services conformément aux contrats.

ix) Placements Soukook

Les produits tirés des placements soukook sont constatés *prorata temporis*, au taux nominal, conformément aux termes du placement soukook considéré.

ZAKAT ET TAXES

En sa qualité d'institution financière multilatérale, la société n'est pas assujettie à la Zakat ou à l'impôt dans les pays membres. Ses fonds propres font partie du Baitul Mal, qui est exonéré de la Zakat.

INFORMATION SECTORIELLE

La direction a désigné le Conseil d'administration comme l'organe de décision suprême, puisqu'il incombe à ce dernier de décider de l'affectation des ressources aux initiatives de développement menées dans les pays membres de la société. Ces initiatives de développement sont entreprises en recourant à un certain nombre de produits financiers islamiques, ainsi qu'indiqués au bilan, qui sont financés de manière centralisée par le biais des fonds propres et du financement de la société. La direction n'a pas identifié de secteurs opérationnels distincts au sens de la définition de la norme FAS 22 « Information sectorielle » puisque le Conseil d'administration assure le suivi de la performance et de la situation financière de la société dans son ensemble.

4 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

Les estimations, les hypothèses et les jugements font l'objet d'une évaluation continue et se fondent sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, notamment les avis professionnels et l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Les principaux aspects pour lesquels la direction a eu recours à des estimations et des hypothèses ou a fait appel à son jugement sont les suivants :

i) Entité d'investissement

La société a pris en considération les éléments suivants pour déterminer ce qu'est une entité d'investissement :

- a) La société fournit des services de gestion d'investissement à un certain nombre d'investisseurs au titre des investissements dans les fonds gérés ;
- b) La société génère des capitaux et tire des produits de ses investissements qui seront ensuite distribués aux investisseurs actuels et futurs ; et
- c) La société évalue la performance de ses investissements sur la base de la juste valeur, conformément aux politiques définies dans ces états financiers. La direction estime que les montants n'auraient pas été sensiblement différents de la valeur comptable si la société avait comptabilisé ces actifs de financement à leur juste valeur.

Le Conseil d'administration a conclu que la société répond à la définition d'une entité d'investissement. Ses conclusions sont réévaluées tous les ans.

ii) Provision pour perte de valeur d'actifs financiers

L'évaluation des pertes de crédit conformément à la norme FAS 30 pour toutes les catégories d'actifs financiers nécessite un jugement, en particulier, l'estimation du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs et des valeurs de garantie lors de la détermination des pertes de valeur et l'évaluation d'une augmentation significative du risque de crédit. Ces estimations sont motivées par un certain nombre de facteurs, dont les changements peuvent entraîner des niveaux de quotas différents. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer à la fois le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs sont revues régulièrement afin de réduire les différences entre les estimations de pertes et les pertes réelles.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

Les calculs ECL de la Société sont des résultats de modèles complexes avec un certain nombre d'hypothèses sous-jacentes concernant le choix des entrées variables et leurs interdépendances. Les éléments des modèles ECL qui sont considérés comme des jugements et des estimations comptables comprennent:

- i) Le modèle de notation interne de la société, qui attribue des probabilités de défaut (PD) aux différentes notes;
- ii) Les critères de la Société pour évaluer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit nécessitant que la provision pour pertes soit mesurée sur une base ECL de 12 mois ou à vie et l'évaluation qualitative applicable;
- iii) Développement de modèles ECL, y compris les différentes formules et le choix des intrants
- iv) Détermination des associations entre les scénarios macroéconomiques et les intrants économiques, tels que les niveaux de chômage et les valeurs de garantie, et l'effet sur les PD, les EAD et les LGD
- v) Sélection de scénarios macroéconomiques prospectifs et de leurs pondérations de probabilité, pour dériver les données économiques dans les modèles ECL.

La société fait appel à son jugement lors de l'estimation de la provision pour perte de valeur des actifs de financement. La méthode d'estimation de cette provision est présentée à la Note 3 au paragraphe « Perte de valeur et des actifs financiers ».

iii) Détermination de la juste valeur

La société détermine la juste valeur de la quasi-totalité de ses actifs financiers à la clôture de chaque exercice. La majorité de ses actifs financiers ne sont pas cotés. La juste valeur des actifs financiers non-cotés sur un marché actif est déterminée par le biais de méthodes d'évaluation jugées appropriées au regard des circonstances et, en premier lieu, par les techniques de la valeur actualisée des flux de trésorerie, des ratios valeur de marché/valeur comptable comparables, des transactions récentes et, lorsque cela est pertinent, de la valeur liquidative. Lorsque cela est nécessaire, la société fait appel à des experts en évaluation tiers. Dans le cas de certains investissements, à savoir les startups et des entités procédant à des dépenses d'investissement, la direction considère que le coût est une estimation de la juste valeur.

La direction valide et passe en revue à intervalles réguliers les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur. Les données utilisées dans les modèles de la valeur actualisée des flux de trésorerie et des ratios valeur de marché/valeur comptable comparables comprennent notamment des données observables comme les taux d'actualisation, le taux de croissance terminale, les ratios valeur de marché/valeur comptables d'entités comparables par rapport au portefeuille pertinent de l'entité, ainsi que des données non-observables comme la décote d'illiquidité et la prime de contrôle. La société tient également compte de la situation géopolitique des pays d'implantation des entités détenues et applique le taux d'actualisation approprié.

iv) Passif au titre des prestations définies

L'obligation au titre des pensions de retraite et des prestations maladie ainsi que les frais y afférents relatifs à l'exercice concerné sont déterminés à l'aune d'évaluations actuarielles. Cette évaluation actuarielle consiste à faire des hypothèses sur les taux d'actualisation, les futures hausses de salaire, etc. Ces estimations sont soumises à de fortes incertitudes en raison de la nature à long terme de cette obligation.

v) Continuité de l'exploitation

La direction a évalué la capacité de la société à poursuivre ses activités et a la conviction que celle-ci dispose des ressources nécessaires pour les poursuivre dans un avenir prévisible. De plus, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes substantielles susceptibles de remettre en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Par conséquent, les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

vi) Impact du COVID 19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré le début d'un nouveau coronavirus (COVID-19) en tant que pandémie mondiale, qui continue de se propager dans le monde entier, y compris en Arabie saoudite. Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2020, le gouvernement saoudien a pris à juste titre de nombreuses initiatives pour contenir la propagation du virus, notamment des restrictions sur les voyages, le rassemblement de personnes et la promulgation des horaires de couvre-feu. Cela a conduit de nombreuses entreprises non essentielles à réduire ou suspendre leurs activités jusqu'à nouvel ordre.

Compte tenu de ces facteurs, la direction de la société a réalisé une évaluation d'impact sur les opérations et les aspects des affaires de la société dans son ensemble, y compris des facteurs comme les relations avec les pays membres, la poursuite des affaires quotidiennes, le financement, l'investissement et le recouvrement ainsi que les projections du fonds de roulement, etc. a conclu qu'à la date de publication des présents états financiers, la société n'avait pas eu d'incidence défavorable significative sur ses activités et ses opérations en raison de la pandémie du COVID-19 et qu'aucun changement important n'était requis aux jugements, hypothèses et estimations clés.

Pour préserver la santé des employés et soutenir la prévention de la contagion dans les domaines opérationnel et administratif, la Banque a pris des mesures, en ligne avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé et du ministère de la Santé - Royaume d'Arabie saoudite, telles que le travail à domicile, l'éloignement social sur le lieu de travail, nettoyage rigoureux des lieux de travail et des logements du personnel, distribution d'équipements de protection individuelle, dépistage des cas suspects, limitation des déplacements non essentiels, déclarations d'auto-santé et mesure de la température corporelle. En outre, la nature des activités de la Banque a facilité des opérations sans faille pendant la pandémie.

Les impacts opérationnels et financiers de la pandémie de COVID-19 à ce jour ont été reflétés dans ces états financiers. La solide position financière, y compris l'accès aux fonds, la nature des activités associées aux mesures prises par la Banque à ce jour et la poursuite des opérations garantissent que la Banque a la capacité de surmonter les défis causés par les impacts de la pandémie COVID-19. Cependant, compte tenu de l'incertitude actuelle, toute modification future des hypothèses et des estimations pourrait entraîner des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs ou des passifs affectés dans les périodes futures. Etant donné que la situation évolue rapidement avec les incertitudes futures, la direction continuera d'évaluer l'impact sur la base des développements futurs.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

5 ESPECES ET QUASI-ESPECES

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Avoirs en banque	46,210,314	28,028,678
Placements en marchandises via les institutions financières (Note 6)	257,708,000	69,586,684
Moins : provision pour pertes de crédit (note 22)	(3,096)	-
	303,915,218	97,615,362
Solde bancaire lié au Fonds de solidarité de la SID	1,143,741	1,235,950
	305,058,959	98,851,312

Certains comptes bancaires dont le solde est 4.495.311 USD (31 décembre 2019 : 1.794.072 USD), sont au nom de la Banque islamique de développement (BID). Cependant, ces comptes bancaires sont détenus au bénéfice de la société qui en assure de ce fait la gestion et l'exploitation.

Les placements en marchandises inclus dans les espèces et quasi-espèces sont les placements dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois. Les placements en marchandises dont l'échéance initiale est supérieure à trois mois sont décrits à la Note 6.

Les placements en marchandises via des institutions financières sont nuls USD (31 décembre 2019: 9,586,684 USD) placés auprès d'une entité liée (note 20).

6 PLACEMENTS EN MARCHANDISES VIA LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Placements en marchandises via les institutions financières	794,438,265	352,790,082
Moins : Placements en marchandises via les institutions financières pour une période de trois mois au maximum (Note 5)	(257,708,000)	(69,586,684)
Moins : provision pour pertes de crédit (note 22)	(9,882,802)	-
	526,847,463	283,203,398

Les Placements en marchandises via les institutions financières comportent un montant de 5,839,422 USD (2019 : 5,914,955 USD) fourni à une partie liée à la société, à partir duquel la société a réalisé un bénéfice de 3,977 USD (31 décembre 2019 : 11,096 USD) (note 20).

7 PLACEMENTS SOUKOUK

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Bilan d'ouverture	798,786,484	753,247,701
Entrées	1,537,760,757	447,000,000
Rachat	(1,004,590,055)	(427,626,160)
Gains / (pertes) de change	1,864,560	(521,725)
Gains à la juste valeur	25,195,278	26,168,216
(Charge) / reprise pour perte de valeur	(1,920,745)	518,452
	1,357,096,279	798,786,484
Institutions financières	789,982,730	412,744,947
Gouvernements	471,380,819	365,940,987
Autres	95,732,730	20,100,550
	1,357,096,279	798,786,484
AAA	53,614,773	106,586,612
AA+ to AA-	45,132,730	87,872,535
A+ to A-	717,160,246	371,414,680
BBB+ ou inférieur	521,737,818	207,711,463
Non noté	19,450,712	25,201,194
	1,357,096,279	798,786,484

	Placements Soukook évalués à la valeur juste			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
2020 (USD)	1,337,060,449	-	20,035,830	1,357,096,279
2019 (USD)	773,585,290	-	25,201,194	798,786,484

Les placements soukook comprennent un montant de 53,614,773 USD (31 décembre 2019: 106,586,612 USD investis dans des soukook émis par la BID sur lesquels la société a réalisé un bénéfice de 679,795 USD (31 décembre 2019: 2,103,404 USD) (note 20).

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

8 FINANCEMENT MOURABAHA

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Financement Mourabaha	151,973,720	236,425,524
Moins : Provision pour perte de valeur (note 22)	(43,205,224)	(15,542,789)
	108,768,496	220,882,735

Tous les biens achetés dans l'optique de leur revente au titre d'un financement mourabaha sont spécifiquement motivés par leur revente ultérieure au client. La promesse du client est considérée comme ayant force exécutoire. De ce fait, toute perte subie par la société en raison de défaut du client avant la vente des biens est répercutée sur celui-ci.

Les financements mourabaha comprennent 61,632,318 USD (31 décembre 2019: 91,303,540 USD) fournis à des entités liées de la société sur lesquels celle-ci a réalisé un bénéfice de 1,338,150 USD (31 décembre 2019: 2,151,845 USD) (note 20).

9 FINANCEMENT DE LA VENTE À TEMPÉRAMENT

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Financement par la vente à tempérament	377,639,608	458,945,386
Moins : Provision pour perte de valeur (note 22)	(18,352,241)	(3,477,475)
	359,287,367	455,467,911

Tous les biens achetés dans l'optique de leur revente au titre du financement par la vente à tempérament sont spécifiquement motivés par leur revente ultérieure aux clients. La promesse du client est considérée comme ayant force exécutoire. De ce fait, toute perte subie par la société en raison du défaut du client avant la vente des biens est répercutée sur celui-ci.

Le financement par la vente à tempérament comprend 9,414,338 USD (31 décembre 2019: 5,208,532 USD) fournis à des entités liées de la société sur lesquels celle-ci a réalisé un bénéfice de 391,223 USD (31 décembre 2019: 208,579 USD) (note 20)

10 IJARAH MUNTAHIA BITTAMLEEK (IMB), NET

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Coût :		
Actifs non encore utilisés :		
Entrées et transfert vers les actifs utilisés	41,075,556	75,531,706
Actifs utilisés :		
En début d'exercice	406,092,168	360,077,781
Transfert aux bénéficiaires	-	(11,337,279)
Radiation du bilan	(4,792,094)	(18,180,040)
Réévaluation de change	1,997,884	-
	403,297,958	330,560,462
Coût total	444,373,514	406,092,168
Amortissement cumulé :		
En début d'exercice	194,554,093	197,917,985
Charges de l'exercice	20,628,272	18,999,767
Afférentes aux actifs transférés aux bénéficiaires	-	(11,337,279)
Afférentes aux actifs radiés du bilan	-	(11,026,380)
Perte de valeur, total	215,182,365	194,554,093
Versements recevables	41,728,040	79,374,116
Ijarah muntahia bittamleek, brut	270,919,189	290,912,191
Moins : provisions pour perte de valeur (note 22)	(52,783,631)	(55,154,309)
Ijarah muntahia bittamleek, net	218,135,558	235,757,882

Les contrats ijarah muntahia bittamleek comprennent un financement de 13,400,484 USD (31 décembre 2019: USD 5,604,254) fournis à des entités liées de la société sur lesquels celle-ci a réalisé un bénéfice de (31 décembre 2019: USD 1,342,858) (note 20). Certains des actifs indiqués ci-dessus représentent la part de la société dans des contrats ijarah muntahia bittamleek communs.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

11 INVESTISSEMENTS EN FONDS PROPRES

La société effectue, directement ou par le biais d'intermédiaires, des prises de participation au capital. En fonction de la détention effective de la société, les investissements dans les fonds propres à la fin de l'exercice sont comme suit:

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Filiales (note 11.1)	159,039,976	159,185,621
Entreprises associées (note 11.2)	93,655,199	113,353,106
Autres investissements	69,439,370	76,585,382
	322,134,545	349,124,109

L'évolution des placements de l'exercice est présentée ci-après :

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Au début de l'exercice	349,124,109	462,284,924
Entrées	-	24,979,182
Cessions	(6,921,135)	(37,330,335)
Gains / pertes de juste valeur, net	(20,068,429)	(100,809,662)
A la fin de l'exercice	322,134,545	349,124,109

11.1 PLACEMENTS DANS DES FILIALES

Le pourcentage de participation effective dans des filiales et les pays d'immatriculation de celles-ci à la fin de l'exercice et la nature de l'activité se présentaient comme suit :

Nom de l'entité	Pays d'immatriculation	Nature de l'activité	% Participation effective	
			2020	2019
Azerbaijan Leasing	Azerbaïdjan	Crédit-bail	100	100
ICD Asset Management Limited	Malaisie	Gestion d'actifs	100	100
Islamic Banking Growth Fund	Malaisie	Fonds capital-investissement	100	100
Taiba Leasing	Ouzbékistan	Crédit-bail	100	100
Tamweel Africa Holding	Sénégal	Banque	100	100
ASR Leasing LLC	Tadjikistan	Crédit-bail	67	67
Al Majmoua Al Mauritania	Mauritanie	Immobilier	53	53
Ewaan Al Fareeda Residential Co.	Arabie Saoudite	Immobilier	50	50

- En plus des investissements ci-dessus, il y a certaines filiales portées à leur valeur nulle ou la SID a investi dans les années précédentes et les a entièrement compromis par la suite.
- Il n'existe aucune disposition réglementaire ou contractuelle limitant la possibilité pour les filiales de transférer des fonds sous forme de dividende en espèces ou de rembourser des prêts ou avances qui leur ont été accordés par la SID. Il arrive à la société d'apporter une assistance financière sous forme d'avances versées à ses filiales.

11.2 INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le pourcentage de participation effective dans des filiales et les pays d'immatriculation de celles-ci, à la clôture de l'exercice et la nature de leurs activités se présentaient comme suit :

Nom de l'entité	Pays d'immatriculation	Nature de l'activité	% Participation effective	
			2020	2019
Al-Akhthar Bank	Maroc	Banque	49	49
Enmaa Ijara Company	Egypte	Crédit-bail	47	47
Theemar Investment Fund	Tunisie	Fond	40	40
Kyrgyzstan Ijara Company	Kirghizistan	Crédit-bail	37	37
Kazakhstan Ijara Company	Kazakhstan	Crédit-bail	36	36
Albania Leasing	Albanie	Crédit-bail	36	36
Maldives Islamic Bank	Maldives	Banque	36	36
Palestine Ijarah Company	Palestine	Crédit-bail	33	33
Halic Finansal Kiralama A.S.	Turquie	Crédit-bail	33	33
Al Fareeda Residential Fund	Arabie Saoudite	Immobilier	33	33
Wifack International Bank	Tunisie	Crédit-bail	30	30
Royal Atlantic Residence	Gambie	Immobilier	25	25
Saudi SME Fund (Afaq)	Arabie Saoudite	Fond	25	25
Al Sharkiya Sugar	Egypte	Fabrication	22	22
Jordan Pharmaceutical Manufacturing Co.	Jordanie	Fabrication	22	22
Saba Islamic Bank	Yémen	Banque	20	20
Arab Leasing Company	Soudan	Crédit-bail	20	20
PMB Tijari Berhad	Malaisie	Crédit-bail	20	20
Turkish Asset Management (K.A.M.P)	Turquie	Fond	20	20

- (a) En plus des investissements ci-dessus, il y a certaines entreprises associées portées à leur valeur nulle ou la SID a investi dans les années précédentes et les a entièrement compromis par la suite.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

11.3 JUSTE VALEUR DES INVESTISSEMENTS

La norme SFAS 25 établit une hiérarchie de techniques d'évaluation, selon que les données de ces évaluations sont observables ou non. Les données observables reflètent les informations du marché obtenues de sources indépendantes; les données non observables traduisent les hypothèses de la société à propos du marché. Ces deux types de données ont donné naissance à la hiérarchie des évaluations à la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du Niveau 1 qui sont observables pour les placements, soit directement (en tant que prix) ou indirectement (découlant du prix).

Niveau 3 – données concernant les placements qui ne sont pas fondés sur des paramètres observables du marché (données inobservables).

Cette hiérarchisation requiert l'utilisation des données observables lorsqu'elles sont disponibles. La société prend en compte, chaque fois que possible, les prix pertinents et observables du marché, aux fins d'évaluation.

	Placements en fonds propres évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2020 (USD)	21,757,727	30,316,788	270,060,030	322,134,545
2019 (USD)	42,727,211	12,420,739	293,976,159	349,124,109

Les investissements en fonds propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif ont été comptabilisés à leur juste valeur estimée à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes d'évaluation appliquées en tenant compte du secteur et de l'environnement de l'entité détenue. Ces méthodes ont principalement compris les multiples de marché, la valeur liquidative ajustée, les flux de trésorerie actualisés, les transactions comparables récentes, les excédents de gains et la méthode résiduelle. Les hypothèses et les données utilisées par ces méthodes d'évaluation de la juste valeur sont tirées dans toute la mesure du possible des marchés observables. Lorsque cela n'est pas envisageable, la juste valeur est établie au moyen d'une estimation fondée sur des hypothèses. Les modifications apportées aux seules hypothèses ou d'autres facteurs liés au marché pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur des investissements. La validité de ces modèles est testée en les calibrant sur les cours de transactions observables sur le marché pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) lorsqu'elles sont disponibles. Pour évaluer l'importance d'une donnée particulière pour le calcul dans son ensemble, la direction procède à une analyse de sensibilité ou à des simulations de crise.

La direction prend en compte les spécificités de l'entité détenue ainsi que son environnement macro-économique. Les spécificités de l'entité détenue comprennent principalement les multiples de marché, la performance réelle de l'activité par rapport aux prévisions et les révisions apportées aux plans d'entreprise. Les conditions macro-économiques incluent des informations spécifiques au pays ou à la région, ainsi que les taux de change. En outre, la direction a affiné les méthodes d'évaluation afin de refléter correctement l'évolution permanente des circonstances et de l'environnement économique. Les méthodes d'évaluation utilisées pour calculer la juste valeur des investissements en fonds propres des niveaux 2 et 3 pour chaque secteur important au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

:

Secteur	Méthode d'évaluation	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Services financiers	Comparables du marché	138,710,101	134,552,743
	Valeur liquidative ajustée	69,578,079	67,809,115
	Autres méthodes	18,846,074	27,791,812
Industrie et mine	Valeur liquidative ajustée	5,572,202	14,011,436
	Valeur actualisée des flux de trésorerie	14,181,858	9,750,711
Services sociaux	Valeur liquidative ajustée	-	3,076,034
	Autres méthodes	2,113,757	-
Autres	Valeur actualisée des flux de trésorerie	-	48,255,047
	Méthode de la valeur résiduelle	41,845,835	-
	Valeur liquidative ajustée	8,378,912	-
	Autres méthodes	1,150,000	1,150,000
Total		300,376,818	306,396,898

Opération de rapprochement des éléments du Niveau 3	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
En début d'exercice	293,976,159	445,694,021
Entrées	-	18,017,728
Cessions	(6,921,134)	(27,668,882)
Transfert vers le niveau 1 & 2	(1,671,388)	(37,270,176)
Pertes sur la juste valeur, net	(15,323,607)	(104,796,532)
En fin d'exercice	270,060,030	293,976,159

11.4 INVESTISSEMENTS EN FONDS PROPRES (PERTE) / GAIN, NET

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Perte de juste valeur, net	(20,068,429)	(100,809,662)
Dividende	826,798	1,985,265
Autres	932,978	(8,364,000)
	(18,308,653)	(107,188,397)

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

12 AUTRES ACTIFS

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Juste valeur positive des instruments financiers islamiques dérivés (note c)	10,552,558	21,062,510
Produits à recevoir de la cession d'actions (note a)	10,139,826	15,897,046
Revenu accumulé	16,653,303	12,493,999
Avances aux employés	8,126,057	8,872,929
Portion non amortie des frais d'émission du Soukook	3,231,426	2,414,066
Autres créances	4,075,772	4,581,316
	52,778,942	65,321,866
Moins : Provision pour perte de valeur (note 22)	(3,525,696)	-
	49,253,246	65,321,866

- (a) Les dérivés financiers islamiques représentent les contrats à terme en devises et les swaps de devises. Ces deux types d'instruments sont détenus pour atténuer le risque de fluctuation des devises sur les investissements effectués auprès d'institutions financières, les placements soukook, les actifs de financement et les soukook émis. Les swaps de taux de bénéfice sont détenus pour atténuer les effets des fluctuations des taux sur le coût de financement en faisant correspondre le financement à taux flottant avec les produits à taux flottant. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur positive et négative des dérivés financiers islamiques que leur montant notionnel :

Dérivé financier islamique	Montant Notionnel USD	Juste valeur positive USD	Juste valeur Négative USD
Swaps de devise croisée	335,319,077	5,989,260	4,640,961
Swaps de taux bénéficiaire	225,785,000	-	9,222,027
Contrats à terme	126,998,317	4,563,298	507,152
31 Décembre 2020	688,102,394	10,552,558	14,370,140

Dérivé financier islamique	Montant Notionnel USD	Juste valeur positive USD	Juste valeur Négative USD
Swaps de devise croisée	302,305,661	6,793,911	413,450
Swaps de taux bénéficiaire	358,950,000	790,255	5,299,443
Contrats à terme	205,099,197	13,478,344	-
31 Décembre 2019	866,354,858	21,062,510	5,712,893

- (a) De plus, la société a conclu des swaps de devises pour le compte de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) par le biais d'un accord-cadre en date du 13 juin 2016. La valeur notionnelle de ces swaps s'élève à 50,67 millions USD (31 décembre 2019 : 47,3 millions USD).
- (b) Au cours de l'exercice, la société a amorti certaines créances couvertes à 100% par une provision pour perte de valeur au cours des exercices antérieurs (Note 22).

13 SOUKOUK EMIS

Date d'émission	Date de maturité	Monnaie d'émission	Montant émis USD	Taux	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Coté (note a)						
15-10-2020	15-10-2025	USD	600,000,000	1.81% Fixe	600,000,000	-
13-04-2017	13-04-2021	USD	300,000,000	2.468% Fixe	300,000,000	300,000,000
Non coté						
05-03-2020	05-03-2025	USD	100,000,000	SIBOR+0.60%	100,000,000	-
			1,000,000,000		1,000,000,000	300,000,000

- (a) Au cours de l'exercice prenant fin au 31 décembre 2016 et de l'exercice prenant fin au 31 décembre 2020, la Société, par l'intermédiaire d'un Le Fonds commun de créances (FCC), une entité immatriculée aux îles Caïmans, a émis des Soukouk d'un montant de 300 millions USD et 600 millions USD respectivement, qui sont cotés à la Bourse de Londres et Nasdaq Dubaï. Les Soukouk sont garantis contre certains actifs de la Société, y compris Mourabaha, les actifs d'Ijarah, les investissements Soukouk, les investissements autorisés conformes à la Charia et tout type d'actif remplacé. Ces actifs sont sous le contrôle de la société.

14 FINANCEMENT MOURABAHA

Le financement Murabaha des marchandises est reçu des institutions financières dans le cadre d'accords de Murabaha des marchandises. Les financements ont des maturités initiales allant de 3 à 4 ans (31 décembre 2019: 3 à 4 ans).

Il comprend un montant nul USD (31 décembre 2019 : 15,000,000 USD) dû à une entité liée dont le coût de financement de 73,458 USD a été enregistré (31 décembre 2019 : 4,271 USD).

15 CHARGES À PAYER ET AUTRES PASSIFS

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Juste valeur négative des dérivés islamiques (note 12(a))	14,370,140	5,712,893
Bénéfice cumulé à verser au titre de financement Mourabaha de marchandises	6,864,850	17,084,101
Solde à payer aux parties liées (note 20.4)	4,473,508	1,878,965
Dividende à verser (note 19)	4,108,563	4,108,563
Bénéfice cumulé des soukouks émis	4,087,214	1,660,759
Autres montants à payer	19,175,523	17,112,282
	53,079,798	47,557,563

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

16 PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DEFINIES

RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL (SPP)

Le régime de retraite du personnel est un régime de retraite à prestations définies qui est entrée en vigueur le 1 rajab 1399.

Toute personne employée à temps plein par la société, à l'exception des personnes en contrat à durée déterminée, tel que défini dans les politiques d'emploi de la société, est éligible au régime à l'issue de la période d'essai, généralement de douze mois.

Le Comité des pensions dont les membres sont nommés par le président du Groupe de la BID administre le régime en tant que fonds distinct pour le compte des salariés. Il incombe au comité d'encadrer les activités d'investissement et actuarielles du régime. Les actifs du régime sont investis conformément aux politiques définies par le comité. La BID et ses entreprises associées souscrivent le risque d'investissement et actuariel du régime et se partagent les charges administratives.

Les principales caractéristiques du régime sont les suivantes :

- (i) l'âge normal de départ à la retraite est 62 ans ;
- (ii) un(e) salarié(e) partant à la retraite a droit à 2,5% de sa rémunération moyenne la plus élevée (salaire de base + indemnité de vie chère) pour chaque année de service ouvrant droit à pension.

Les salariés contribuent au régime à hauteur de 11,1% (31 décembre 2019 : 11.1%) de leur salaire de base annuel, tandis que les membres affiliés au Groupe de la BID contribuent à hauteur de 25,9% (31 décembre 2019 : 25.9%).

RÉGIME DE COUVERTURE SANTÉ DES SALARIÉS RETRAITÉS (SRMP)

Le régime de couverture santé des salariés retraités destiné aux salariés à la retraite, mis en place par le Groupe de la BID, est entré en vigueur le 1^{er} mouharram 1421, à la suite de d'une résolution du Conseil des Directeurs exécutifs du 18 chawwal 1418. Il a été étendu aux membres éligibles du personnel des entreprises associées du Groupe de la BID. La BID et ses entreprises associées financent le régime à hauteur de 1% et le personnel à hauteur de 0,5% des salaires de base.

L'objectif du régime est de verser une somme mensuelle aux salariés retraités éligibles pour couvrir leurs frais médicaux. La gestion du régime de couverture santé des salariés retraités est indépendante de celle du régime de retraite du personnel et les contributions versées sont investies de manière identique à celui-ci sous la supervision du Comité des pensions.

Les droits mensuels payables à chaque salarié(e) retraité(e) sont calculés selon la formule suivante :

(rémunération moyenne la plus élevée x période de contribution x 0,18%)/12

La répartition des passifs nets de retraite du personnel est la suivante :

2020	SPP	SRMP	Total
	31 Décembre 2020 (USD)		
Obligation au titre des prestations définies (note 16.1)	93,614,706	8,354,399	101,969,105
Moins : actifs du régime (note 16.2)	(45,341,816)	(2,173,284)	(47,515,100)
Passif au titre des prestations définies nets	48,272,890	6,181,115	54,454,005
	31 Décembre 2019 (USD)		
Obligation au titre des prestations définies (note 16.1)	71,560,539	6,371,869	77,932,408
Moins : actifs du régime (note 16.2)	(44,445,671)	(2,061,284)	(46,506,955)
Passif au titre des prestations définies nets	27,114,868	4,310,585	31,425,453

16.1 LA VALEUR ACTUELLE DU PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES A ÉVOLUÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

	SPP		SRMP	
	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Solde au 1 ^{er} janvier	71,560,539	50,175,375	6,371,869	3,761,453
Coûts de service	5,041,028	4,122,900	439,431	295,296
Coût du passif au titre des prestations définies	2,347,000	2,229,000	208,000	168,000
Contributions des participants au régime	1,473,813	1,441,074	66,266	51,837
Perte actuarielle nette	13,538,786	15,321,179	1,312,077	1,650,311
Décassements au titre des actifs du régime	(774,308)	(2,070,455)	(38,336)	(138,351)
Autres	427,848	341,466	(4,908)	583,323
	93,614,706	71,560,539	8,354,399	6,371,869

16.2 LA VALEUR ACTUELLE DES ACTIFS DU RÉGIME A ÉVOLUÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

	SPP		SRMP	
	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Solde au 1 ^{er} janvier	44,445,671	37,465,191	2,061,284	1,821,114
Produits tirés des actifs du régime	1,497,000	1,700,000	68,000	83,000
Rendement des actifs du régime supérieur/(inférieur) au taux d'actualisation	(4,092,692)	2,286,222	(281,264)	(11,345)
Contributions des participants au régime	1,473,813	1,441,074	66,266	51,837
Contributions de l'employeur	3,455,469	3,362,513	297,334	250,122
Décassements au titre des actifs du régime	(774,308)	(2,070,455)	(38,336)	(138,351)
Autres	(663,137)	261,126	-	4,907
	45,341,816	44,445,671	2,173,284	2,061,284

16.3 SUR LA BASE DES ÉVALUATIONS ACTUARIELLES, LES CHARGES DE PENSION DE RETRAITE ET DE PRESTATIONS MALADIE COMPRENNENT :

	SPP		SRMP	
	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Coûts de service courants bruts	5,041,028	4,122,900	439,431	295,296
Coût du passif au titre des prestations définies	2,347,000	2,229,000	208,000	168,000
coût des services passés	427,848	341,468	-	578,415
Produits tirés des actifs du régime	(1,497,000)	(1,700,000)	(68,000)	(83,000)
Coûts constatés au compte de résultat	6,318,876	4,993,368	579,431	958,711
Perte actuarielle résultant des hypothèses	13,538,786	15,321,179	1,312,077	1,650,311
Rendement des actifs du régime (inférieur)/supérieur au taux d'actualisation	4,093,890	(2,286,222)	280,855	11,422
Perte actuarielle constatée au tableau de variations des fonds propres	17,632,676	13,034,957	1,592,932	1,661,733

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

16.4 LE TABLEAU SUIVANT PRÉSENTE LES ACTIFS DES DEUX RÉGIMES PAR CATÉGORIES PRINCIPALES :

	SPP		SRMP	
	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Placements soukook	14,716,983	15,085,516	890,993	927,822
Fonds gérés et vente à tempérament	5,918,113	7,037,150	-	-
Espèces et quasi-espèces et placements en marchandises	20,113,776	16,665,306	1,228,355	1,033,020
Terrains	4,259,435	4,213,387	-	-
Autres	333,509	1,444,312	53,936	100,442
	45,341,816	44,445,671	2,173,284	2,061,284

16.5 LES HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR CALCULER LE PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE SONT LES SUIVANTES :

	SPP		SRMP	
	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Fonds gérés et vente à tempérament	2.60%	3.30%	2.60%	3.30%
Placements soukook	2.60%	3.30%	2.60%	3.30%

Le taux d'actualisation utilisé pour la déterminer est choisi en référence aux taux à long terme d'obligations d'entreprise AA.

16.6 L'ANALYSE QUANTITATIVE DE SENSIBILITÉ POUR LA VARIATION DU TAUX D'ACTUALISATION DES PASSIFS LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITE DES EMPLOYÉS EST LA SUIVANTE :

	SPP		SRMP	
	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Taux d'actualisation:				
- 0.5% baisse	11,827,326	8,752,501	1,128,591	828,560
+ 0.5% baisse	(10,158,245)	(6,763,587)	(964,692)	(627,176)

17 FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA SID

Le montant indiqué représente les produits nets au 31 décembre 2019 tirés de placements dans des fonds liquides réalisés auprès de banques et d'institutions financières conventionnelles et arrêtés par la SID, ainsi que des produits jugés non conformes aux principes de la charia. Conformément aux recommandations du Comité de charia du Groupe de la BID, ces produits doivent être utilisés à des fins caritatives et sont, de ce fait, comptabilisés comme un passif. L'utilisation de ce passif relève de la responsabilité du Comité des Œuvres de bienfaisance mis en place au sein de la société. Les sources et l'utilisation du Fonds de solidarité de la SID au cours de l'exercice sous revue sont présentées ci-dessous :

Description	Sources et utilisations du produit non conforme à la Charia			
	31 Décembre 2020		31 Décembre 2019	
	No. d'évènements	Montant (USD)	No. d'évènements	Montant (USD)
En début de l'exercice		1,249,356		993,175
Produits au cours de l'exercice:				
Produits du Fonds de solidarité de la SID	-	-	12	23,592
Valuation de change	10	(11)	9	2
Pénalité pour les clients en cas de défaut	7	88,905	4	319,405
		88,894		342,999
Payé au cours de l'exercice:				
Dépenses médicales	3	75,030	3	37,508
Dépenses d'éducation	-	-	1	6,959
Dépenses de recherches	-	-	-	25,000
Approvisionnement en eau	1	20,000	1	15,000
Soutien aux orphelinats	1	40,000	1	-
Autres	2	1,640	1	2,351
		136,670		86,818
En fin d'exercice		1,201,580		1,249,356

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AT 31 DÉCEMBRE 2020

(Continued)

18 CAPITAL-ACTIONS

A la clôture de l'exercice, la situation du capital-actions de la société était la suivante :

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Capital-actions autorisé : 400 000 actions à 10 000 USD l'unité	4,000,000,000	4,000,000,000
Capital-actions souscrit :		
Disponibles à la souscription : 200 000 actions à 10 000 USD l'unité	2,000,000,000	2,000,000,000
Capital-actions non encore souscrit	(279,664,646)	(279,664,646)
	1,720,335,354	1,720,335,354
Versements exigibles et non encore réglés	(194,887,004)	(325,958,738)
Capital libéré	1,525,448,350	1,394,376,616

Le capital libéré de la société représente des montants reçus des membres suivants :

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Banque islamique de développement (BID)	659,681,958	597,181,958
Saudi Public Investment Fund	124,940,000	101,205,000
Pays membres	692,626,392	647,789,658
Iran Foreign Investment Company	40,000,000	40,000,000
Bank Keshavarzi	6,000,000	6,000,000
Bank Melli	2,000,000	2,000,000
Banque Nationale d'Algérie	200,000	200,000
Capital libéré	1,525,448,350	1,394,376,616

19 RESERVES ET DIVIDENDES

Conformément à la section 1 de l'article 33 de l'Accord portant création de la société, il appartient à l'Assemblée générale de déterminer, après déduction du montant à affecter aux réserves, la proportion des produits nets et des excédents devant être distribuée à titre de dividende. Dans tous les cas, aucun dividende ne peut être distribué tant que la réserve est inférieure à 12,5% du capital souscrit. Aucun dividende n'a été déclaré ou versé en 2020 et 2019.

20 TRANSACTIONS AVEC DES ENTITÉS LIÉES ET SOLDES

Les entités liées représentent les filiales, les entreprises associées, les membres, les administrateurs et le personnel de direction clé de la société, ainsi que les entités contrôlées, contrôlées conjointement ou fortement influencées par ces entités. Les politiques de tarification et les termes de ces transactions sont approuvés par la direction de la société.

20.1 LE DÉTAIL DES PRINCIPALES TRANSACTIONS RÉALISÉES AVEC DES ENTITÉS LIÉES AU COURS DE L'EXERCICE EST PRÉSENTÉ CI-DESSOUS :

Entité liée	Nature de la transaction	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Banque islamique de développement (BID)	Bail et retraite (Note « a »)	5,037,816	3,425,681
Banque Islamique des Maldives	Vente d'actions	4,813,849	5,697,556
ICD Fixed Income Limited	Frais de gestion	1,033,835	814,025
Société internationale islamique de financement du commerce	Avance	53,965	539,589
Islamic Banking Growth Fund	Frais de gestion	-	448,630
Taiba Titrisation	Avance	-	290,665

20.2 CERTAINS SOLDES ET TRANSACTIONS DES ENTITÉS LIÉES ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS AUX NOTES 5 À 10.

20.3 LES DETTES EXIGIBLES DES ENTITÉS LIÉES SE PRÉSENTENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Tamweel Africa Holding	4,766,581	4,825,358
ICD Fixed Income Limited	1,213,235	2,247,070
Taiba Titrisation	1,000,000	1,000,000
Banque Islamique des Maldives	883,707	5,697,556
Ijarah Management Company	871,291	778,692
Wifack International Bank	500,968	500,968
Al Majmoua Mouritania (MMI)	330,006	330,006
Taiba Leasing	254,633	254,633
Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC)	104,387	50,422
Autres	215,018	212,341
	10,139,826	15,897,046

20.4 LES CRÉANCES EXIGIBLES DES ENTITÉS LIÉES SE PRÉSENTENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Banque islamique de développement (BID)	4,292,967	170,517
Royal Atlantic	145,878	145,878
Régime de retraite du personnel de la BID	2,761	1,530,709
Autres	31,901	31,861
	4,473,508	1,878,965

20.5 LA RÉMUNÉRATION VERSÉE OU À PAYER AU PERSONNEL DE DIRECTION CLÉ SE PRÉSENTE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Salaires et autres prestations à court terme	1,942,828	2,244,717
Prestations de retraite	314,870	347,013
	2,257,698	2,591,730

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

21 IJARAH MUNTAHIA BITTAMLEEK, NET

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Produits tirés des contrats Ijarah muntahia bittamleek	32,112,056	32,726,944
Amortissement	(20,628,272)	(18,999,767)
	11,483,784	13,727,177

22 PROVISION POUR PERTE DE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

	Perte de crédit au 1 Janvier 2020 USD	Perte de crédit charge pour l'exercice USD	Radié au cours de l'exercice USD	Perte de crédit au 31 Décembre USD
Espèces et quasi-espèces	6,029	(2,933)	-	3,096
Placements en marchandises et Wakala	9,866,378	16,424	-	9,882,802
Placements soukook	6,308,701	5,612,044	-	11,920,745
Financement mourabaha	29,796,028	13,409,196	-	43,205,224
Vente à tempérament	14,247,596	4,104,645	-	18,352,241
Ijarah muntahia bittamleek	90,096,460	2,959,016	(40,271,845)	52,783,631
Actifs de contrats istisna'a	267,922	(114,114)	-	153,808
Autres actifs	1,645,778	1,879,918	-	3,525,696
Total	152,234,892	27,864,196	(40,271,845)	139,827,243

23 GAIN SUR LA JUSTE VALEUR DES DERIVES ISLAMIQUES, NET DES PERTES DE CHANGE

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Gain sur les dérivés islamiques	(19,800,992)	7,000,402
Pertes de change	20,661,319	(2,011,925)
	860,327	4,988,477

24 ACTIFS FIDUCIAIRES

24.1 FONDS D'INVESTISSEMENT

Le Fonds d'investissement de la SID (Labuan) LLP (auparavant - Fonds d'investissement de la Banque islamique de développement) (le «Fonds») a été créé en vertu de l'article 22 des Statuts de la Banque islamique de développement («la Banque» ou «la BID») à Djeddah, en Arabie Saoudite. Le Fonds a commencé ses activités le 1^{er} janvier 1990. Conformément à la Convention de l'Islamic Limited Liability Partnership (la «Société» ou la «Convention») datée du 3 novembre 2015, le Fonds était également enregistré en vertu de la Loi de Territoire fédéral de Labuan, Malaisie.

Le Fonds a pour objectif de contribuer au développement économique des pays membres, par la mobilisation de l'épargne des institutions et des investisseurs individuels et son placement dans des projets productifs mis en œuvre dans les pays membres concernés. Conformément à la Convention de l'Islamic Limited Liability Partnership (la «Société» ou la «Convention») datée du 3 novembre 2015. Au 31 décembre 2020, le montant total des actifs du fonds sous gestion, était de 31,5 millions USD (31 décembre 2019: 59,66 millions USD).

24.2 FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Le Fonds du Marché monétaire de la SID (Labuan) LP ("FMM") est une société islamique à responsabilité limitée de Labuan (LLP) enregistrée au titre de la Loi 2010 du 22 juillet 2014. L'objectif du partenariat est de réaliser un revenu périodique par le biais de placements, d'investissement et de financement de produits conformes à la Charia. Au 31 décembre 2020, le montant total des actifs du FMM sous gestion de la SID était de 91,4 millions USD (31 décembre 2019: 94,0 millions USD).

24.3 AUTRES

Certains placements en produits, investissements Soukook et en capitaux sont au nom de la société, sont dans l'intérêt des entités du groupe de la BID et sont gérés par les entités respectives.

25 MONTANT NET DES AVOIRS EN DEVISES ETRANGERES

Ci-après la répartition de ces actifs nets par devises, en montants équivalents en USD à la clôture de l'exercice considéré :

	31 Décembre 2020 USD	31 Décembre 2019 USD
Euro	236,048,005	188,519,436
Roupie pakistanaise	4,373,242	6,899,762
Tenge du Kazakhstan	7,695,729	8,324,363
Dirham marocain	14,048,792	20,232,144
Dinar jordanien	2,113,757	2,715,821
Dirham des Émirats Arabes Unis	-	3,648
Livre sterling	172,278	137,871
Ringgit malaisien	(156,253)	(121,066)
Dinar Islamique	-	556
Franc CFA (XOF)	(13,803)	(169,919)
Livre turque	(42,247)	(102,591)
Roupie indonésienne	44,942	38,243
Riyal saoudien	(222,460,944)	(267,826,169)
Roupie maldivienne	6,444,502	5,643,322
	48,268,000	(35,704,579)

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

26 CONCENTRATION DES ACTIFS

26.1 LA CONCENTRATION DES ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE EST COMME SUIT :

31 Décembre 2020	Afrique USD	Asie USD	Australie USD	Europe USD	Total USD
Espèces et quasi-espèces	39,895,129	210,120,222	24,999,937	30,043,671	305,058,959
Placements Mourabaha et Wakala	55,538,253	471,309,210	-	-	526,847,463
Placements soukook	20,035,830	1,337,060,449	-	-	1,357,096,279
Financement mourabaha	-	108,768,496	-	-	108,768,496
Vente à tempérament	238,851,739	120,435,628	-	-	359,287,367
Ijarah muntahia bittamleek	82,780,438	135,355,120	-	-	218,135,558
Actifs de contrats istisna'a	-	21,074,004	-	-	21,074,004
Investissements en fonds propres	185,807,045	136,327,500	-	-	322,134,545
Autres actifs	5,254,714	43,998,532	-	-	49,253,246
Immobilisations corporelles	-	173,417	-	-	173,417
	628,163,148	2,584,622,578	24,999,937	30,043,671	3,267,829,334

31 Décembre 2019	Afrique USD	Asie USD	Total USD
Espèces et quasi-espèces	7,170,490	91,680,822	98,851,312
Placements mourabaha et Wakala	23,788,443	259,414,955	283,203,398
Placements soukook	25,201,194	773,585,290	798,786,484
Financement mourabaha	7,027,383	213,855,352	220,882,735
Vente à tempérament	271,681,510	183,786,401	455,467,911
Ijarah muntahia bittamleek	81,255,422	154,502,460	235,757,882
Actifs de contrats istisna'a	-	21,485,460	21,485,460
Investissements en fonds propres	194,216,173	154,907,936	349,124,109
Autres actifs	21,738,472	43,583,394	65,321,866
Immobilisations corporelles	-	214,509	214,509
	632,079,087	1,897,016,579	2,529,095,666

26.2 LA CONCENTRATION DES ACTIFS PAR LE SECTEUR ÉCONOMIQUE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE EST ANALYSÉE CI-APRÈS :

31 Décembre 2020	Services financiers USD	Industrie et mines USD	Services Sociaux USD	Autres USD	Total USD
Espèces et quasi-espèces	305,058,959	-	-	-	305,058,959
Placements mourabaha et Wakala	526,847,463	-	-	-	526,847,463
Placements soukook	887,636,205	-	469,460,074	-	1,357,096,279
Financement mourabaha	75,855,537	20,837,463	11,924,843	150,653	108,768,496
Vente à tempérament	356,611,968	2,675,399	-	-	359,287,367
Ijarah muntahia bittamleek	123,570	216,281,826	1,730,162	-	218,135,558
Actifs de contrats istisna'a	-	-	21,074,004	-	21,074,004
Investissements en fonds propres	247,316,844	19,754,060	2,113,757	52,949,884	322,134,545
Autres actifs	9,425,097	37,316,256	1,196,381	1,315,512	49,253,246
Immobilisations corporelles	173,417	-	-	-	173,417
	2,409,049,060	296,865,004	507,499,221	54,416,049	3,267,829,334

31 Décembre 2019	Services financiers USD	Industrie et mines USD	Services Sociaux USD	Autres USD	Total USD
Espèces et quasi-espèces	98,851,312	-	-	-	98,851,312
Placements Mourabaha et Wakala	283,203,398	-	-	-	283,203,398
Placements soukook	546,897,997	-	251,888,487	-	798,786,484
Financement mourabaha	123,422,464	74,712,015	8,354,445	14,393,811	220,882,735
Vente à tempérament	455,467,911	-	-	-	455,467,911
Ijarah muntahia bittamleek	123,569	224,856,051	10,778,262	-	235,757,882
Actifs de contrats istisna'a	-	-	21,485,460	-	21,485,460
Investissements en fonds propres	269,159,632	23,762,147	5,232,709	50,969,621	349,124,109
Autres actifs	40,588,554	15,678,899	8,672,356	382,057	65,321,866
Immobilisations corporelles	214,509	-	-	-	214,509
	1,817,929,346	339,009,112	306,411,719	65,745,489	2,529,095,666

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

27 ECHEANCES CONTRACTUELLES DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Les échéances contractuelles des éléments de l'actif et du passif de la société, en fonction de leur durée respective ou de la période prévue pour leur conversion en espèces, étaient comme suit à la clôture de l'exercice :

31 Décembre 2020	Moins de 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Pas de maturité fixe	Total USD
Actifs						
Espèces et quasi-espèces	305,058,959	-	-	-	-	305,058,959
Placements Mourabaha et Wakala	150,835,121	376,012,342	-	-	-	526,847,463
Placements soukook	64,732,003	90,391,407	773,812,700	428,160,169	-	1,357,096,279
Financement mourabaha	25,919,551	19,580,043	20,779,759	42,489,143	-	108,768,496
Vente à tempérament	38,975,964	160,432,930	156,358,857	3,519,616	-	359,287,367
Ijarah muntahia bittamleek	34,109,980	2,006,634	59,009,944	123,009,000	-	218,135,558
Actifs de contrats istisna'a	524,366	868,203	5,074,947	14,606,488	-	21,074,004
Investissements en fonds propres	-	-	-	-	322,134,545	322,134,545
Autres actifs	-	49,253,246	-	-	-	49,253,246
Immobilisations corporelles	-	-	173,417	-	-	173,417
	620,155,944	698,544,805	1,015,209,624	611,784,416	322,134,545	3,267,829,334
Passifs						
Passifs Soukook	-	300,000,000	700,000,000	-	-	1,000,000,000
Financement Mourabaha en marchandises	48,027,683	452,950,000	662,666,666	-	-	1,163,644,349
Charges à payer et autres passifs	-	53,079,798	-	-	-	53,079,798
Passifs au titre du régime de retraite du personnel	-	-	-	-	54,454,005	54,454,005
Montants dus au Fonds de solidarité de la SID	1,201,580	-	-	-	-	1,201,580
	49,229,263	806,029,798	1,362,666,666	-	54,454,005	2,272,379,732

31 Décembre 2019	Moins de 3 mois	3 à 12 mois USD	1 à 5 ans USD	Plus de 5 ans USD	Pas de maturité fixe USD	Total USD
Actifs						
Espèces et quasi-espèces	98,851,312	-	-	-	-	98,851,312
Placements Mourabaha et Wakala	244,137,999	12,566,534	26,498,865	-	-	283,203,398
Placements soukook	57,335,290	79,049,953	549,564,346	112,836,895	-	798,786,484
Financement mourabaha	35,619,058	78,231,202	36,992,929	70,039,546	-	220,882,735
Vente à tempérament	77,816,135	156,792,406	211,857,926	9,001,444	-	455,467,911
Ijarah muntahia bittamleek	58,777,641	14,511,065	57,711,999	104,757,177	-	235,757,882
Actifs de contrats istisna'a	619,044	740,321	4,508,085	15,618,010	-	21,485,460
Investissements en fonds propres	-	-	-	-	349,124,109	349,124,109
Autres actifs	65,321,866	-	-	-	-	65,321,866
Immobilisations corporelles	-	-	214,509	-	-	214,509
	638,478,345	341,891,481	887,348,659	312,253,072	349,124,109	2,529,095,666
Passifs						
Passifs Soukook	-	-	300,000,000	-	-	300,000,000
Financement Mourabaha	64,335,965	199,331,965	918,304,991	-	-	1,181,972,921
Charges à payer et autres passifs	-	47,557,563	-	-	-	47,557,563
Passifs au titre du régime de retraite du personnel	-	-	-	-	31,425,453	31,425,453
Montants dus au Fonds de solidarité de la SID	1,249,356	-	-	-	-	1,249,356
	65,585,321	246,889,528	1,218,304,991	-	31,425,453	1,562,205,293

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

AT 31 DÉCEMBRE 2020

(Continued)

28 SUPERVISION PAR LE COMITÉ CHARIA

Aux termes de l'article 29 (1) de l'Accord portant création de la SID, la société est tenue de se doter d'un comité de charia.

En qualité de membre affilié au Groupe de la BID, la société s'adjoit les services du Comité de charia du groupe. Le comité détermine si toutes les transactions sont conformes à la charia et examine les questions qui lui sont soumises par le Conseil d'administration, le Comité exécutif ou la direction de la société.

29 GESTION DES RISQUES

Les activités de la société l'exposent à divers risques (risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité) liés à l'utilisation des instruments financiers. La direction, sous la supervision du Conseil d'administration, supervise et gère les risques liés aux instruments financiers.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de voir l'une des parties à un instrument financier manquer à l'une de ses obligations, faisant de ce fait subir une perte financière à l'autre.

La société est exposée au risque de crédit tant lors de ses opérations de financement que de ses activités de trésorerie. Le risque de crédit existe, car les bénéficiaires et les contreparties de trésorerie sont susceptibles de manquer à leurs obligations contractuelles ou les actifs financiers de la société sont susceptibles de subir une perte de valeur.

Pour toutes les catégories d'actifs financiers détenus par la société, l'exposition au risque de crédit est plafonnée à leur valeur comptable portée au bilan. Les actifs qui soumettent la société à un risque de crédit sont essentiellement les soldes bancaires, les placements en marchandises via des institutions financières, les placements soukook, le financement mourabaha, le financement par la vente à tempérament, les contrats ljarah muntahia bittamleek, les actifs de contrats istisna'a et d'autres actifs. Ce risque est atténué de la manière suivante :

- Les placements en marchandises via des institutions financières et les placements en soukook sont gérés par le département de Trésorerie de la société. La société a effectué des placements auprès d'institutions financières dans le cadre d'un financement mourabaha. Une application raisonnable est exercée avant la réalisation des investissements et, à la clôture de l'exercice, la direction estime qu'aucun risque de crédit substantiel ne pèse sur ces investissements.
- La société évalue le financement mourabaha, la vente à tempérament, les contrats ljarah muntahia bittamleek et le financement istisna'a (actifs de financement). L'évaluation du crédit est effectuée en interne et il est fait appel à une expertise extérieure si nécessaire. Le Comité exécutif du Conseil d'administration de la société approuve l'ensemble des financements. Ces financements s'assortissent généralement de garanties de financement adaptées. Au titre des contrats ljarah muntahia bittamleek, la société garde la propriété de l'actif concerné qui est transféré au bénéficiaire à l'expiration de la période de crédit-bail et uniquement après paiement de toutes les tranches dues. La direction de la société estime que la valeur comptable nette des actifs ljarah muntahia bittamleek, après déduction de la provision pour perte de valeur telle que portée au bilan, est intégralement recouvrable.

La Société applique une approche en trois étapes pour mesurer les pertes de crédit attendues (ECL);

i. Déterminer l'étape de la perte de valeur

Le modèle de staging de la Société repose sur une évaluation relative du risque de crédit, car il reflète l'augmentation significative du risque de crédit (SICR) depuis la comptabilisation initiale d'un actif. L'évaluation par étapes est effectuée au niveau du contrat plutôt qu'au niveau de la contrepartie, étant donné que le niveau de variation du risque de crédit peut être différent pour différents contrats appartenant au même débiteur. En outre, différents contrats de la même contrepartie peuvent présenter un risque de crédit différent lors de la comptabilisation initiale.

L'étape 1 comprend les instruments financiers qui n'ont pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Société considère qu'un actif financier présente un faible risque de crédit s'il a une cote de crédit interne ou externe de «qualité investissement» selon la définition comprise dans le monde entier et n'a pas subi de révision à la baisse importante.

L'étape 2 comprend les actifs financiers qui font l'objet d'un SICR. Pour déterminer si le risque de défaut a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale, la société tient compte des informations et analyses quantitatives et qualitatives fondées sur l'expérience historique de la société et l'évaluation du risque de crédit par des experts, y compris les informations prospectives disponibles sans coûts ni efforts excessifs. Indépendamment du résultat de l'évaluation ci-dessus, la Société présume que le risque de crédit sur ses expositions souveraines et non souveraines a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 90 jours pour les financements souverains et depuis plus de 30 jours pour les financements non souverains sur un montant de remboursement significatif. Lorsqu'un instrument de l'étape 2 montre une amélioration significative de la qualité du crédit à la date d'évaluation, il peut revenir à l'étape 1.

Lorsqu'il existe une indication objective qu'un actif financier identifié a perdu sa valeur, des provisions spécifiques pour la perte de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat, et selon FAS 30, l'actif est classé à l'étape 3. La Société présume que les actifs ont perdu leur valeur lorsque les paiements contractuels sont plus de 180 jours en souffrance pour les financements souverains et plus de 90 jours en souffrance pour les financements non souverains sur un montant de remboursement significatif. En outre, la société peut considérer un actif comme déprécié si elle estime que le débiteur est peu susceptible de s'acquitter de ses obligations de crédit en entier, sans que la société ait recours à des actions telles que la réalisation d'une garantie.

Un actif financier n'est plus considéré comme déprécié lorsque tous les montants en souffrance ont été recouverts, et il est déterminé que les montants en souffrance avec des revenus futurs attendus sont entièrement recouvrables conformément aux conditions contractuelles d'origine ou aux conditions révisées de l'instrument financier avec tous les critères de la classification altérée ayant été corrigée. L'actif financier sera transféré à l'étape 2 après une période de rétablissement.

La Société surveille régulièrement l'efficacité des critères utilisés pour déterminer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit et les révisé, le cas échéant, pour s'assurer que les critères sont capables d'identifier une augmentation significative du risque de crédit avant que le montant ne soit échu.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

ii. Mesure des pertes de crédit attendues (ECL)

ECL représente les pertes de crédit moyennes pondérées par les probabilités de défaut (PD), les pertes de crédit étant définies comme la valeur actuelle de toutes les insuffisances de trésorerie. L'ECL est calculée pour les instruments de l'étape 1 et de l'étape 2 en multipliant trois composantes principales, à savoir la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et l'exposition en cas de défaut (EAD), et en actualisant la provision résultante à l'aide du taux de profit effectif de l'instrument (EPR).

Ces paramètres ECL sont généralement dérivés de modèles développés en interne et d'autres données historiques. Ils sont ajustés pour refléter les informations prospectives décrites ci-dessous.

La PD représente la probabilité qu'une contrepartie manque à ses obligations financières sur un horizon temporel différent (par exemple, 1 an ou à vie). Les estimations des PD à l'aide d'outils de notation interne adaptés aux différentes catégories de contreparties et d'expositions. Ces outils de notation interne sont basés sur des données compilées en interne et en externe comprenant à la fois des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Ils produisent une notation relative du risque de crédit, qui est à son tour associée à une probabilité de défaut (PD) sur un horizon d'un an, qui est calibrée pour refléter les estimations du taux de défaut moyen à long terme de la Société (PD tout au long du cycle (TTC)). La Société utilise un modèle spécifique basé sur la paramétrisation du pays et de l'industrie pour convertir ses PD TTC en PD ponctuelles (PIT) et en dérive une structure par terme PD PIT.

La LGD est l'ampleur de la perte potentielle en cas de défaut. Ce montant est généralement estimé en tant que valeur perdue plus les coûts nets de recouvrement (le cas échéant) en pourcentage du montant impayé. La Société utilise des modèles d'estimation internes de LGD qui tiennent compte de la structure, de la garantie et de l'ancienneté de la réclamation ainsi que de la notation et de la juridiction de la contrepartie. Les estimations de LGD sont calibrées pour refléter l'expérience de rétablissement de la Société ainsi que les données du consortium des banques multilatérales de développement.

L'EAD représente l'exposition attendue en cas de défaut. La Société dérive l'EAD de l'exposition actuelle à la contrepartie et des changements potentiels du montant actuel autorisé en vertu du contrat, y compris l'amortissement. L'EAD d'un instrument financier est sa valeur comptable brute. Pour les contrats en cours de décaissement et les engagements financiers tels que les garanties, la lettre de crédit, l'EAD comprend le montant tiré, ainsi que les montants futurs potentiels qui pourraient être tirés au titre du contrat.

La norme FAS 30 exige que les ECL soient prospectives. La Société utilise un modèle statistique qui relie le rendement futur de ses contreparties à l'état actuel et futur de l'environnement macroéconomique. Le modèle relie les scénarios macroéconomiques au risque de défaut de la contrepartie. Les facteurs macroéconomiques pris en considération comprennent, mais sans s'y limiter, le produit intérieur brut, les prix des marchés boursiers, les taux de chômage et les prix des marchandises et ceux-ci nécessitent une évaluation de la direction actuelle et prévue du cycle macro-économique. La Société estime ses ECL en calculant la moyenne pondérée d'ECL de ses expositions dans trois (3) ensembles de scénarios macroéconomiques prospectifs.

iii. Montants d'exposition et couverture ECL

La Société reconnaît une ECL de 12 mois pour les instruments de l'étape 1 et une ECL à vie pour les instruments de l'étape 2. Pour les instruments de l'étape 3, il calcule un montant de provision pour pertes basé sur la différence entre la valeur comptable de l'instrument et la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux de profit effectif (TPE) initial de l'instrument, le cas échéant.

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation du montant brut de l'exposition et de l'ECL par mode de financement, pour les instruments financiers évalués au coût amorti aux 31 décembre 2020 et 2019.

Une analyse des variations des actifs financiers avant la provision pour l'ECL et la provision de l'ECL correspondante est comme suit :

Description	31 Décembre 2020			
	Étape 1 USD	Étape 2 USD	Étape 3 USD	Total USD
Valeur comptable brute avant l'ECL				
Espèces et quasi-espèces	257,708,000	-	-	257,708,000
Placements Mourabaha et Wakala	512,941,821	-	23,388,444	536,730,265
Placements soukook	21,371,477	-	10,585,098	31,956,575
Financement mourabaha	90,679,974	-	61,293,746	151,973,720
Vente à tempérament	182,466,932	136,793,801	58,378,875	377,639,608
Ijarah muntahia bittamleek	154,112,044	36,925,342	79,881,803	270,919,189
Actifs de contrats istisna'a	21,227,812	-	-	21,227,812
Autres actifs	-	-	8,051,079	8,051,079
	1,204,044,624	173,719,143	241,579,045	1,619,342,812

Description	31 Décembre 2019			
	Étape 1 USD	Étape 2 USD	Étape 3 USD	Total USD
ECL:				
Espèces et quasi-espèces	3,096	-	-	3,096
Placements Mourabaha et Wakala	34,387	-	9,848,415	9,882,802
Placements soukook	1,335,646	-	10,585,099	11,920,745
Financement mourabaha	2,066,350	-	41,138,874	43,205,224
Vente à tempérament	3,322,100	8,588,210	6,441,931	18,352,241
Ijarah muntahia bittamleek	540,247	622,425	51,620,959	52,783,631
Actifs de contrats istisna'a	153,808	-	-	153,808
Autres actifs	-	-	3,525,696	3,525,696
	7,455,634	9,210,635	123,160,974	139,827,243

La société obtient des garanties adéquates et emploie d'autres méthodes de rehaussement de crédit qui préserveront la valeur de ses investissements. Les garanties et sûretés obtenues par la société comprennent notamment des garanties bancaires, des garanties d'entreprise, le nantissement d'actifs, la conservation de la propriété du bien financé, etc. Dans l'ensemble, la valeur des garanties ou des autres instruments de rehaussement de crédit détenus par la société quant à ces actifs à la date de clôture est jugée suffisante pour couvrir l'encours des risques. Une provision pour perte de valeur adéquate est constituée chaque fois que la direction de la société et son Comité chargé des provisions jugent que la valeur d'une créance risque de ne pas être intégralement recouvrée. La politique suivie par la société en ce qui concerne les garanties et sûretés pour les opérations de financement à terme est que la somme des garanties doit être supérieure ou égale à 125% de la valeur des actifs financés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

RISQUE DE MARCHÉ

La société, du fait de l'utilisation d'instruments financiers, est exposée à des risques de marché et, plus spécifiquement, au risque monétaire, au risque de taux de marge bénéficiaire et à certains autres risques liés aux prix des fonds propres.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découle de la possibilité de variations des cours des monnaies étrangères susceptibles d'affecter la valeur des actifs et passifs financiers libellés en monnaies étrangères, au cas où l'entité concernée n'aurait pas eu recours à des instruments de couverture pour se protéger contre ce risque.

La société est exposée à un risque de change puisqu'une partie de son portefeuille de liquidités et certains de ses placements en capital sont dans des monnaies autres que le Dollar des États-Unis, qui est la monnaie de présentation de ses états financiers. Elle a minimisé le risque de change lié aux liquidités, en faisant en sorte que toutes ses opérations concernant des liquidités soient effectuées sur la base du Dollar des États-Unis ou de monnaies indexées sur le Dollar. Pour les actifs et passifs monétaires, le risque de change est géré par le biais d'un alignement approprié des actifs et passifs libellés en devises étrangères.

La société est exposée à des risques de marché, liés à des fluctuations défavorables du taux de change concernant une opération de Soukook libellée en devise. Elle gère ces risques en ayant recours à diverses stratégies, y compris celle concernant les contrats de change à terme.

RISQUE DE TAUX DE MARGE BÉNÉFICIAIRE

Le risque de taux de marge bénéficiaire découle de la possibilité que des variations des taux de marges aient un effet négatif sur la valeur des instruments financiers (risque lié au taux de marge bénéficiaire de la juste valeur) ou aux flux de trésorerie futurs (risque lié au taux de marge bénéficiaire des flux de trésorerie) et les revenus ou pertes déclarés en résultant. La société est principalement exposée à des variations de taux de marge bénéficiaire sur ses investissements Soukook, ses opérations de Mourabaha, ses ventes à tempérament, le financement Ijarah Muntahia Bittamleek le financement Istisna'a, les passifs Soukook et le financement Wakala en raison de la variation des taux de marge sur les marchés.

Afin de gérer le taux de trésorerie, la politique de gestion de l'actif et du passif approuvée par le conseil exige que la société suive le principe du financement par contrepartie pour gérer ses actifs et ses passifs ainsi que ses swaps de taux de profit. Ainsi, la société s'assure que le taux de marge bénéficiaire et les devises de tous les actifs financés par emprunt correspondent à ceux des passifs sous-jacents. Une telle approche garantit que l'écart de revenu de placement de la société demeure largement constant, peu importe le taux de marge bénéficiaire et les fluctuations du taux de change.

La majorité des actifs et des passifs financiers de la société sont à court terme. Cependant, certains produits de financement, placements Soukook et passifs Soukook sont à taux fixe et à long terme et exposent la société au risque de taux de marge bénéficiaire à la juste valeur. La direction évalue périodiquement les taux applicables au marché et évalue la valeur comptable de ces produits de financement.

A la date de l'état de la situation financière, la direction estime qu'un décalage estimatif de 25 points de base des taux de marge bénéficiaire du marché n'exposerait pas de façon importante la société à des flux de trésorerie ou à un risque de marge bénéficiaire à la juste valeur.

RISQUE DE COURS

La société est exposée au risque de variation du cours des actions sur ses investissements détenus à la juste valeur. Seuls trois de ses investissements sont cotés en bourse et, de ce fait, elle est peu exposée à un risque de cours important.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité se rapporte à la non-disponibilité de fonds suffisants pour faire face, à l'échéance, aux décaissements et aux autres engagements financiers.

Afin de se prémunir contre ce risque, la société suit une démarche prudente en maintenant à un niveau élevé ses liquidités investies sous forme d'espèces et de quasi-espèces, de placements en marchandises via des institutions financières et de financement mourabaha avec une échéance à court terme de trois à douze mois. Plus de détails sur les dates d'échéance des actifs sont fournis à la Note 27.

RISQUE DE NON-CONFORMITÉ À LA CHARIA

La Société définit le risque de non-conformité à la Charia comme le risque de pertes résultant du non-respect des règles et principes de la Charia tel que déterminé par le Conseil de la Charia du GBID. La Société attache de l'importance à protéger ses activités contre le risque de non-conformité à la Charia (SNCR). Le respect de la charia fait partie intégrante de l'objectif de la SID conformément à l'accord portant sa création. Par conséquent, la société gère efficacement le SNCR en tirant parti du cadre solide de procédures et de politiques du GBID. L'unité du business ou de prise de risque, en tant que première ligne de défense, incorpore une culture de conformité à la charia, tandis que la fonction de conformité à la charia du GBID sert de deuxième ligne de défense pour gérer et superviser de manière stratégique le SNCR lors de la pré-exécution des transactions / opérations. La fonction d'audit interne de la Charia du GBID fournit une assurance raisonnable indépendante en tant que troisième ligne de défense après l'exécution des transactions / opérations en adoptant une méthodologie d'audit interne de la Charia basée sur les risques.

30 JUSTE VALEUR

La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées et consentantes, dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normales. Par conséquent, des différences peuvent apparaître entre les estimations de la valeur comptable et de la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur des placements est présentée à la Note 11.

Tous les produits islamiques dérivés de la société ne sont pas cotés. Leurs justes valeurs sont estimées en utilisant une technique d'évaluation et, par conséquent, sont de niveau 3.

La valeur comptable de tous les autres actifs et passifs financiers de la société se rapproche de leur juste valeur

31 ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2020, les engagements non décaissés pour des opérations et divers autres placements, se chiffraient à 211.65 millions USD (2019: 167,45 millions USD).

32 NORMES DE COMPTABILITE FINANCIERE PUBLIEES, MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les nouvelles normes de comptabilité financière suivantes ont été publiées, à l'exception de la norme FAS 29 « Émissions de soukouk » qui est au stade de projet de présentation et qui devrait être publiée dans un futur proche. La société compte adopter ces normes d'information financière dès leur entrée en vigueur et elle en évalue actuellement l'impact sur ses états et ses systèmes financiers.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

Norme de comptabilité financière – 29 «Emissions de soukook »

Cette norme vise à fournir des orientations sur la comptabilisation, la classification et la présentation des émissions de soukook en se fondant principalement sur leur structure, avec possibilité d'une comptabilité au bilan ou hors bilan. La classification dépend du contrôle de ces actifs, à savoir du pouvoir de contrôle et de la nature du contrôle, c'est-à-dire des risques et des avantages, ainsi que des bénéfices variables pour l'institution ou le fiduciaire agissant pour le compte des porteurs de soukook. Cette norme doit être appliquée à la comptabilité et à l'information financière des émissions de soukook enregistrées dans les comptes de l'émetteur.

Norme de comptabilité financière – 30 « Perte de valeur et pertes de crédit »

La norme FAS 30 va remplacer la norme FAS 11 « Provisions et réserves » et a été élaborée sur la base de la nouvelle approche d'identification et de comptabilisation des pertes de valeur et des pertes de crédit, en particulier l'approche prospective des pertes attendues introduite dans la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». La norme FAS 30 s'appliquera également aux risques hors bilan.

Elle va s'appliquer aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2021 ou ultérieurement. La société a déjà adopté la norme FAS 30 à partir du 1^{er} janvier 2020. L'effet de l'introduction de FAS 30 a été divulgué dans la note 3 des états financiers et ailleurs dans les états financiers.

Norme de comptabilité financière – 31 « Mandat d'investissement (Al-Wakala Bil-Istithmar) »

Cette norme vise à définir les principes comptables et les exigences en matière d'information pour aligner les transactions et les instruments des mandats d'investissement (Al-Wakala Bil-Istithmar) avec les bonnes pratiques mondiales en constante évolution tant des investisseurs que des mandataires d'investissement.

La norme exige que le mandant évalue la nature de l'investissement comme a) un investissement de transfert ou b) une entreprise wakala.

Un investissement pass-through est un investissement dans lequel l'implication de l'agent, ainsi que les options de transférabilité de l'instrument sont limitées et l'investisseur prend principalement une exposition directe sur les actifs sous-jacents. Un investisseur applique l'approche de l'investissement pass-through pour ses investissements dans les instruments d'un mandat d'investissement; à moins qu'il ne choisisse d'appliquer wakala venture.

Dans le cadre de cette approche, le mandant doit initialement comptabiliser les actifs sous-jacents à l'accord wakala dans ses livres de comptes en appliquant les principes de comptabilisation initiale, le cas échéant, conformément à la FAS respective.

Le mandant peut opter pour l'application de l'approche wakala venture si, et seulement si, le contrat d'agence d'investissement remplit l'une des conditions requises sous certaines conditions.

Selon cette approche, un investissement doit être comptabilisé dans les livres de l'investisseur en appliquant la « méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation »; lorsque l'investissement doit être initialement comptabilisé au coût, puis évalué à la fin de l'exercice à la valeur comptable et doit être ajusté pour inclure la part de l'investisseur dans le bénéfice ou la perte de la wakala venture.

Du point de vue de l'agent, la norme exige qu'au début de la transaction, l'agent doit reconnaître un accord d'agence selon une approche hors bilan puisque l'agent ne contrôle pas les actifs / activités connexes. Cependant, il existe des exceptions à l'approche hors bilan selon lesquelles des considérations supplémentaires rattachées à l'instrument en vertu d'une agence d'investissement peuvent exiger que celui-ci soit comptabilisé comme au bilan.

Un agent peut maintenir des accords d'investissement à plusieurs niveaux. Dans le cadre d'un tel accord, le Fonds réinvestira les fonds de Wakala dans un contrat secondaire. Ces contrats secondaires doivent être comptabilisés conformément aux exigences de la FAS respective dans les livres de l'agent.

Cette norme s'applique aux états financiers de la société pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2021, l'adoption anticipée étant autorisée. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

Norme de comptabilité financière – 32 « Ljarah »

Cette norme vise à définir les principes de la classification, de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de la communication des transactions ljarah (actifs ljarah, dont différentes formes ljarah muntahia bittamleek) conclues par des institutions financières islamiques, en qualité de bailleur et en qualité de preneur.

Cette norme s'applique aux états financiers de la société pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2021 ou ultérieurement.

Norme de comptabilité financière – 33 « Placements soukook, en actions et en instruments similaires »

Cette norme reprend et remplace la norme FAS 25 « Placements soukook, en actions et en instruments similaires » de l'OCAIFI, publiée en 2010. Elle vise à énoncer les principes de la classification, la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des placements en soukook, en actions et en instruments d'investissement similaires réalisés par des institutions financières islamiques (les IFI ou les institutions).

Cette norme définit les principaux types d'instruments d'investissement conformes à la charia et définit les principaux traitements comptables proportionnés aux caractéristiques et au modèle d'entreprise de l'institution auprès de laquelle l'investissement est réalisé, géré et détenu.

Cette norme s'applique aux états financiers de la société pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2021 ou ultérieurement.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Suite)

Norme de comptabilité financière – 34 « Information financière pour les porteurs de soukook »

Cette norme vise à prescrire les principes comptables et les obligations d'information relatifs aux actifs sous-jacents des soukook. Son objectif est d'établir les principes comptables et d'information financière pour les actifs et les activités sous-tendant les soukook afin de garantir une information transparente et sincère à toutes les parties prenantes concernées, en particulier aux porteurs de soukook.

Cette norme s'appliquera aux soukook conformément aux règles et aux principes de la charia édictés par une institution financière islamique ou une autre institution (appelée « l'initiateur »), directement ou par l'intermédiaire d'une structure de titrisation ou d'un mécanisme similaire. En ce qui concerne les soukook qui sont inscrits au bilan par l'initiateur conformément aux exigences de la norme FAS 29 « Soukook dans les comptes de l'initiateur », l'initiateur peut choisir de ne pas appliquer cette norme. Elle s'appliquera aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2020 ou ultérieurement.

Norme de comptabilité financière – 35 « Provisions pour risques »

Cette norme vise à prescrire les principes comptables et les obligations d'information relatifs aux provisions pour risques constituées afin d'atténuer les différents risques rencontrés par les parties prenantes des institutions financières islamiques, principalement les investisseurs qui réalisent des bénéfices et subissent des pertes. Cette norme s'applique aux provisions pour risques constituées par une institution financière islamique en vue d'atténuer le risque de crédit, le risque de marché, le risque de cours de change, le risque de liquidité, le risque de taux de bénéfice et le risque commercial déplacé auxquels les parties prenantes sont soumises. Il est rappelé que le risque opérationnel incombant à l'institution financière islamique elle-même, cette norme ne doit pas être appliquée à une provision pour risques constituée pour atténuer le risque opérationnel.

Cette norme complète la norme FAS 30 « Perte de valeur, pertes de crédit et engagements onéreux » et doit être adoptée simultanément. Les normes FAS 30 et FAS 35 remplacent toutes les deux la norme antérieure FAS 11 « Provisions et réserves ».

Cette norme s'applique aux états financiers de la société pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2021 ou ultérieurement. L'adoption anticipée est autorisée uniquement si l'institution financière islamique a décidé d'adopter par anticipation la norme FAS 30 « Perte de valeur, pertes de crédit et engagements onéreux ».

33 DONNEES COMPARATIVES

Certains des montants avant l'exercice ont été reclassés pour se conformer à la présentation durant l'exercice en cours.

34 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration sur SO (correspondant au SO).



ANNEXE 5 : CONSEIL DE LA CHARIA DU GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

RAPPORT D'AUDIT DE LA CHARIA POUR 1441H / 1442H

Louanges à Allah.
Que la Prière et le Salut
soient sur le Prophète
Mohamed, sa Famille
et ses Compagnons

Président du Conseil des gouverneurs,
Membres du Conseil des gouverneurs,

Assalamu alaikum warahmatullahi wabarakatuhu

Suite à votre demande de vous présenter un rapport de conformité des activités du Groupe de la BID à la Charia au titre de l'exercice 1441 / 1442H, nous avons vérifié les principes applicables et les contrats sous-jacents aux transactions effectuées avec les ressources ordinaires en capital de la Banque Islamiques du développement, les ressources du Fonds Waqf, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation, Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé, Société Islamique Internationale de Financement du Commerce, Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement, de la fondation mondiale du Waqf, et l'ensemble des fonds fiduciaires, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020G (17 Jomada Awwal 1442H). Nous avons également procédé à l'audit requis pour émettre une opinion quant au respect par le Groupe de la BID des règles et principes de la charia et des fatwas, décisions, arrêtés et directives que nous avons émises.¹

Il incombe à la Direction du groupe de la BID de s'assurer que le Groupe mène ses activités conformément aux règles et principes de la charia. Notre responsabilité se limite à émettre une opinion fondée sur notre audit des opérations du Groupe de la BID et à établir un rapport à ce sujet.

Nous avons effectué notre audit, lequel a porté sur la vérification des contrats et des procédures établis pour tout type d'opération au sein du Groupe de la BID.

Nous avons préparé et effectué notre audit de manière à obtenir toutes les informations et explications que nous avons jugés nécessaires pour réunir suffisamment de preuves permettant d'assurer raisonnablement que le Groupe de la BID n'a enfreint aucune règle ou principe de la charia.

A NOTRE AVIS

1. Le Groupe de la BID a suivi les procédures requises dans les contrats que le comité a préparé et vérifié.
2. Les dividendes payés et les pertes encourues sur les comptes de placement sont conformes à la base que nous avons approuvée conformément aux règles et principes de la Charia.
3. Tous les gains provenant de transactions ou de procédés interdits par les règles et principes de la charia ont été écartés et versés à des œuvres de bienfaisance.
4. Le groupe de la BID n'est pas assujéti à la Zakat, ses avoirs émanant de fonds publics, du Waqf ou d'institutions ne l'ayant pas mandaté à s'en acquitter. Le paiement de Zakat relève de la responsabilité exclusive de ces institutions.

Nous prions Allah le Tout-Puissant de guider le Groupe de la Banque islamique de développement sur le droit chemin pour servir la Oumma islamique.

Wassalamu alaikum warahmatullahi wabarakatuhu



Son éminence Dr. Mohamed RAOUGUI

Pour le Conseil de la Charia



Aboubacar Salihou KANTE

Directeur par intérim, section de
la conformité à la Charia du GBID

Djeddah, 18 Rajab 1442H, 2 Mars 2021



DE LA SID RAPPORT ANNUEL

© La Société islamique pour le développement du secteur privé

Tous les droits sont réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, y compris la photocopie et l'enregistrement, sans l'autorisation écrite du titulaire du droit d'auteur. Une telle autorisation écrite doit également être obtenue avant qu'une partie de cette publication ne soit stockée dans un système de récupération de quelque nature que ce soit. Les demandes d'autorisation doivent être adressées à icd@isdb.org



Conçu et produit par Blackwood
(weareblackwood.com)
et la SID.

La Société islamique
pour le développement
du secteur privé
PO Box 54069
Jeddah 21514
Royaume d'Arabie Saoudite
Tél : +966 12 644 1644
Fax : +966 12 644 4427
E-mail : icd@isdb.org

